



Poétique de la correspondance dans le *Courrier des États-Unis* de New York entre 1840 et 1850 : le cas du Canadien français Pierre-Joseph-Olivier Chauveau

Mémoire

Alexis Bédard-Fiset

Maîtrise en études littéraires - avec mémoire
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

**Poétique de la correspondance dans le *Courrier des États-Unis* de New York entre 1840 et 1850 :
Le cas du Canadien français Pierre-Joseph-Olivier Chauveau**

Mémoire

Alexis Bédard-Fiset

Sous la direction de :

Guillaume Pinson, directeur de recherche

Résumé

Nous avons analysé les articles de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau publiés dans le *Courrier des États-Unis* de New York (1828-1938) pendant la décennie 1840. Le journal rejoignait de nombreuses communautés francophones dispersées dans les Amériques. Chauveau est le seul Canadien français à y collaborer au milieu du XIX^e siècle et se révèle un correspondant étranger particulièrement prolifique. Afin de comprendre les poétiques d'écriture du correspondant canadien, nous avons comparé ses articles avec ceux des autres correspondants, principalement parisiens. Nous avons observé que les correspondances, autant celles de Chauveau que celles de ses collègues d'outre-mer, répondent aux mêmes logiques d'écriture que les autres genres journalistiques de l'époque, en particulier la chronique; aussi conservent-elles des traces d'un fort héritage épistolaire. De surcroît, pour pallier le manque de balises dans la manière d'écrire le journal, les correspondants convoquent des formes « canoniques et livresques » : l'influence de la matrice littéraire est tangible.

L'étude du contenu des correspondances de Chauveau révèle qu'il utilise sa tribune dans l'espoir de désenclaver sa nation afin de l'arrimer au reste des Français d'Amérique. Pour y parvenir, il exalte la nostalgie pour la Nouvelle-France en misant sur l'identité de « Français d'autrefois » du Canadien, critique de manière récurrente l'opposant commun, l'Angleterre, et fait ressortir les multiples impacts du pouvoir de la religion catholique, rappelant ainsi la France préévolutionnaire.

Abstract

We analyzed Pierre-Joseph-Olivier Chauveau's foreign correspondences published in the *Courrier des États-Unis* (1828-1938) between 1840 and 1850. The newspaper was produced in New York and reached many French-speaking communities scattered throughout the Americas. Chauveau was the *Courrier's* only French-Canadian correspondent and one of the most prolific among his colleagues. In order to unveil the various influences associated to his writing, we compared his articles with the ones that his Parisian colleagues produced. We observed that more important journalistic genres of the era such as the editorial had a significant impact on their writing. Their articles also contain strong literary and epistolary influences.

We dedicated the most crucial part of our study to the analysis of Chauveau's articles. We discovered that his articles are a means to convince his readers that French Canadians should be perceived as a legitimate part of French America. In order to do so, Chauveau exacerbated the nostalgia for New France. He also tried to prove that French Canadians are actually pre-revolutionary French citizens, namely by highlighting the extent of the Catholic Church's powers. Moreover, by constantly criticizing a common opponent, England, Chauveau aspired to strengthen his readers' sympathy for his nation.

Table des matières

Résumé.....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières	iv
Remerciements.....	vii
Introduction	1
Chapitre 1. <i>Le Courrier des États-Unis</i> : un journal francophone incontournable au milieu du XIX ^e siècle.....	11
1.1 L'immigration francophone aux États-Unis aux XVIII ^e et XIX ^e siècles.....	11
1.2 Les communautés francophones à New York.....	15
1.3 La création de journaux français et canadiens-français	19
1.4 Le journalisme new-yorkais vers le milieu du XIX ^e siècle.....	20
1.5 Les premières années du <i>Courrier des États-Unis</i> (1828-1840).....	23
1.6 L'âge d'or du <i>Courrier</i> sous Frédéric Gaillardet (1840-1848).....	26
Chapitre 2. La correspondance dans le <i>Courrier</i> (1840-1848).....	29
2.1 Les correspondants du <i>Courrier</i>	29
2.2 L'importance générale accordée à la correspondance.....	36
2.3 Poétiques de la correspondance	40
2.3.1 La chronique, au fondement de la correspondance.....	40
2.3.2 Traces de la matrice littéraire.....	42
2.3.3 Traces de la matrice médiatique.....	48
2.3.4 Traces de l'épistolaire	51
2.3.5 Liens avec le reportage.....	55
2.4 Poétiques des correspondances de Chauveau.....	58
Chapitre 3. La correspondance canadienne dans le <i>Courrier</i> : le cas particulier de Chauveau.....	65
3.1 La nostalgie d'une France disparue	69
3.2 Un discours à contre-courant : critique du modèle de gestion des Anglais.....	76
3.3 Apologie du clergé : défense des bienfaits de la religion catholique dans l'éducation des Canadiens Français.....	81
Conclusion	88
Bibliographie	97

À mes parents.

Courrier des Etats-Unis.

ORGANE DES POPULATIONS FRANCO-AMERICAINES.

VOL. XIV.

NEW-YORK, MARDI 17 AOUT 1841.

CORRESPONDANCE CANADIENNE DU COURRIER DES ETATS-UNIS.

N. 73.

Québec le 11 1841.

Espérant avoir à vous signaler quelque démarche importante de notre corps législatif, j'ai retardé pendant plusieurs jours l'envoi de ma correspondance mensuelle; mais, voyant que j'attendais en pure perte, j'ai pris mon parti. Jusqu'à présent, la chambre n'a rien fait. C'est beaucoup dire à l'honneur de ceux qui la composent. Au milieu des incroyables supercheries et des intrigues sans nombre qui les enveloppent, c'est presque miracle qu'ils n'aient par déjà fait beaucoup de mal.

Les espérances des partis opposés ne se trouvent donc ni démenties, ni exaltées; elles sont seulement amorties par la langueur et l'insignifiance de la marche parlementaire. Si, d'un côté, les amis du Canada avec les libéraux du Bas Canada, se sont en partie aliésés, d'un autre côté, le ministère colonial est bien loin d'être omphant. Il faut convenir aussi que, pour les circonstances, ses plans sont singulièrement exagérés. Il pourrait, à la vérité, et par un parti immense de la position inverse que M. Thompson veut que l'on donne aux opinions politiques, dans les deux provinces; mais, pour cela, c'était de la prudence et de la discrétion qu'il s'agit, et c'est sous ce double rapport que péchent et les demi-déclarations d'absolutisme échappées aux journaux officiels, et les décrets de justice que l'on a fait en chambre, au sujet des élections contestées. Le zèle des réformistes convertis s'est, en conséquence, refroidi, et toute l'habileté de M. Thompson ne sera réussie qu'à conserver les choses à peu près telles qu'elles sont, sans qu'il lui soit permis de poursuivre sa carrière d'oppression.

Après s'être fait doter, avec autant de bonheur que de maladresse, de ce mensonger document, l'administration, voyant à sans miséricorde. Il était à craindre que, parmi tous ces libéraux assez bons pour lui accorder leur confiance, il n'y eût en position de réforme embarrassante pour se permettre quelque propos sonnant aux oreilles délicates des officiers. Pour parler à ce grave désagrément, on a tenu ce langage aux réformistes: «Le gouvernement ne saurait être responsable s'il n'a pas l'initiative en tout et partout. Puisque nous consentons à être réformistes comme vous, c'est bien le moins que vous nous laissiez préparer nous-mêmes les réformes; et puis, d'ailleurs, voyez les ministres en Angleterre, ce sont eux qui introduisent toutes les mesures!»

Et ces braves gens ont donné dans le panneau, ils ont accordé tous les privilèges dont jouissent des ministres responsables, à des hommes qui n'ont aucune responsabilité réelle, et dont toute la responsabilité factice n'est basée que sur une déclaration forcée qu'a faite l'un d'entre eux dans une discussion où, poussé au pied du mur, il allait se voir abandonné par tous les réformistes ralliés.

C'est un avantage incalculable que celui de l'initiative en parlement. Ce qui fait, dans tous les pays, la force du parti populaire, c'est d'être le parti du mouvement. En politique, l'offensive est toujours la position la plus avantageuse, et mieux vaut être le torrent que la digue. Or, il résulte du nouvel arrangement que les réformistes seront toujours occupés à se garantir de nouvelles atteintes, sans pouvoir réparer les anciennes; que toute leur énergie sera employée à se protéger contre l'avenir, sans pouvoir se venger du passé; tandis que leurs adversaires auront pour eux toute la force des traditions despotiques, toute l'action du système de favoritisme dont le Conseil Spécial a enveloppé, comme d'un réseau, la partie française de la colonie. Et c'est ainsi qu'un petit groupe d'hommes dont tous les partis sont unanimes à reconnaître l'incapacité, qui ne possèdent pas même la confiance du gouverneur général qui les a pris à son service plutôt comme des valets dociles que comme des conseillers éclairés, sont parvenus à s'emparer de la direction générale des affaires, sans que rien puisse se proposer efficacement si ce n'est par leur entremise. C'est ainsi qu'à la faveur de leur insignifiance même ils se sont hissés à une position que les hommes les plus éminents ne sauraient attendre dans les autres pays; qu'ils se sont posés non seulement comme les ministres d'un état constitutionnel, mais bien plus comme les aviseurs suprêmes d'un monarque absolu, comme des Richelieu ou des Mazarin... moins le génie, seul avantage que l'intrigue ne saurait leur procurer.

Rien n'est plus amusant que de les voir jouer, entre eux, aux ministres, et c'est pour eux, chaque jour, une joie nouvelle de s'entendre interpellé gravement sur tel ou tel sujet. Ils se sont réservé un coin de la chambre qu'ils appellent le *treasury bench*, la banquette ministérielle, et c'est là dessus qu'ils ont déjà déployé toute la mauvaise foi de véritables ministres. Il faut avouer que la manie de reproduire, de calquer tout ce qui se fait dans la mère-patrie, *at home*, manie qui semble dominer dans l'Ouest, (c'est ainsi qu'on appelle maintenant le Haut-Canada), a très bien servi l'ambition de nos pygmées. Les bonnes gens de ces parages sont ravis de voir le Conseil Exécutif se métamorphoser en Ca-

binet, et les mêmes individus qui le composent être à la fois officiers en loi de la Couronne, ministres et représentants du peuple; *bench*, notre droite nationale, nos *debentures*, notre gauche opposée comme des bambins, ils tiennent à tous ces hochets de papier. Ils considèrent le gouvernement responsable comme une curiosité qu'il faut toucher bien délicatement de peur de le briser. Ils s'en laissent continuellement imposer par cette absurde question qu'on leur jette à tout propos: «Voulez-vous faire donc pas d'un gouvernement responsable? Car pour qu'il soit responsable, il faut qu'il ait la liberté d'agir.» Et ils manquent ou du bon sens ou du courage nécessaires pour demander à leur tour à quoi bon serait un gouvernement responsable, qui serait libre de faire le mal, sans que l'on pût lui faire opposition.

Cependant, il ne faut pas croire que tous les représentants réformistes de l'Ouest, qui se sont alliés au gouvernement et ont donné la majorité à Lord Sydenham Thompson, soient tous satisfaits à quoi s'en tenir sur la parole que leur a donnée M. Draper (premier ministre) de l'Ouest et l'un de nos petits ministres), que les conseillers exécutifs choisiraient entre une dissolution du parlement et leur propre dissolution, lorsqu'ils seraient en minorité, ce n'est pas tous de bonne foi qu'ils se sont écriés: «*Now have a responsible government!*» Plusieurs aussi, je n'en dis pas, savent apprécier à sa juste valeur la générosité du million demi, qui n'est qu'une nouvelle spéculation, un nouveau tripot politico-financier pour la maison Baring et Thomson dont Lord Sydenham n'est, en cette affaire, que le commis, et dont L. Melbourne s'était fait le compère. Ils n'ignorent pas, non plus ceux là, que le cautionnement de l'Angleterre, pour cette somme est d'autant plus sûr que la chèrre mère-patrie saura bien se faire rembourser par la colonie jusqu'au dernier penny; mais ils ne pour la plupart, des intérêts personnels qui combattent fortement leurs convictions politiques. Presque tous sont des industriels qui mettent leur avenir dans les *jobs* des travaux publics, ou dans la plupart, des intérêts personnels qui combattent fortement leurs convictions politiques. Presque tous sont des industriels qui mettent leur avenir dans les *jobs* des travaux publics, ou dans la plupart, des intérêts personnels qui combattent fortement leurs convictions politiques. Presque tous sont des industriels qui mettent leur avenir dans les *jobs* des travaux publics, ou dans la plupart, des intérêts personnels qui combattent fortement leurs convictions politiques.

Parmi les nombreux moyens que M. Thompson a pour s'assurer sa majorité en chambre, après avoir usé, dans, de pas tous ceux que je vous ai signalés dans ma dernière correspondance, l'achat public et châté des élus du peuple des *representants*, se trouve au premier rang. Il ne s'est contenté des réformistes de l'Ouest, il a encore voulu au Franco-Canadiens, comme s'il pouvait avoir encore à quelque chose de nous, après nous avoir à moitié défrayés. Depuis son arrivée, il a toujours été singulièrement prompt des démarches de nos hommes politiques, et il a juré à tout prix un complice parmi nous. D'abord, comme vous il s'est adressé inutilement à M. Lafontaine; aujourd'hui M. Morin qui a l'honneur de voir Lord Sydenham à son On a fait beaucoup de bruit à ce sujet. Des gens qui rient de la faiblesse humaine, et jugent peut-être de leur propre cœur celui des autres, ont répandu de vives opi-

niens et propose à M. D... 200 autres dollars pour rompre Je suis trop votre ami pour vous refuser, répond ce dernier vous pas abuser de votre position; au lieu de ces 200 autres dollars à la société môle de New-Brighton un diner à Généreux ami s'écria M. W... transporté. Et il laissa dîner de sardanapale, terminé par une orgie digne de celle de Balzac dans sa *Peau de chagrin*. Enchanté de l'heureux avait fait, le lendemain, M. W... demanda le petit *bill* dit se montait à 300 dollars! Depuis ce jour, M. W... a en hor les amis généreux et les chevaux bais.

Une dernière réflexion sur New-Brighton, avant de prendre d'autres nouvelles, en soulève les toitures à la manière

Épigramme du Courrier des Etats-Unis.

à dans New-Brighton. — Les originaux. — La colonie indisciplinée, le chien au bal. — Un marché d'Y. — Les loafers. — Thérèse Elssler. — Le portrait de — Les bottes en décors. — Une aventure de jeunes — Le prince de Joinville. — Les rivalités. — Une pré — Les Larangues.

riginaux qui forment là un bizarre assemblage; mais déjà ma première lettre, bien inoffensive d'intention, a mis une foible de curieux et de fâchés à ma piste. Que serait-ce si je me mettais à faire de la malice pour tout de bon?... Tous les amour propres piqués me courraient sus comme après un chien enragé. Je veux donc tenir ma langue. Je ne vous dépeindrai de New-Brighton ni cette vieille dame américaine appelée la *Colonel* de la société, qui guette tout, règle tout, ordonne tout, qui vous dit à table: «Mais, monsieur, vous n'avez plus de vin; garçon, donnez donc une bouteille de vin à monsieur.» Je ne vous peindrai pas cet autre original qui, chaque jour, au moment où l'on va se mettre à table, apparaît, et traverse lentement le salon des dames en tenant d'une main un

et en jouant

Remerciements

La remise de ce mémoire conclut un essoufflant et grisant parcours. Je me revois, incapable de tenir en place, fouler le campus de l'Université Laval pour la première fois.

Même si la rédaction de ce mémoire s'est surtout faite de manière solitaire, je ne peux passer sous silence le soutien constant de mes proches, qui m'ont permis de mener à terme le curieux et enlevant projet que constitue un parcours aux études supérieures.

Papa, le meilleur des profs, merci d'avoir su me montrer ce qu'est d'être épanoui et si heureux professionnellement. Maman, ma voyageuse préférée, merci pour ton appui indéfectible dans mes projets ici comme ailleurs. Merci à vous deux d'avoir accepté avec sérénité ma trajectoire pour le moins sinueuse!

Mère-Grand, merci d'avoir été présente dès mes premiers gazouillis et de me soutenir dans toutes mes péripéties, notamment grâce à tes adorables petits mots et à tes pots de sauce à spaghetti végétal.

Justine et Christine, merci pour votre audace. Vous m'inspirez depuis toujours.

Marie-Line, ou plutôt *Mariclou*, merci de m'encourager avec un entrain inégalé depuis toutes ces années.

Anne-Sophie/Maiba, mon modèle d'intelligence, merci de toujours m'avoir incité à me remettre en question. Merci aussi pour tes succulents *qiezi* et autres douceurs culinaires.

Sébastien, mon érudit d'ami, merci pour les encouragements, les histoires rocambolesques et les fous rires, à Victoria, à Québec et à Sherbrooke.

Estelle, merci d'avoir toujours été partante pour diverses activités. Nos séances d'étude ont rendu la tâche de rédaction vraiment plus agréable, surtout lorsqu'elles se couplaient à une randonnée et à une visite à la *P'tite Brûlerie*.

Cloë, brillante amie/colocataire, merci d'avoir toléré mes drôles habitudes alimentaires qui me permettaient de continuer à écrire.

Jonathan, vif partenaire de sorties culturelles, merci pour ton enthousiasme. Ces agréables activités, qui me changeaient les idées, étaient avant tout des prétextes pour passer du temps avec toi, mon ami.

Emmanuelle et Gabriel, merci à vous deux, chers énergiques partenaires de voyage. J'espère que vous savez à quel point que notre escapade new-yorkaise m'a revigoré.

Audrey, merci pour les escapades en Estrie, le chocolat et tes « T'as écrit combien de pages aujourd'hui? ».

Diane, merci pour la compagnie dans la recherche et pour tous ces réconfortants cafés.

William, mon jovial et ricanneur ami, merci pour ta présence et ton intérêt pour ma vie d'étudiant « éternel ».

Lise Dufresne et Lise Martin, mes enseignantes préférées, merci. À la première, merci d'avoir éveillé en moi la passion des langues étrangères; à la seconde, merci pour ton humanisme, ton expertise et ta confiance.

Guillaume Pinson, merci d'avoir dirigé mes travaux avec lucidité, enthousiasme et ouverture. Grâce à vous, j'ai pu découvrir le captivant domaine de l'histoire littéraire de la presse.

Javier Vargas de Luna, Elspeth Tulloch, Olga Héli-Bongo, Jean-Philippe Marcoux et Denyse Noreau, merci pour vos approches sensibles et colorées. Vos cours m'auront beaucoup marqué.

Mylène Bédard et Andrée Mercier, merci pour vos lectures attentives et votre rigueur.

Merci aussi aux employés de la bibliothèque Jean-Charles-Bonenfant ainsi qu'à ceux de la bibliothèque de l'Assemblée nationale pour leur aide précieuse.

En définitive, merci au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), au Fonds de recherche en Société et Culture du Québec (FRQSC), à la Chaire pour le développement de la recherche de l'expression de la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN), à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université Laval (FLSH), à la Fondation de l'Université Laval (FUL) pour le soutien financier et les opportunités de travail formatrices. Un merci tout particulier à Mélanie Ringuette de la FUL.

Introduction

Tout au long du XIX^e siècle, nombreux étaient les hommes de lettres qui conjuguèrent leurs activités journalistiques et littéraires avec une fervente implication en politique. Selon la professeure et chercheuse Nova Doyon, l'éloquence et la maîtrise de la rhétorique servaient en fait de tremplin pour des finalités jugées plus nobles : « les François-Xavier Garneau, les Antoine Gérin-Lajoie et les Étienne Parent [...] se sont servi de la littérature pour acquérir une certaine renommée... La littérature constituait pour eux un moyen de se faire connaître et d'accumuler un capital symbolique qui facilitait l'accès à une carrière honorable¹ ». Or, les chercheurs qui se sont consacrés à l'étude de ces figures marquantes se sont davantage penchés sur la carrière politique de ceux-ci, leurs activités de journalistes ayant encore peu été étudiées. C'est le cas pour Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, dont le travail de journaliste est souvent oublié. Il est en effet surtout connu pour avoir été le premier premier ministre de la province de Québec au cours des six années ayant suivi les débuts de la Confédération (1867-1873). Comme nous le verrons, Chauveau est aussi le correspondant le plus prolifique du *Courrier des États-Unis* de New York dans la décennie 1840.

Par ailleurs, depuis les années 1990, un nombre croissant de spécialistes de l'histoire de la littérature reconnaissent l'horizon littéraire du journal du XIX^e siècle. Plusieurs ouvrages se consacrent désormais à démontrer l'étendue des liens inextricables entre la presse et la littérature pendant ce siècle marqué par la prolifération des journaux en Occident. Parmi ces ouvrages, nous retrouvons notamment la synthèse *La civilisation du journal : histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*² et l'ouvrage de Marie-Ève Thérénty *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle*³. Plus près du sujet de notre mémoire, nous comptons le plus récent livre de Guillaume Pinson *Développement et expansion de la culture médiatique francophone de 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*⁴, l'étude comparative de Nova Doyon sur le Bas-

¹ Nova Doyon, *Formation des cultures nationales dans les Amériques : le rôle de la presse dans la constitution du littéraire au Bas-Canada et au Brésil au début du XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 158.

² Dominique Kalifa [dir.], *La civilisation du journal : histoire culturelle de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Nouveau Monde, 2011, 1762 p.

³ Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, 400 p.

⁴ Guillaume Pinson, *Développement et expansion de la culture médiatique francophone de 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 359 p.

Canada et le Brésil⁵ ainsi que l'ouvrage sur le journal *Le Canadien* dirigé par la professeure Micheline Cambron⁶. En ce qui a trait spécifiquement à l'analyse des poétiques d'écriture du journal, l'ouvrage de Thérénty demeure la référence incontournable à ce jour. Cette spécialiste s'attache entre autres à mettre en lumière les manières dont la littérature infléchit l'écriture de plusieurs genres journalistiques : la chronique, l'éditorial, la critique, le fait divers et le roman-feuilleton. Elle illustre également comment le roman, en particulier le roman réaliste, est teinté par les poétiques d'écriture du journalisme; les influences sont bidirectionnelles, les deux se nourrissant constamment l'un de l'autre. Dans un article publié en 2003, Thérénty montre en effet que « les rapports entre presse et littérature s'esquissent [...] dans le journal au XIX^e siècle à travers un tourniquet sans fin, un cercle vertueux dont il est difficile et en même temps absolument essentiel pour [les] études du dix-neuvième siècle de comprendre le mouvement⁷. »

Malgré un souci de décloisonner les objets d'étude et d'inclure des genres souvent oubliés, les spécialistes se sont encore peu penchés sur la correspondance à l'étranger. Même dans l'étude pourtant très exhaustive de Thérénty, ce genre de presse n'est pas pris en compte. Le genre est cependant florissant au XIX^e siècle, et un solide de réseau de correspondants permet souvent d'accroître l'influence de certains journaux. C'est le cas du *Times* anglais qui domine la presse britannique pendant toute la première partie du XIX^e siècle. Or, « much of its prestige derived from the fact that it had more correspondents reporting more frequently and fully from European capitals than its rivals.⁸ » En Angleterre, la pratique des correspondants remonte à la fin du XVIII^e siècle, lorsque la presse se professionnalise et exige une collecte de l'information plus méthodique et rigoureuse. Lors des bouleversements de 1789 en France, « the London newspapers showed some initiative in covering them. The *Morning Post* actually sent out a man in early summer, 1789 only for him to miss the fall of the Bastille⁹. » Ces informations, bien que révélatrices, sont circonscrites à l'Angleterre et aux États-Unis. Quelques études abordent certes brièvement l'envoyé spécial français, notamment lors de la guerre de Crimée et plus tard lors de la

⁵ Nova Doyon, *op. cit.*

⁶ Micheline Cambron [dir.], *Le journal Le Canadien : littérature, espace public et utopie, 1836-1845*, Saint-Laurent (Québec), Fides, 1999, 419 p.

⁷ Marie-Ève Thérénty, « Pour une histoire littéraire de la presse au XIX^e siècle », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol.3 (hiver 2003), p. 627.

⁸ Kevin Williams, *International journalism*, Londres, SAGE Publications Ltd, 2011, p. 43.

⁹ *Ibid.*, p. 49.

guerre russo-japonaise, mais elles servent surtout à contextualiser l'émergence de la profession de reporter¹⁰.

Notre mémoire vise pour sa part à susciter l'intérêt pour la correspondance à l'étranger rédigée en français, tout particulièrement dans les Amériques. De façon générale, on connaît encore assez peu la presse francophone ancienne, surtout celle de hors de la France et du Québec¹¹. Les nouvelles rédigées sur les communautés francophones des Amériques proviennent alors souvent de la presse anglaise, moins sensible à leurs préoccupations et à leurs aspirations¹². Pourtant, les correspondants francophones d'Amérique du Nord, dont certains sont des Canadiens, publient, à l'instar de leurs collègues français, des articles dans de grands journaux américains. Leur voix n'est pas complètement absente. Parmi les journaux nord-américains rédigés en français dans lesquels on retrouve un espace important dédié aux correspondances venant de l'étranger, il est impossible de passer sous silence le *Courrier des États-Unis* de New York, dont la pérennité est exceptionnelle. Fondé au tournant des années 1830, il existe pendant plus d'un siècle, sa publication cessant tout juste avant la Seconde Guerre mondiale. Aussi sa circulation est-elle remarquable. Véritable « journal-carrefour qui irrigu[e] le système médiatique du continent¹³ », le *Courrier* circule à travers les Amériques entières, en passant par la Louisiane, la Californie, le Canada, les Antilles, l'Argentine et même le Brésil. Conséquemment, s'intéresser à ce journal permet d'analyser les thématiques sociales, politiques et culturelles transmises dans un grand journal francophone qui contribue à fédérer ces communautés francophones du XIX^e siècle. Se pencher en particulier sur les articles des correspondants du journal en question, qui sont des témoins privilégiés et directs, favorise une compréhension plus approfondie d'une part importante de ces sociétés.

¹⁰ Voir l'ouvrage de Kevin Williams (*op. cit.*) et l'introduction du dossier *Sur le journalisme* consacré au correspondant à l'étranger : Zelia Leal-Adghirni, Guillaume Pinson et Denis Ruellan, « Correspondants à l'étranger, Introduction », dans *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], vol. 5, n°1 – 2016, mis en ligne le 15 septembre 2016. (consulté le 12 mars 2019) URL : <http://surlejournalisme.com/rev>

¹¹ Un ouvrage s'y consacre de manière frontale, celui d'Alexandre Bélisle qui s'intitule *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, Ateliers typographique de « L'opinion publique », 1911, 434 p. Il semble qu'il s'agisse de la seule étude ayant un sujet d'étude aussi large. Elle gagnerait à être complétée par des données actualisées.

¹² C'est du moins la conclusion à laquelle Françoise Lejeune arrive dans un article portant sur le traitement des insurrections de 1837 dans les journaux parisiens de l'époque : Françoise Lejeune, « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, vol. 56, n°4, printemps 2003, p. 481-512, dans Anthony Grolleau-Fricard, « Le Courrier des États-Unis entre France, États-Unis et Canada », thèse de doctorat en histoire, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009, f. 170.

¹³ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 95.

Nous l'évoquons d'emblée, un correspondant nord-américain est particulièrement prolifique pendant la période considérée comme « l'âge d'or du journal¹⁴ », soit pendant l'ère du directeur et éditeur du journal Frédéric Gaillardet (1840-1848). Il s'agit du Canadien français Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Le politicien et homme de lettres originaire de la ville de Québec collabore de manière régulière au journal pendant près d'une décennie, de 1840 à 1849. Gaillardet recrute ce correspondant peu de temps après que les poèmes en faveur des insurrections de 1837-1838 de Chauveau soient publiés dans le journal *Le Canadien*. L'historien Yvan Lamonde montre que ce sont d'ailleurs les rébellions des Patriotes qui impulsent l'intérêt du *Courrier pour le Canada*¹⁵. Il faut aussi savoir que Gaillardet aspire à élargir la mission du journal, lequel est essentiellement tourné vers la France et rend peu compte du quotidien des francophones d'Amérique du Nord. Il recrute quelques correspondants hors de la France et certains d'entre eux écrivent tout de même leurs articles depuis la Louisiane, le Mexique et l'Argentine. Ils contribuent cependant au journal de façon épisodique : en aucun cas durant la décennie 1840 la régularité de ces collaborateurs se trouvant en Amérique n'égale celle du correspondant canadien. En effet, Chauveau publie vingt-cinq correspondances, ce qui contribue à faire de lui le correspondant nord-américain dont la contribution est la plus régulière durant cette période.

Cette décennie est une période charnière dans l'histoire canadienne : l'Acte d'Union entre le Bas-Canada et le Haut-Canada marque le début de la « Province du Canada »; la crise ministérielle de 1843 propulse le pays dans une impasse politique; les tensions entre l'Angleterre et les Canadiens français semblent de nouveau poussées à leur paroxysme. L'étude des correspondances de Chauveau dévoile certaines de ces préoccupations. De surcroît, l'analyse des correspondances du journaliste rend possible l'exposition d'un point de vue sur l'histoire canadienne-française souvent absent de la presse des Amériques du XIX^e siècle. Or, comment ces enjeux et phénomènes sont-ils représentés dans ce journal? Ses correspondances traitent-elles essentiellement de politique, comme nous serions d'emblée porté de le croire? Au contraire, Chauveau fait-il part de certains enjeux moins convenus? La marginalisation politique des Canadiens français de l'époque fait effectivement en sorte qu'ils misent surtout sur une puissante identité culturelle plutôt que politique pour faire rayonner leur nation¹⁶.

¹⁴ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 112.

¹⁵ Yvan Lamonde, « Le Bas-Canada et Le Courrier des États-Unis de New York (1828-1840) » dans *Les Cahiers des dix*, n°56, 2002, p. 217-233.

¹⁶ Nova Doyon, *op. cit.*, p. 16 et suivantes.

Nous souhaitons ainsi analyser la part dite « exportable » des enjeux canadiens dans un journal écrit en français dont la portée est inégalée au milieu du XIX^e siècle. Afin d'y parvenir, nous avons dépouillé le *Courrier des États-Unis* au courant de la décennie 1840. Notre point d'ancrage a été les correspondances de Chauveau. Nous avons compilé les vingt-cinq articles du journaliste¹⁷. Nous avons par la suite comparé ses articles avec ceux d'autres correspondants, français et majoritairement originaires de Paris, qui s'associent au *Courrier* au courant de la même décennie. Cette manière de procéder permet d'évaluer de quelle manière les articles de Chauveau s'inscrivent dans une plus générale poétique de la correspondance et en quoi ils font écho à l'écriture des autres correspondants du *Courrier*¹⁸. Nous pouvons dès lors parler d'un prisme d'analyse essentiellement canadien (pour les références à une société, à un contexte politique ou encore à certains événements), mais qui inclut aussi la France.

Afin de pouvoir procéder à cette comparaison, nous avons dépouillé les deux exemplaires du journal précédant la date de publication de chacun des articles de Chauveau et les deux exemplaires suivant la publication de ceux-ci¹⁹. Dans ces exemplaires, nous avons analysé toutes les correspondances que nous avons pu relever. Puisque les articles de Chauveau sont davantage publiés dans la première moitié des années 1840, nous avons parcouru un nombre important de livraisons du journal publiées entre 1840 et 1845. Nous avons par ailleurs tâché de vérifier quels sujets sont récurrents dans les correspondances et qui les signent. Nous avons également vérifié quelle place occupent les correspondances dans le journal (première page, deuxième page, dernière page, etc.) et si une certaine constance peut être observée quant au choix de l'emplacement choisi. Aussi, nous avons tenté de faire état de certains échos et « dialogues » entre les correspondances et les autres

¹⁷ Nous nous sommes fondé sur le dépouillement de Lucie Robert, professeure de littérature à l'Université du Québec à Montréal. Robert a dépouillé le *Courrier* de manière exhaustive entre 1840 et 1850 et a colligé tous les articles de Chauveau qu'elle a trouvés. Elle est arrivée au nombre de vingt-cinq. Nous la remercions de nous avoir transmis les dates exactes des articles.

¹⁸ Nous pencher sur l'intégralité des correspondances pendant la décennie 1840 aurait été une tâche prenant des proportions thétiqes. Grolleau-Fricard estime qu'entre 1840 et 1841 seulement, 113 correspondances ont été publiées. Ainsi aurions-nous dû, pendant toute la décennie, éplucher plusieurs centaines d'articles. Nous avons préféré obtenir une bonne vue d'ensemble, tout en nous concentrant de manière plus approfondie sur les articles de Chauveau. Notre méthode comporte certes certaines lacunes : il est possible que nous n'ayons pas croisé les articles de certains correspondants. Nous pouvons tout de même retracer les principaux correspondants du *Courrier*, ceux qui publient dans le journal avec une relative régularité. Notre corpus demeure par ailleurs important et donne accès à une pléthore d'enjeux présents dans le *Courrier* entre 1840 et 1850.

¹⁹ Dans la bibliographie, à des fins de clarté, nous avons séparé les exemplaires du *Courrier* contenant les articles de Chauveau de ceux qui contiennent les correspondances des collaborateurs parisiens.

genres. Nous nous sommes posé les questions suivantes : les correspondances sont-elles reprises dans d'autres articles? Donnent-elles lieu à une couverture particulière? À des commentaires, des précisions émises par la rédaction du journal²⁰?

À cette analyse de contenu s'est ajoutée une étude de la poétique des correspondances. Nous souhaitons savoir comment les articles des correspondants du *Courrier* sont rédigés et s'ils répondent à des logiques d'écriture semblables aux autres sections du journal, toutes teintées, selon Thérénty, par deux matrices, littéraire et médiatique²¹. Nous avons plus précisément voulu vérifier la présence de traces des écritures épistolaires, de l'écriture intime et du modèle conversationnel dans les correspondances canadiennes et françaises. De la même façon, nous avons tenté de voir comment ces diverses écritures réagissent aux impératifs de l'actualité, afin de mieux mesurer cette fois la part qu'occupe la matrice médiatique dans le système des correspondances. Les questions suivantes ont orienté nos recherches : les manières d'écrire des correspondants francophones d'Amérique du Nord répondent-elles aux logiques de la presse française et parisienne? Ou bien existe-t-il des manières typiquement franco-américaines de rédiger ces correspondances? La manière d'écrire de Chauveau se coule-t-elle dans les mêmes modèles que ceux des correspondants parisiens? Dans quelle mesure les journaux francophones en Amérique du Nord sont-ils influencés par la France, et inversement par les pratiques journalistiques inhérentes à leur ancrage dans le monde américain de l'information? Fondé sur des principes de circulation et d'échange, le genre de la correspondance est un bon point de départ pour tenter de répondre à de semblables questions, qui se posent sur l'organisation générale de la presse francophone. Même si notre corpus est restreint, il permet d'envisager ces questions générales sous l'angle du journal francophone qui était alors le plus important des Amériques²². Aussi souhaitons-nous savoir s'il existe des différences cruciales dans la manière d'écrire des correspondants qui pourraient être imputables à l'éloignement géographique et à l'influence des particularités du journalisme nord-américain. Le *Courrier* pourrait en fait constituer un espace polyphonique, perceptible dans diverses pratiques de la correspondance, en raison

²⁰ À noter que nous avons décidé de ne pas relever les mentions d'erreur de langue dans les correspondances. Nous avons donc omis d'indiquer le [sic] aux endroits où la graphie des mots ne s'arrime pas aux normes du français écrit du XXI^e siècle.

²¹ Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, op. cit.

²² Guillaume Pinson, op. cit.

du fait qu'il est situé au croisement des traditions américaines et françaises du journalisme et qu'il est un carrefour important dans la circulation de l'information rédigée en français.

Si notre problématique ne semble pas avoir été traitée dans la forme que nous lui avons donnée, plusieurs ouvrages et études se sont révélés utiles et ont enrichi notre analyse. Le *Courrier des États-Unis* a été l'objet d'une thèse relativement récente²³. Anthony Grolleau-Fricard propose une analyse historique du journal, d'où l'absence de réflexion sur les poétiques²⁴. Un chapitre est néanmoins consacré aux correspondants et aux sujets récurrents dont ceux-ci rendent compte. Quelques pages sont dédiées aux conditions ayant mené à l'embauche de Chauveau et aux diverses préoccupations que ce dernier transmet aux lecteurs du *Courrier*. En plus de cette thèse, quelques autres études ont été consacrées à Chauveau. À notre connaissance, toutefois, aucun chercheur ne s'est vraiment penché sur les activités de journaliste de Chauveau. Comme nous l'avons mentionné, cette période de sa vie a souvent été oubliée au profit de son travail de politicien. Certes, l'article de l'historien Gilles Gallichan²⁵ dresse un portrait assez complet du parcours professionnel du journaliste. Le court article ne comprend, cela dit, qu'une seule et brève mention sur la collaboration de Chauveau au *Courrier*. Gallichan affirme que « [l]es chroniques régulières [de Chauveau] sur l'actualité sociale et politique affinent sa vision et son style²⁶ », sans développer davantage cette prémisse. L'article sur Chauveau tiré du Dictionnaire biographique du Canada comprend quant à lui quelques passages de plus grande envergure sur la collaboration de Chauveau au *Courrier* : « [d]ans ces billets [...] Chauveau commente la situation canadienne, en l'analysant le plus souvent par rapport à la politique coloniale britannique. Le ton est sobre et courtois; l'interprétation qu'il donne est souvent juste et toujours pénétrante²⁷. » À cette présentation se greffe un bref résumé du contenu de quelques articles, lesquels sont parfois cités directement : « Chauveau expose les problèmes d'une colonie dominée par le mercantilisme et figée dans son "moyen âge",

²³ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*

²⁴ Françoise Granger-Remington, à la fin des années 1970, a aussi consacré sa thèse à l'étude du *Courrier des États-Unis* (pour la référence complète, voir la bibliographie). Malgré nos tentatives répétées, nous n'avons malheureusement pas réussi à mettre la main sur le document.

²⁵ Gilles Gallichan, « Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : portrait en trois temps », dans *Histoire Québec*, vol. 12, n°12, 2006, p. 24-30.

²⁶ *Ibid.*, p. 29.

²⁷ Jean Hamelin et Pierre Poulin, « CHAUVEAU, PIERRE-JOSEPH-OLIVIER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003–2019, http://www.biographi.ca/fr/bio/chauveau_pierre_joseph_olivier_11F.html (consulté le 10 septembre 2019)

comme en témoignent “l’influence croissante” du clergé, “la piété remarquable dans les hautes classes [et les] superstitions encore tenaces chez le peuple.”²⁸ » [...] Nous pouvons ensuite lire dans cette entrée du dictionnaire « [qu]’[a]u plus fort de la crise survenue sous le gouverneur Sir Charles Theophilus Metcalfe en 1844, Chauveau dénonce dans le *Courrier* l’irréalisme du projet confédératif avancé dans le rapport Durham²⁹. » Ces précisions, aussi éclairantes soient-elles, ne sont pas véritablement contextualisées ni couplées à des analyses complètes et détaillées.

Pour sa part, l’historien des idées Yvan Lamonde a consacré un article aux liens entre le Canada français et le *Courrier*³⁰. Il rend compte du traitement de l’information sur le Canada français – alors encore appelé Bas-Canada – dans le journal en question, et ce, dès sa création. L’étude de l’historien s’arrête néanmoins en 1840, juste avant le début de la période qui nous intéresse. Enfin, le spécialiste de l’histoire de la communication littéraire Guillaume Pinson s’est intéressé dans son récent ouvrage³¹ aux mutations des journaux francophones des Amériques et de l’Europe du dernier tiers du XVIII^e siècle jusqu’à la Seconde Guerre mondiale. Bien que la figure du correspondant ne soit pas longuement abordée dans le livre, la synthèse permet de saisir comment l’information circule à travers les diverses aires géographiques et culturelles du monde francophone à l’époque où Chauveau rédigeait ses correspondances.

Il nous paraît essentiel à ce stade-ci de définir brièvement deux termes qui sont récurrents dans nos recherches. Nous entendons le terme « correspondance », pour reprendre les propos d’Anthony Grolleau-Fricard, comme « toutes les lettres et les articles envoyés par des correspondants situés hors de New York³². » Le passage « hors de New York » est l’élément vital : nous nous sommes penché exclusivement sur les articles de journalistes et de collaborateurs francophones se trouvant à l’extérieur de la ville où est produit et publié le journal³³. Les mentions dites liminaires comprenant le terme « Correspondance » ainsi que la ville d’où la correspondance a été envoyée ont été des

²⁸ *Id.*

²⁹ *Id.*

³⁰ Yvan Lamonde, *op. cit.*

³¹ Guillaume Pinson, *op. cit.*

³² Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 156.

³³ Pour cette raison, nous avons exclu de notre analyse le collaborateur aux pages culturelles de Régis de Trobriand. Dans la thèse de Grolleau-Fricard, l’homme de lettres et militaire de Trobriand est considéré, à l’instar de Chauveau, comme un collaborateur prolifique. Il rédige toutefois ses pages culturelles (appelées « chroniques du lundi ») depuis New York. L’élément « étranger » associé au statut de correspondant n’est donc pas présent.

critères d'inclusion dans notre analyse. Dès lors, tout article intitulé « Chronique de ... » a été exclu de notre analyse, même si, nous le verrons, une parenté est indéniable entre les deux genres. Pour ce qui est du terme « francophonie », nous reprenons la définition que déclinent Frenette et ses collaborateurs. Nous entendons qu'il s'agit d'une « aire linguistique, indépendant[e] des variantes phonétiques et lexicales³⁴ »; nous prenons en considération les lieux où se parle le français dans les Amériques, peu importe la superficie de ces lieux et la taille des communautés.

En se fondant sur ces sources et l'étude du corpus primaire, le présent mémoire commence par faire le point sur l'histoire du *Courrier*. Dans le premier chapitre, nous contextualisons le développement du journal et son importance dans le réseau des journaux francophones d'Amérique. Nous rendons aussi compte de l'immigration française et canadienne-française aux États-Unis. Nous focalisons notre attention sur les communautés francophones qui s'établissent à New York et en Nouvelle-Angleterre. Nous consacrons ensuite quelques paragraphes au journalisme new-yorkais de la même période. Dans le deuxième chapitre, nous nous penchons sur la pratique de la correspondance entre 1840 et 1850. C'est dans ce chapitre que nous nous intéressons aux poétiques d'écriture de la correspondance. Dans un premier temps, nous nous intéressons aux influences des autres genres comme la chronique, puis à celle du reportage sur la manière de bâtir la correspondance à l'étranger. Dans un deuxième temps, nous rapprochons les poétiques d'écriture des correspondants français de celle du correspondant canadien afin d'en faire ressortir les similitudes et les différences.

Nous nous concentrons enfin, dans le troisième chapitre, sur les correspondances de Chauveau. Nous aspirons à montrer comment celles-ci se démarquent au sein de ce corpus et pourquoi elles revêtent une importance certaine. Nous développons l'hypothèse que par le truchement de ses correspondances, Chauveau cherche à désenclaver sa nation, à l'arrimer à la France par le biais de stratégies rhétoriques axées sur l'exaltation d'éléments liés à l'identité de « Français d'autrefois » des Canadiens. L'omniprésence de la religion catholique et de la critique de l'administration coloniale britannique sont des sujets récurrents dans les articles du correspondant; nous tentons de défendre l'idée qu'il s'agit

³⁴ Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc Saint-Hilaire [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.1.

d'un choix conscient qui permet de consolider l'idée de l'importance de l'identité française chez le journaliste canadien-français.

Chapitre 1. *Le Courrier des États-Unis* : un journal francophone incontournable au milieu du XIX^e siècle

1.1 L'immigration francophone aux États-Unis aux XVIII^e et XIX^e siècles

Dès le XVI^e siècle, des motifs géostratégiques, économiques et religieux justifient le désir des puissances européennes de peupler le Nouveau Monde. Le territoire qui deviendra les États-Unis exerce un attrait particulier sur ces puissances, et la Révolution américaine (1775-1783) contribue à valoriser l'image du pays qui vient de se former³⁵. À la même époque, les relations diplomatiques entre les États-Unis et la France s'accroissent. Ces relations s'établissent d'ailleurs dans un contexte de tensions importantes entre la France et l'Angleterre, et Paris devient un centre névralgique pour la diplomatie et l'économie états-uniennes³⁶. Les hommes d'affaires de passage dans la capitale française en profitent pour faire « miroiter un nouveau rêve de colonisation de terres vierges et riches³⁷ ». Aussi la Révolution française est-elle bénéfique pour les États-Unis : la crise de 1789 favorise « les plans de nouveaux investissements outre-Atlantique, poussant des centaines de Français à traverser l'océan³⁸. » Pendant la période révolutionnaire, ce sont 25 000 Français qui traversent l'Atlantique afin d'émigrer aux États-Unis. Parmi eux, on retrouve principalement des révolutionnaires modérés, des républicains menacés et des Français expulsés de Cuba³⁹. La nation états-unienne accueille même des figures incontournables de l'histoire, notamment les Bonaparte. Ils s'installent, à l'instar de nombreux immigrants qui leur succèdent, dans les États de la Côte est (New York, Pennsylvanie, New Jersey) et en Louisiane. Une deuxième vague d'immigration de bonapartistes et de républicains a lieu une vingtaine d'années plus tard, vers 1815⁴⁰.

³⁵ Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc Saint-Hilaire [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 7.

³⁶ Matteo Sanfilippo, « Les immigrants franco-européens », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc Saint-Hilaire [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 83. À noter qu'il s'agit de l'image de l'Amérique, mais en dehors de toute liaison avec le Canada et les anciennes colonies françaises.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*, p. 84.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 291.

Au XIX^e siècle, le caractère économique de l'immigration devient plus important : les perspectives d'emploi reluisantes aux États-Unis attirent de nombreux Européens, dont des Français, en quête d'une meilleure vie. Ces immigrants assurent une présence de plus en plus forte dans le commerce, les services, l'hôtellerie et la restauration⁴¹. Grolleau-Fricard note que c'est véritablement au courant de la période s'échelonnant de 1830 à 1850 que le nombre d'immigrants arrivant dans ce pays explose. En effet, deux décennies plus tôt, entre 1810 et 1820, 114 000 Européens entrent aux États-Unis dans le but d'y refaire leur vie. Après 1832, en moyenne 60 000 Européens par an s'y établissent. Au courant de la décennie 1850, le nombre d'immigrants quintuple : 400 000 Européens arrivent alors aux États-Unis⁴².

Quelles sont les causes de l'augmentation de l'immigration en Amérique, et particulièrement aux États-Unis, à partir de la fin du premier tiers du XIX^e siècle? Nous l'avons évoqué, l'espérance d'une vie meilleure dans un pays qui séduit de plus en plus l'imaginaire est l'une de ces raisons. Vers le milieu du siècle, pourtant, plusieurs facteurs se conjuguent pour favoriser le départ de l'Europe. En France, les années entre 1846 et 1854 sont décisives. En un peu moins d'une décennie, la pression démographique augmente de manière soutenue, ce qui contribue à raréfier les ressources présentes dans les campagnes. Les révoltes de Février et de Juin 1848 incitent par ailleurs certains Français à fuir le pays. L'État français se sert quant à lui du prétexte de la ruée vers l'or californienne, dont le début concorde avec le moment des révoltes, pour se débarrasser de quarante-huitards jugés dérangeants⁴³. L'intervention gouvernementale n'est toutefois pas nécessaire dans plusieurs cas : de nombreux Français choisissent de partir pour la Californie de leur propre gré dans le but de s'enrichir⁴⁴. Ce « rêve californien » attire entre

⁴¹ Matteo Sanfilippo, *op. cit.*, p. 88.

⁴² Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 25.

Comme l'indique l'auteur, il est ardu de savoir combien de Français et de francophones européens font partie de ce lot.

⁴³ Matteo Sanfilippo, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁴ Concernant la folie de la ruée vers l'or en Californie, l'ouvrage suivant peut être éclairant : Annick Foucrier, *Le rêve californien. Migrants français sur la côte Pacifique. XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 1999, 428 p.

25 000 et 30 000 ressortissants français⁴⁵, le désir d'aventure et l'attrait de la richesse étant des incitatifs suffisants pour justifier leur départ⁴⁶.

Si les circonstances sont réunies pour favoriser une immigration massive, encore faut-il que les structures étatiques puissent permettre les déplacements hors pays. Au XIX^e siècle, comme l'indique Rygiel, les Européens se heurtent à moins « d'entraves légales⁴⁷ ». La disparition graduelle du féodalisme et du second servage induit une augmentation marquée des déplacements interétatiques et intercontinentaux. De plus, comme les États renoncent souvent au contrôle de l'émigration, les ruraux sont libres de franchir les frontières⁴⁸. Les Français paraissent plus choyés que la majorité de leurs voisins : le lien féodal les attachant à la terre est rompu tôt, facilitant ainsi leurs déplacements. Dès les années 1820, le port du Havre commence à être utilisé, comme l'affirme Maire, pour le transport des émigrants vers les Amériques⁴⁹. Plus les années avancent, plus le port devient un emplacement névralgique pour le départ de nombreux Français vers les Amériques.

Un peu plus tard, l'immigration canadienne-française aux États-Unis s'ajoute aux vagues d'immigration européenne. Jusqu'à la fin du premier tiers du XIX^e siècle, quelques groupes de Canadiens français quittent ponctuellement leur nation pour les États-Unis. Ces Canadiens occupent divers emplois, surtout dans l'État du Vermont, où ils travaillent notamment comme bûcherons, agriculteurs et ouvriers dans les carrières. D'autres se rendent jusque dans l'État de New York et, afin de subsister, s'associent à divers projets financés par le gouvernement⁵⁰. Ces groupes d'individus demeurent somme toute épars et peu nombreux, ils ne sont pas suffisants pour former de véritables communautés. C'est surtout à partir de 1840 que l'émigration canadienne-française massive débute : pendant

⁴⁵ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 296.

Le *Courrier des É-U*, constatant que ces milliers de Français choisissent de s'établir en Californie, lance une édition californienne en juin 1850.

⁴⁶ Parmi les Européens francophones du XIX^e siècle, il n'y a pas que les Français qui émigrent de manière de plus en plus marquée. En effet, des Belges émigrent en terre états-unienne, des Suisses également. L'immigration de ces groupes ethniques est cela dit nettement moins importante. À ce sujet, voir la p. 87 du chapitre de Sanfilippo.

⁴⁷ Philippe Rygiel, *Le Temps des migrations blanches. Migrer en Occident, du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle*, Paris, Éditions Publibook, 2010, p. 47.

⁴⁸ *Id.* La migration s'inscrit dans une tradition de déplacement quasi millénaire. L'assouplissement des règles de déplacement, comme l'explique Rygiel, n'instille pas le désir de migrer. Ce désir est de fait déjà présent, la migration étant une pratique ancienne pour les ruraux européens.

⁴⁹ Camille Maire, *En route pour l'Amérique : l'odyssée des émigrants en France au XIX^e siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 13.

⁵⁰ Armand Chartier, *The Franco-Americans of New England: a history*, Manchester, Institut français of Assumption College, 1999, p. 4.

les décennies 1840-1860, quelque 105 000 Canadiens français arrivent en terre états-unienne⁵¹. Graduellement, des communautés se forment.

L'économie difficile des années 1830-1840 dans la partie francophone du Canada explique en grande partie cet exode. Pendant ces deux décennies, le capitalisme commercial se développe, bouleversant le monde du travail et la vie dans les campagnes⁵². De surcroît, la baisse des rendements des terres dans certaines régions à la suite d'une exploitation intensive du sol, la concurrence féroce venue de l'Ouest et une série de catastrophes naturelles exercent une pression à la baisse sur les revenus des paysans⁵³. Au courant de cette période, ils se heurtent également à un problème de surpopulation : le taux de natalité croît de 400 %, alors que la superficie des terres occupées n'augmente que de 275 %⁵⁴. Plusieurs Canadiens se retrouvent par conséquent sans terre à cultiver et sans revenus. Ce contexte ardu incite plusieurs d'entre eux à quitter leur terre natale. Pour plusieurs, l'exil est perçu comme l'unique option leur permettant de survivre⁵⁵.

Les États-Unis sont convoités en raison de leur économie dynamique et de leur proximité. Ce sont les états limitrophes au Canada, le Vermont et le Maine qui reçoivent le plus d'immigrants. Ils travaillent principalement dans les industries de coton, de laine et de chaussures⁵⁶. Le développement du chemin de fer accroît quant à lui l'intérêt des États situés dans le sud de la Nouvelle-Angleterre, dont le Massachusetts, le Rhode Island et le New Hampshire; vers 1880, les Canadiens français forment 5 % de la population totale de cette vaste région⁵⁷. À une plus grande échelle, cela dit, ils ne représentent que 2 % des 27 millions d'immigrants qui arrivent aux États-Unis pendant la grande vague migratoire de 1880-1930. Ce qui est particulier à cette migration canadienne-française, comme l'explique Barry Rodrigue, c'est sa « concentration dans les villes manufacturières (*mill towns*) [...] et

⁵¹ Yolande Lavoie, « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et au XX^e siècle : étude quantitative », dans Hubert Charbonneau [dir.], *La population rétrospective du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, p.78, dans Yves Roby, *Histoire d'un rêve brisé? Les Canadiens français aux États-Unis*, Québec, Septentrion, 2007, p. 13.

⁵² Yves Roby et Yves Frenette, « L'émigration canadienne-française vers la Nouvelle-Angleterre, 1840-1930 », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc Saint-Hilaire [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 124.

⁵³ Yves Roby, *Histoire d'un rêve brisé? Les Canadiens français aux États-Unis*, *op. cit.*, p. 15.

⁵⁴ Yves Roby et Yves Frenette, *op. cit.*, p. 124.

⁵⁵ Il est cependant important de préciser que cette poussée migratoire se produit aussi ailleurs, où Canada par exemple, ce qui fait que des villes comme Montréal s'agrandissent.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 126.

⁵⁷ Barry Rodrigue, « Francophones pas toujours, mais toujours Franco-Américains », dans Dean Louder et Éric Waddell, *Franco-Amérique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Québec, Septentrion, 2017, p. 130.

les liens maintenus entre elles [ces communautés] et le Canada⁵⁸. » Plusieurs Canadiens-français s'établissent également dans le Midwest, notamment dans les États limitrophes des Grands Lacs, en Ohio, au Michigan, en Indiana, en Illinois, au Wisconsin et au Minnesota. Ces immigrants travaillent surtout comme agriculteurs. Enfin, certains Canadiens, à l'instar de nombreux Français, choisissent plutôt la Californie et ses possibilités de s'enrichir grâce à la découverte de gisements aurifères⁵⁹.

Cette immigration canadienne-française aux États-Unis se poursuit pendant tout le XIX^e siècle⁶⁰. La situation économique peu reluisante en Nouvelle-Angleterre à partir de 1896, et qui s'échelonne jusqu'à 1920, décourage néanmoins plusieurs personnes de quitter leur terre natale. Aussi la crise économique qui débute en 1929 met-elle un terme à l'émigration massive des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre⁶¹. En somme, en un peu moins de cent ans (1840-1930), 900 000 Canadiens-français migrent vers les États-Unis, dynamisant dès lors la francophonie états-unienne de l'époque⁶².

1.2 Les communautés francophones à New York

Si de nombreux Français et Canadiens s'établissent dans les États formant la Nouvelle-Angleterre, certains d'entre eux choisissent d'aller vivre à New York. Essentiellement destinée au commerce de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, la ville accueille d'emblée des protestants francophones originaires de Wallonie et même

⁵⁸ *Id.*

⁵⁹ Annick Foucrier, « Français et Canadiens français en Californie », dans Yves Frenette, Étienne Rivard et Marc Saint-Hilaire [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.173 et suivantes. À ce sujet, on entend parfois que Jean-Baptiste Ruelle, un trappeur canadien-français se trouvant dans la région de Sacramento, serait l'instigateur de la ruée vers l'or. Il aurait découvert un gisement d'or sur le terrain de son patron, à Sutter's Mill.

À ce sujet, voir Sophie-Laurence Lamontagne, *Canadiens français et Québécois en Californie*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2002, p. 17., dans Marc T. Boucher, « Les Québécois au "pays des rêves" : nouveaux enjeux, Nouvelles tendances en Californie », dans *Franco-Amérique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Québec, Septentrion, 2017, p. 165.

⁶⁰ Serge Dupuis affirme que les migrations des Canadiens français entre 1840 et 1930 ont aussi impliqué l'État de la Floride. Les études sur ce phénomène sont lacunaires, comme si elles avaient été occultées au profit des études sur les régions plus connues comme la Nouvelle-Angleterre. À ce sujet, consulter le chapitre suivant : Serge Dupuis « La Floride canadienne-française d'hier à aujourd'hui » dans *Franco-Amérique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Québec, Septentrion, 2017, p. 149 et suivantes.

⁶¹ Yves Roby et Yves Frenette, *op. cit.*, p. 132. Nous ne sommes pas en mesure de savoir si l'émigration vers les autres régions des États-Unis (Midwest et Californie) se poursuit ou s'arrête en même temps que celle pour la Nouvelle-Angleterre. Étant donné que la crise économique de 1929 affecte le pays en entier, nous supposons toutefois que c'est le cas.

⁶² Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 89.

des migrants de la France. Ces derniers proviennent principalement de la Normandie, de la Picardie et de Saintonge. À la fin du XVII^e siècle, en 1677, alors qu'elle est sous domination anglaise, New York comprend alors environ 2 % d'habitants français. À peine une décennie plus tard, à partir de 1685, année où l'édit de Nantes est révoqué, New York accueille environ 200 familles de protestants originaires de la France. Ces familles sont surtout issues des mêmes régions que la première génération de migrants; des habitants provenant du Poitou s'ajoutent à ce lot⁶³.

Jusqu'à la fin du premier tiers du XIX^e siècle, nous le remarquons bien, l'émigration française dans la ville de New York n'est pas très importante. Elle n'est pas véritablement documentée non plus. À ce sujet, comme l'indique le consul de France dans une lettre destinée au Ministère de Paris datant de 1842, il est complexe de quantifier le nombre de Français vivant à New York. En effet, à l'époque, les Français qui arrivent aux États-Unis n'ont pas l'obligation de s'inscrire auprès du bureau consulaire ou de s'immatriculer auprès des autorités officielles⁶⁴. Dans sa lettre, le consul mentionne également qu'en 1840, la ville de New York comprend 312 710 habitants, dont 30 000 Français⁶⁵. La population française estimée représente ainsi un peu moins de 10 % de la population new-yorkaise totale. Il est toutefois ardu de savoir qui est comptabilisé dans ce recensement. Le consul précise qu'environ 10 000 Français sont installés à New York depuis une dizaine d'années. Il estime aussi que les Français récemment arrivés, lesquels ne sont donc pas encore naturalisés américains, sont environ 10 000. Le consul ajoute enfin qu'environ 10 000 autres ressortissants français vivent dans la ville sans avoir été naturalisés ni américanisés⁶⁶. Cette question de naturalisation brouille les calculs, estime Grolleau-Fricard. Le chercheur juge plus crédibles les estimations de l'historien de l'Église catholique Henri de Courcy, qui avance qu'en 1845, environ 15 000 Français peuplent la ville de New York. De Courcy précise que la moitié d'entre eux proviennent de familles de négociants aisés⁶⁷. La rédaction du *Courrier des États-Unis* dévoile elle aussi ses propres chiffres sur la question. En 1837, la rédaction stipule que plus de 12 000 Français vivent dans la ville. Une année plus tard, elle affirme que ce sont 20 000 Français qui y habitent. Le *Courrier* divulgue également quelques informations supplémentaires. Il déclare que ces immigrants sont de vaillants

⁶³ François Weil, *Histoire de New York*, Paris, Fayard, 2000, p. 65.

⁶⁴ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 295.

⁶⁵ *Id.*

⁶⁶ *Ibid.*, f. 296.

⁶⁷ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 296.

travailleurs qui ne disposent néanmoins pas de suffisamment de moyens pour payer l'instruction publique à leur progéniture⁶⁸.

Grolleau-Fricard concilie toutes ces précédentes estimations. Il rapporte qu'entre 15 000 et 20 000 Français vivent à New York entre 1835 et 1845⁶⁹. Selon le chercheur, la majorité de ceux-ci ne sont pas particulièrement aisés. Pour lui, la présence de la Société française de bienfaisance de New York illustre qu'un nombre non négligeable de Français vivent dans la précarité, voire l'indigence. Nous le voyons bien, il est ardu de quantifier le nombre exact de Français s'établissant à New York, autant au XIX^e siècle qu'auparavant⁷⁰. Pourtant, il paraît indéniable que l'immigration française s'arrime au développement de la ville. Cette dernière se développe de manière fulgurante à partir du milieu du XVIII^e siècle, et surtout au XIX^e siècle. Elle devient un centre financier important, où toutes les aspirations semblent être envisageables. Elle attire ainsi de nombreux immigrants cherchant une vie meilleure. De plus en plus d'Européens, dont des Français, viennent s'y installer à partir de la fin du XVIII^e siècle, et une véritable communauté française se met en place. C'est dans cette communauté que le *Courrier des États-Unis* puise son bassin de lecteurs le plus important⁷¹.

Une communauté canadienne-française se forme également à New York⁷². Un des rares auteurs à se pencher sur la question, Jehin de Prume, relate que la présence de

⁶⁸ *Ibid.*, f. 297.

⁶⁹ *Id.*

⁷⁰ Le correspondant qui nous intéresse, Chauveau, a lui-même une idée du nombre de Français qui vivent à New York. Dans ses mémoires relatant son voyage à New York, Chauveau relate qu'il aurait rencontré à bord de son train un Français habitant New York. Ce dernier aurait alors révélé qu'en 1850, « il y aurait peut-être 10 000 Français à New York et 3000 Canadiens d'origine française. » (p.83). La source est anecdotique, mais elle accentue le fait que la présence francophone dans la ville de New York est imprécise et source de spéculations. Pour plus de détails, consulter : Pierre-Joseph-Olivier, *De Québec à Montréal. Journal de la seconde session, 1846 suivi de Sept jours aux États-Unis, 1850*, introduction et notes par Georges Aubin, Québec, Éditions Nota Bene, 2003, 148 p. (sur New York, p. 103 et suivantes)

⁷¹ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 297. Par ailleurs, en 1834, la rédaction du journal indique qu'un sixième des lecteurs sont new-yorkais; voir f. 289.

⁷² Lors de nos recherches, nous avons constaté qu'il existe une pléthore de sources sur l'immigration canadienne-française en Nouvelle-Angleterre. Les sources dédiées à l'immigration dans la ville de New York paraissent quant à elles nettement plus rares. D'ailleurs, J. Jehin de Prume stipule même qu'au moment où les « membres de la colonie et des différentes Sociétés Canadiennes-française de New York » l'ont mandaté de faire une requête auprès du gouvernement du Québec pour qu'un bureau d'affaires canadiennes-française soit établi à New York, il fut « dans l'obligation de constater que non seulement les membres de cette colonie, mais aussi leurs cousins du Canada étaient loin de se douter du chiffre exact de leur population et de son importance réelle. » (p.3, voir bibliographie pour la référence exacte). Il est à noter que cette source est très riche, mais elle n'est pas neutre. Elle prend à certains moments des allures presque pamphlétaires; nous nous y sommes fié en partie,

Canadiens français dans la ville remonte environ à 1810⁷³. Lors de cette année en particulier, un montréalais du nom de Gabriel Franchère offre ses services à la Compagnie de Fourrures du Pacifique, laquelle vient d'être formée à New York⁷⁴. Franchère obtient alors un poste de commis aux écritures et quitte Montréal accompagné de « plusieurs de ses compatriotes⁷⁵. » Cette communauté canadienne-française se disperse dans plusieurs quartiers de la ville, notamment dans Manhattan, Yorkville et Brooklyn.

Franchère, décrit comme un patriote dévoué, constate qu'il manque de cohésion dans la communauté et que dans les familles le français tend progressivement à se perdre. En 1850, il fonde la Société Saint-Jean-Baptiste avec ses associés. Cette société se voit attribuer un rôle de préservation de la langue. Quelques décennies plus tard, au début des années 1880, une église catholique est bâtie sur la 77^e rue spécifiquement pour la communauté. Des institutions d'enseignement, dont l'école Saint-Jean-Baptiste et l'académie Villa Maria, sont aussi fondées au courant de ces mêmes années⁷⁶.

L'histoire des Canadiens français présents à New York est somme toute peu documentée, la recherche sur le sujet est manifestement lacunaire. Il est dès lors difficile, en l'état des connaissances, de connaître l'état de cette communauté en profondeur. Tout de même, nous pouvons présumer que les Canadiens français de New York forment une communauté relativement florissante, et ce, environ jusqu'à la période de l'entre-deux-guerres⁷⁷. En effet, des institutions viennent régir leur existence et leur permettre de vivre en partie en français. Les quelques journaux qu'ils fondent leur donnent l'occasion de savoir ce qui les touche particulièrement.

mais nous avons évacué de notre analyse les passages plus fortement connotés faisant l'apologie du Canada français et de la religion.

⁷³ Jehin de Prume mentionne qu'il y aurait eu des Canadiens français à New York dès la fondation de la ville, mais qu'il peut difficilement quantifier le nombre d'immigrants canadiens-français présents à New York en raison du fait que les débuts de la colonie se « perdent dans la nuit des temps » et qu'il dispose de « données très insuffisantes » sur le sujet. » (p.3)

⁷⁴ Jules Jehin de Prume, *Les Canadiens Français à New York : historique de la Colonie Canadienne-Française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de New York*, Montréal, Impression A. P. Pigeon, 1920, p. 4.

⁷⁵ *Id.*

⁷⁶ *Ibid.*, p. 19.

⁷⁷ Joseph-André Sénécal, « De "Canadiens français aux États-Unis" à "Franco-Américains": What's in a name? », dans *Francophonies d'Amérique*, n°2, 1992, p. 214.

1.3 La création de journaux français et canadiens-français

Les journaux permettent à ces milliers de francophones, autant les Français que les Canadiens français, de non seulement se fédérer, mais aussi de rester en contact avec leur mère patrie. D'une part, la création de journaux français en Amérique du Nord remonte à la fin du XVIII^e siècle, à partir des années 1780. Les premiers à voir le jour sont principalement la *Gazette française* de Newport (1780-1881), le *Courier de l'Amérique* à Philadelphie (1784), le *Courier de Boston* (1789), le *Courier politique de l'univers* (Boston, 1792-1793)⁷⁸. Ils sont tous créés par des Français. D'autre part, la fondation de journaux canadiens-français démarre au moment où les immigrants arrivent en masse, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Parmi les journaux canadiens-français considérés comme majeurs et jouissant d'une pérennité considérable, on retrouve notamment *Le Messager* (Lewiston, Maine, 1880-1968), *L'Indépendant* (Fall River, Massachusetts, 1885-1962), *L'Impartial* (Nashua, New Hampshire, 1898-1964) et la *Tribune* (Woonsocket, Rhode Island, 1895-1934)⁷⁹. Ils font partie de ce « grand réseau pour garantir la survivance en Nouvelle-Angleterre⁸⁰ » et contribuent à « maintenir à distance, des liens culturels vivaces avec le Canada français et même avec la France⁸¹. »

Au XIX^e siècle, en raison de la prolifération des publications françaises et canadiennes-françaises, une « autoroute de l'information nord-américaine⁸² » se forme et sillonne le continent du nord au sud. La ville de New York est une importante zone de transit des nouvelles, et elle en demeure le « pivot de la redistribution continentale⁸³ » pendant des décennies. Des Français y fondent notamment le *Franco-Américain* (1844-1848) et le *Messenger franco-américain* (1860-1883). Des Canadiens y fondent quant à eux le *Public canadien* (1867-?) sous l'impulsion de l'Ordre des dix, une association en faveur de l'indépendance du Canada⁸⁴. Un autre journal, *L'Amérique française*, est publié à New York au début du XX^e siècle, en 1902.

⁷⁸ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁹ Armand Chartier, *The Franco-Americans of New England: a history*, Manchester, Institut français of Assumption College, 1999, p. 49.

⁸⁰ Claire Quintal, « Les institutions franco-américaines pertes et progrès », dans Dean Louder [dir.], *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 61-80.

⁸¹ Claire Quintal, *op. cit.*, p. 68.

⁸² Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 56.

⁸³ *Id.*

⁸⁴ Armand Chartier, *op. cit.*, p. 25.

Parmi les journaux rédigés en français et créés à New York au XIX^e siècle, le *Courrier des États-Unis* est considéré comme le plus important, du moins vers le milieu du siècle. Comme l'indique Pinson, le *Courrier* est « le seul à durer et à s'imposer véritablement⁸⁵ ». Il existe pendant plus d'un siècle : de la fin des années 1820 au tournant de la Seconde Guerre mondiale, ce qui est exceptionnel pour l'époque. La distribution du journal n'est par ailleurs pas limitée à la ville de New York : il circule dans une partie importante des Amériques et même en Europe; il est recopié dans de nombreux journaux francophones et mêmes anglophones. Vu son caractère exceptionnel, il est considéré comme une « sorte de journal-carrefour qui irriguait le système médiatique du continent⁸⁶ ». Nous reviendrons sur ces points fondamentaux.

1.4 Le journalisme new-yorkais vers le milieu du XIX^e siècle

Le *Courrier* est créé à New York pendant une période charnière du journalisme états-unien, en 1828. Au courant de la décennie 1820 et de celles qui précèdent, l'historien James L. Crouthamel affirme que la circulation des journaux n'est pas très notable à New York ni dans le reste des États-Unis. Quant aux journaux à prix accessibles et fabriqués à l'intention du lecteur moyen, ils n'existent pas encore. Les journaux se destinent plutôt à une classe spécifique de la population : mercantile, riche et élitiste⁸⁷. Ils sont vendus par abonnement pour un prix élevé, lequel oscille entre huit et dix dollars annuellement⁸⁸. En raison de ces éléments restrictifs, la plus grande circulation d'un journal dépasse à peine 3000 exemplaires par jour. Ce régime particulier prévaut à New York comme dans le reste des États-Unis jusqu'aux années 1830.

À partir de cette décennie, deux nouvelles technologies, la machine à vapeur (*steam power*) et le télégraphe sont de plus en plus accessibles. Elles se révèlent les instigatrices de la fin du journalisme tel qu'on le connaît alors : ces technologies permettent de produire le journal nettement plus rapidement et aisément. De nombreux exemplaires peuvent donc être distribués à plus grande échelle pour une fraction du prix. Les *penny papers* (journaux à un sou) sont lancés pendant cette période. Ils aspirent à attirer un large lectorat, voire un

⁸⁵ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 96.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 95.

⁸⁷ James L. Crouthamel, *Bennett's New York Herald and the Rise of the Popular Press*, Syracuse, Syracuse University Press, 1989, p. 93.

⁸⁸ James L. Crouthamel, « The Newspaper Revolution in New York 1830-1860 », dans *New York History*, vol. 45, n°2, 1964, p. 91.

public de masse (*mass audience*). Afin d'y parvenir, ils sont truffés d'articles présentant un contenu trivial, à savoir des nouvelles traitant de divorces, de séduction, de crimes violents et de ragots⁸⁹.

Le modèle le plus lucratif voit le jour le 6 mai 1835, lorsque James Gordon Bennett lance le *New York Herald*. Le *Herald* est considéré comme le journal ayant la plus grande circulation au milieu du XIX^e siècle : dix ans après sa fondation, en 1845, 12 000 copies circulent chaque jour. Il est vendu dans la rue, au numéro. Dans ses pages, on retrouve par ailleurs de nombreuses correspondances venues de l'étranger, dont du Royaume-Uni, du Canada et de la Jamaïque. Son créateur, Bennett, organise en fait « the most extensive network of reporters and correspondents of any newspaper in the nation⁹⁰. » Le succès fulgurant du *New York Herald* stimule la création de journaux à travers le pays entier. Cinq années avant sa création, en 1830, il y a 65 hebdomadaires et 65 quotidiens états-uniens, tirés en moyenne à 1 200 exemplaires. Dix ans plus tard sont recensés 1 141 hebdomadaires et 138 quotidiens et le tirage moyen de ces derniers passe alors à 2 200⁹¹. La presse dite traditionnelle, quant à elle, n'a pas de choix que de s'adapter afin de survivre : le format du journal augmente et la couverture des nouvelles se diversifie et davantage d'espace est alloué aux articles des correspondants⁹². En dépit de ces changements apportés, la situation demeure difficile pour de nombreux journaux se fondant sur un modèle d'affaires jugé dépassé : 32 d'entre eux disparaissent entre 1820 et 1850⁹³.

C'est dans ce contexte particulier, à l'aube d'une révolution en matière de journalisme, que le *Courrier des États-Unis* est fondé. Écrit exclusivement en français, il est produit à New York durant l'entièreté de son existence. Nous le verrons plus loin, bien qu'il souhaite conserver son identité de « journal français », il intègre quelques éléments liés à la manière de faire du journalisme à l'anglophone. Il n'adopte toutefois pas le modèle du *Herald*, il n'est pas vendu au numéro et le prix d'un abonnement demeure assez élevé. Si le *Courrier* se veut principalement le journal de la communauté française qui vient s'établir

⁸⁹ *Ibid.*, p. 95.

⁹⁰ James L. Crouthamel, *Bennett's New York Herald and the Rise of the Popular Press*, *op. cit.*, p. 48.

Après 1847, lors d'une journée normale, le *Herald* publie des collaborations venant de Londres, de Dublin, de Rome, de Madrid, de Paris, de Berne et de Constantinople; l'Amérique latine est couverte de manière particulièrement étendue⁹⁰.

⁹¹ Géraldine Mulhmann, *Une histoire politique du journalisme XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Points, 2007, p.20.

⁹² James L. Crouthamel, « The Newspaper Revolution in New York 1830-1860 », *art. cit.*, p. 99.

⁹³ *Ibid.*, p. 104.

à New York⁹⁴, sa portée est néanmoins vaste, surtout sous l'ère Gaillardet, pendant les années 1840. Le journal circule dans une importante partie des Amériques et il est, entre autres, distribué au Mexique, en Amérique Centrale, en Argentine, dans les Antilles, dans tous les États-Unis et au Canada⁹⁵. Pour les Français résidant dans petites communautés excentrées, le *Courrier* permet « d'entretenir un lien privilégié avec leur patrie d'origine⁹⁶ », voire avec les autres francophones dispersés dans les Amériques. Cela est particulièrement le cas pour ceux se trouvant au Mexique et en Amérique Centrale, lesquels sont souvent des commerçants et des marchands n'étant pas rattachés à de larges communautés⁹⁷. Les autres gros pôles de la population française en Amérique, notamment ceux se situant dans les Antilles et sur les rives du Rio de la Plata, bénéficient aussi de l'effet fédérateur du journal. Souvent isolés les uns des autres, les immigrants résidant dans une vaste région isolée cherchent à se tenir informés des récents événements en France et à faire partie intégrante de cette diaspora.

Au Canada, le *Courrier* revêt une importance non négligeable. Surtout lu par l'élite lettrée, donc par des individus issus de professions libérales, il fait aussi partie du rituel quotidien de lecture de certains membres du clergé, commerçants et marchands. Par ailleurs, le journal est parfois perçu comme subversif par les autorités, notamment lorsque la rédaction prend le parti des patriotes et annonce souhaiter « l'émancipation des Canadiens français⁹⁸. » Or, pour de nombreux journaux, surtout pour ceux partageant la même vision sur le sort de la nation, le *Courrier* est une source d'information féconde⁹⁹. Louis-Georges Harvey argue qu'entre 1831 et 1837, New York est la ville qui fournit le plus de nouvelles sur les États-Unis aux journaux canadiens-français, et le *Courrier* est le journal

⁹⁴ Il semblerait que le *Courrier* soit aussi lu par des Américains dont le français n'est pas la langue maternelle. Grolleau-Fricard indique dans cette veine que « La France et sa culture attirent la curiosité des New-yorkais » (f. 302). Quelques journaux anglophones, le *New York Plebeian*, le *Transcript*, le *Daily Advertiser*, le *Sun* et le *New World* recommandent la lecture du *Courrier* à leurs abonnés, dont certains semblent vraisemblablement francophiles et issus de la « bourgeoisie états-unienne, de l'élite » (f. 305).

⁹⁵ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 149.

⁹⁶ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 311.

⁹⁷ *Id.*

⁹⁸ *Ibid.*, f. 334.

⁹⁹ Même plusieurs journaux anglophones et états-uniens considèrent le *Courrier* comme une source d'information fiable. Par exemple, le *New World*, journal sensationnaliste publié à New York de 1860 à 1931, annonce dans ses pages que le *Courrier* est un journal de « première qualité » et que, de surcroît, les « correspondances étrangères [y] sont nombreuses et excellentes. ». À ce sujet, voir Grolleau-Fricard, f. 304.

le plus fréquemment cité¹⁰⁰. En effet, près de 25 % des citations tirées de journaux des États-Unis proviennent du *Courrier*, fort probablement en raison du fait qu'il est rédigé en français.

Tout semble dès lors indiquer que dès sa création, le journal français est incontournable en Amérique du Nord et jouit d'une portée inégalée. Même si le *Courrier* est d'abord le journal de la communauté française de New York, il rejoint de nombreuses communautés francophones et même anglophones localisées dans toute l'Amérique. L'emplacement de ses bureaux, situés dans une ville considérée comme un véritable carrefour de l'information, lui confère par ailleurs un prestige et une autorité non négligeables. Le *Courrier* est de surcroît considéré comme sérieux et fiable. Sa pérennité hors du commun rend enfin possible une forme de consécration, la majorité des journaux francophones en Amérique ayant une durée d'existence dépassant rarement une demi-décennie¹⁰¹. Pour bien comprendre le rayonnement remarquable du journal, il nous paraît fondamental de retracer son émergence et l'impact de certaines décisions cruciales qu'ont prises les différents directeurs qui se sont succédé.

1.5 Les premières années du *Courrier des États-Unis* (1828-1840)

Le début de l'existence du *Courrier des États-Unis* est complexe à retracer. Grolleau-Fricard relate qu'un numéro des années 1970 de la revue *France Amérique* indique que la création du journal remonte à 1827. Un groupe d'immigrés français serait à l'origine du projet. Ce groupe aurait été composé de républicains et de bonapartistes. Le plus connu de ces bonapartistes est Joseph Bonaparte, ancien roi d'Espagne arrivé aux États-Unis en 1815 et frère aîné de Napoléon 1^{er}. Bonaparte se serait associé avec Joseph Lakanal, un républicain exilé, pour fonder le *Courrier*. Bonaparte aurait, selon Grolleau-Fricard, exigé que l'aigle impérial soit choisi comme en-tête du journal. Il s'agirait d'une condition *sine qua non* pour qu'il accepte de soutenir financièrement la création du journal¹⁰². Cette histoire liée à la création du journal est toutefois reléguée au statut d'hypothèse.

¹⁰⁰ Louis-Georges Harvey, « Importing the Revolution: The Image of America in French-Canadian Political Discourse, 1805-1837 » thèse de doctorat en histoire, Ottawa, Université d'Ottawa, 1990 (nombre de feuillets non disponible), dans Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 319.

¹⁰¹ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 9.

¹⁰² *Ibid.*, f. 42.

L'autre hypothèse liée à la création du journal paraît plus plausible. Grolleau-Fricard relate qu'en 1830, le *Courrier* annonce que le créateur du *Courrier* est Félix Lacoste, un commerçant français proche de Joseph Bonaparte. Dès 1826, Lacoste manifeste son intention de fonder un journal. L'homme doit toutefois s'absenter l'année suivante pour rentrer en Europe. Il confie alors les rênes de son projet à un homme proche des milieux d'affaires franco-new-yorkais, E. W. Hoskins. Lacoste rentre aux États-Unis à la fin de l'été ou au courant de l'automne 1828 pour prendre le contrôle du journal. À la lumière de ces informations, Grolleau-Fricard affirme que Lacoste est le véritable créateur du *Courrier* et le rédacteur de ce dernier à partir de décembre 1828¹⁰³.

Dès cette première année d'existence, le *Courrier* est publié à raison d'une fois par semaine et comprend quatre pages et trois colonnes. Le coût d'un abonnement annuel est similaire à celui d'un journal vendu à New York, soit huit dollars. Contrairement à de plus en plus de journaux fondés au courant de la même période, il n'est pas vendu dans la rue au numéro pour une somme modique¹⁰⁴. Le *Courrier* se rapproche donc davantage des journaux traditionnels new-yorkais et des journaux français de l'époque, qui commencent à être vendus au numéro seulement à partir des années 1860¹⁰⁵. Par ailleurs, le *Courrier* est décrit comme un « "digest" des journaux français, européens et états-uniens : il reproduit abondamment les débats de l'Assemblée nationale et les écrits contemporains de Balzac, [de] Berthoud, [de] Chateaubriand, [de] Cooper [...] et [de] Sue¹⁰⁶ ». En effet, le *Courrier* mélange les pratiques journalistiques; il ne se cantonne pas à un modèle précis, bien qu'il se revendique avant tout comme un journal français. Ce mélange se répercute non seulement sur le contenu du journal, mais également sur la mise en page. À l'instar des journaux français, on retrouve de la publicité sur la dernière page. Cependant, elle n'est pas mélangée au contenu comme dans certains journaux anglo-saxons. De surcroît, le *Courrier* contient peu de romans-feuilletons placés en bas de page, ce qui le distingue de la majorité des journaux français de l'époque¹⁰⁷.

¹⁰³ *Ibid.*, f. 50.

¹⁰⁴ *Ibid.*, f. 260.

¹⁰⁵ Sur les transformations du journalisme en France au XIX^e siècle, consulter l'important ouvrage de synthèse suivant : Dominique Kalifa [dir.], *La civilisation du journal : histoire culturelle de la presse française au XIX^e siècle*, op. cit.

¹⁰⁶ Françoise Granger-Remington, « Étude du journal politique et littéraire le "Courrier des États-Unis" de 1828-1870 », dans « Yvan Lamonde, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) » dans *Le Cahier des dix*, n°56, 2002, p. 219.

¹⁰⁷ Le *Courrier* vient à publier un « supplément littéraire », notamment lorsque les *Mystères de Paris* de l'écrivain Eugène Sue sont particulièrement populaires et intéressent les lecteurs du *Courrier*.

Ainsi, certains éléments rendent le *Courrier* un peu moins « français » qu'il ne se revendique. Une de ces différences est saillante : dans son premier numéro, le journal promet une certaine neutralité de l'information à ses lecteurs, alors que les journaux de France affichent généralement leurs opinions. Grolleau-Fricard dément néanmoins cette position de neutralité : les différentes rédactions qui se succèdent imposent plutôt une certaine position idéologique. Le *Courrier*, du moins au courant des premières années suivant sa création, affiche une position en faveur des Bonaparte. En ce sens, en septembre 1830, Bonaparte annonce dans une de ses chroniques son attachement aux républicains et son refus du régime de Juillet. Grolleau-Fricard avance même qu'au courant de ses premières années d'existence, « le destin du *Courrier* est intrinsèquement lié à Joseph Bonaparte, à Félix Lacoste et aux relations qu'ils entretiennent entre eux¹⁰⁸. »

Lorsque la relation entre les deux hommes est féconde, le *Courrier* est alors un canal de propagande dont Bonaparte « dicte la ligne éditoriale¹⁰⁹ ». Ce dernier fait d'ailleurs publier des lettres tirées de ses archives personnelles qui portent sur la période napoléonienne. Aussi signe-t-il, anonymement ou en utilisant un pseudonyme, des commentaires à propos d'ouvrages publiés pendant cette période, dans l'espoir de donner un point de vue plus positif sur des événements qui concernent sa famille. Lorsque Joseph Bonaparte retourne en Europe, en 1832, le contrôle qu'il impose s'effectue cependant de manière plus indirecte : le *Courrier* relate « l'écho des prises de position [de Napoléon], son actualité [et] ses rencontres¹¹⁰ ». Le *Courrier* est en somme considéré comme un « outil de propagande¹¹¹ » pendant huit années, de 1828 à 1836. Félix Lacoste semble tout de même disposer d'une certaine liberté, même s'il répond favorablement aux nombreuses demandes de son important bailleur de fonds. En revanche, lorsque les rapports entre les hommes se brouillent au moment où Bonaparte quitte les États-Unis, le soutien de Lacoste finit par s'étioler. Il faut pourtant attendre un changement de direction assez soudain, en 1836, pour qu'ait véritablement lieu « la fin de la période bonapartiste¹¹² ».

En avril 1836, Lacoste vend le journal en raison d'une baisse marquée du soutien financier des Bonaparte proches de l'ancien roi d'Espagne qui finissent par rentrer en Europe. L'acheteur est Charles de Behr, un libraire et éditeur prolifique d'origine

¹⁰⁸ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 59.

¹⁰⁹ *Ibid.*, f. 51.

¹¹⁰ *Ibid.*, f. 68.

¹¹¹ *Ibid.*, f. 83.

¹¹² *Ibid.*, f. 80.

apparemment prussienne déjà bien installé à New York. De Behr souhaite alors que le *Courrier* revienne au principe mentionné dans son premier numéro et qu'il « rest[e] neutre sur ce qui se passe en Europe¹¹³. » De Behr justifie ce désir de neutralité en arguant que la distance est un handicap à l'analyse rigoureuse des événements. De nombreuses nouvelles sont effectivement rapportées d'Europe, l'éloignement géographique est donc considérable. Pour parvenir à une plus grande neutralité, l'homme compte restreindre le nombre de commentaires associés aux faits rapportés. De Behr souhaite en somme vouloir produire un journal « apolitique » élaboré au confluent d'opinions diverses, parfois contradictoires. Grolleau-Fricard mentionne que le véritable changement apporté par de Behr est que le journal cesse d'être bonapartiste. Il devient plutôt un journal orléaniste, de « juste milieu » qui n'encourage pas l'instabilité politique et qui fait une place plus importante à la littérature¹¹⁴. De Behr meurt quelque deux ans après être devenu le directeur du *Courrier*. Frédéric Gaillardet, écrivain français arrivé aux États-Unis en 1837, devient le nouveau propriétaire au tournant des années 1840.

1.6 L'âge d'or du *Courrier* sous Frédéric Gaillardet (1840-1848)

Les années pendant lesquelles Gaillardet dirige le *Courrier* sont souvent décrites comme l'âge d'or du journal. Cela s'explique entre autres par le fait que Gaillardet « est celui [parmi les directeurs du journal] qui a le plus compris l'importance de fédérer les Français et francophones sur tout le continent américain afin de faire du *Courrier* l'organe de toutes ces populations ainsi qu'un journal lu par tous¹¹⁵. » Fervent voyageur, Gaillardet est reconnu pour sa production littéraire¹¹⁶. Il s'intéresse également au commerce et au profit; c'est l'espoir de s'enrichir qui le motive à émigrer aux États-Unis en 1837. Gaillardet espère à ce moment faire fortune en vendant divers produits français, probablement du vin. Étant donné que l'année 1837 est affectée par une crise économique aux conséquences considérables, l'entreprise de Gaillardet se solde par un échec cuisant.

Cet échec l'incite à s'attaquer à d'autres défis. En 1839, Gaillardet effectue un long voyage dans les Amériques. Au courant de ce périple, il noue des liens qui lui seront utiles lorsqu'il occupera la direction du *Courrier*. Il se crée notamment un réseau de contacts francophones en Louisiane, à Cuba et dans le sud des États-Unis. Son voyage lui permet

¹¹³ *Ibid.*, f. 91.

¹¹⁴ *Ibid.*, f. 95-97.

¹¹⁵ *Ibid.*, f. 112.

¹¹⁶ Il publie entre autres *La tour de Nesle*, une œuvre dont Alexandre Dumas revendique la paternité.

aussi de se forger une opinion qui le suivra tout au long de son passage au *Courrier*, à savoir qu'« il existe un peu partout en Amérique du Nord des communautés francophones [...] éloignées les unes des autres et qui survivent difficilement¹¹⁷ ». Par le truchement de son poste au *Courrier*, Gaillardet pense être en mesure d'impulser un véritable « sentiment d'appartenance à une culture française en Amérique du Nord¹¹⁸ ». Dans le premier numéro qu'il dirige, il annonce alors sa profession de foi, calquée sur les enjeux qui le préoccupent. Il déclare que le *Courrier* doit avant tout « défendre les intérêts de la nationalité française sur le continent américain¹¹⁹. » Rapidement, l'apparence du journal change : l'aigle est retiré, tout comme le sous-titre « journal politique et littéraire ». Seul le nom du journal est conservé. Sous ce dernier, on peut lire « organe des populations franco-américaines ». Gaillardet précise que son journal ne se veut pas un outil de lutte ou d'affirmation politique. Il sert plutôt à « se faire l'écho des luttes isolées pour que tous les francophones d'Amérique puissent s'y reconnaître, se soutenir, [...] s'apercevoir qu'il existe d'autres membres de la famille française en Amérique¹²⁰. » Il indique de surcroît que le « journal franco-américain est une œuvre de conservation et non de conquête¹²¹. »

Cette nouvelle orientation est bénéfique pour Le *Courrier*. Sous Gaillardet, le tirage augmente : il est alors publié à raison de trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi. Les abonnements, quant à eux, croissent : dès 1839, une augmentation de 1 389 nouveaux abonnés est notée¹²². Un élément pouvant expliquer cette augmentation notable peut être lié à l'augmentation de la place faite aux correspondances venues de l'étranger. Au courant de sa première année à la tête du *Courrier*, Gaillardet mobilise seize correspondants, dont cinq se trouvent en Amérique, les autres à Paris. Cette augmentation de la place faite à la correspondance pourrait en fait être une stratégie commerciale. Effectivement, à son arrivée, le nouveau propriétaire cherche à revitaliser le journal, alors aux prises avec des difficultés financières importantes. L'apport des correspondants paraît considérable : ils représentent une manière d'intéresser les lecteurs de toutes les allégeances, d'accroître leur intérêt pour le quotidien et, corollairement, de fidéliser le lectorat. De plus, en publiant des articles affichant des visions politiques variées, la rédaction est moins taxée de partisanerie. Aussi le souhait de Gaillardet de faire une plus grande

¹¹⁷ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 110.

¹¹⁸ *Id.*

¹¹⁹ *Ibid.*, f. 114.

¹²⁰ *Ibid.*, f. 117.

¹²¹ *Id.*

¹²² *Ibid.*, f. 123.

place aux correspondances s'inscrit-il dans une mouvance new-yorkaise, voire nord-américaine. Nous l'avons mentionné, la direction du *New York Herald* se targue d'avoir le plus grand nombre de correspondants à son service et de couvrir un large territoire. Il est donc possible, vue l'extrême proximité géographique entre les journaux, que Gaillardet s'inspire de l'hégémonique *Herald*. Par ailleurs, même après son départ du *Courrier* en 1848, Gaillardet s'intéresse encore à la correspondance à l'étranger. Il devient à son tour correspondant pour le *Courrier* lorsqu'il le cède à Paul Arpin et part observer les instabilités politiques du tournant des années 1850 en France.

L'augmentation de la place faite aux correspondants se couple aussi à la mission que Gaillardet s'est donnée. D'un côté, le journal a une visée patriotique avouée, il aspire à entretenir l'amour des Français d'Amérique pour la France. D'un autre côté, il vise à défendre et à faire connaître les spécificités inhérentes aux modes de vie des Franco-américains. En publiant des articles produits par des correspondants français, il peut stimuler l'intérêt de ceux-ci pour la mère patrie; en publiant des articles issus de correspondants se trouvant en Amérique, le *Courrier* peut espérer faire connaître certaines particularités liées aux réalités des modes de vie des Franco-américains et à rapprocher ces derniers¹²³. Bref, il nous semble possible de présumer que l'augmentation de la place accordée à la correspondance relève à la fois d'une stratégie commerciale ayant fait ses preuves et d'une manière de faire connaître le quotidien de Français et de Franco-américains, un enjeu qui, nous l'avons vu, est cher aux yeux de Gaillardet.

¹²³ Le propre travail de correspondant de Gaillardet pour le *Journal des débats* et *La Presse* n'est probablement pas non plus étranger au désir d'accroître l'importance associée aux correspondants dans les pages du *Courrier*.

Chapitre 2. La correspondance dans le *Courrier* (1840-1848)

2.1 Les correspondants du *Courrier*

Les articles des correspondants du *Courrier* s'articulent autour de sujets tels que les découvertes scientifiques et les avancées technologiques, la vie culturelle de Paris ainsi que les conflits opposant surtout la France et d'autres puissances coloniales comme l'Angleterre. Or, nous l'avons vu plus tôt, le *Courrier* est un journal qui traite essentiellement de politique, et les articles des correspondants reflètent cette tendance. Dans le cas du Canada, nous retrouvons une pléthore d'articles portant sur les balbutiements du parlementarisme canadien, les alliances entre les différents partis visant à faire face à l'administration britannique et le quotidien de minorités linguistiques. Les déboires des différents ministres des Affaires étrangères, les manifestations des allégeances en vogue (radicale, légitimiste, conservatrice) sont quant à eux des sujets récurrents qui reviennent dans presque chacun des articles des collaborateurs venant de France¹²⁴. Sur un total de soixante-trois correspondances dépouillées, peu importe la provenance, cinquante-cinq ont comme sujet principal la politique. À titre comparatif, nous avons retrouvé seulement quatre articles intitulés « correspondances de salon » et quatre autres affublés du titre « correspondance scientifique ». Plus de 85 % de notre échantillon comprend donc des articles traitant de politique; seulement 12 % d'entre eux traitent de vie mondaine et d'avancées scientifiques. Il n'y a pas de doute quant à l'omniprésence de la politique au sein des correspondances publiées dans le *Courrier*. Les arts, les sciences et la vie mondaine sont relégués au second plan.

Par ailleurs, nous l'avons mentionné précédemment, l'étude de la publication régulière de la correspondance dans le *Courrier des États-Unis* permet de prendre conscience des préoccupations et des tribulations des locuteurs du français dans les

¹²⁴ Nous entendons ici que tout article dont le contenu sert principalement à expliquer certains phénomènes relatifs au fonctionnement (ou dysfonctionnement) de l'État, français ou relatif à un territoire des Amériques, ainsi que l'impact de certaines décisions prises par des entités dirigeantes sur ces sociétés est considéré comme une « correspondance politique », et ce, même si le titre ne l'annonce pas nécessairement. À titre d'exemple, une correspondance pourrait être décrite comme « éditoriale », mais traiter de thèmes que nous venons d'évoquer. Nous avons inclus dans notre dénombrement toutes les correspondances annoncées comme politiques ainsi que les ramifications qui se rattachent à ces dernières, soit les allégeances des correspondants exprimées de manière frontale.

Amériques. C'est l'un des objectifs du directeur du journal. Selon Grolleau-Fricard, pourtant, le correspondant typique de l'ère Gaillardet est parisien et non américain. C'est donc surtout la vie de la capitale française qui est dépeinte dans les pages du journal. Toujours selon Grolleau-Fricard, un correspondant, Eugène Briffault, lequel signe ses articles « E.B. », est particulièrement prolifique dans les pages du *Courrier* pendant la décennie 1840. Briffault signe plusieurs correspondances dites « de salon »¹²⁵. Degouve-Denuncques et Chapeau, qui signent également leurs articles en indiquant leurs initiales, publient eux aussi des textes sur la vie mondaine parisienne. Deux autres correspondants aussi basés à Paris, simplement identifiés par leurs initiales respectives, « A.T. » et « A.P. », se partagent néanmoins, encore une fois selon le chercheur, le plus grand nombre de correspondances dans le *Courrier* au courant de cette période¹²⁶. Cette pratique particulière, soit de ne pas signer les articles avec un nom complet, semble être la norme à l'époque qui nous intéresse, et même les articles du correspondant canadien sont simplement signés « P.C. ». Son nom complet n'est jamais inscrit. Son identité, à l'instar de celles de ses collègues correspondants du *Courrier*, doit être déduite¹²⁷.

Lors de notre dépouillement, nous avons effectivement constaté que toutes les correspondances signées contiennent seulement les initiales des auteurs¹²⁸. Celles que nous avons relevées sont les suivantes : « A.D. », « A.I.P. », « A.P. », « A.T. », « D. », « Dr. A.D. », « E.B. », « E.C. », « E.M. », « F.G. », « L.M. », « P. de A. », « P.D. », « S. », « X. ». Deux correspondances portant sur la Louisiane sont signées « Un Louisianais » et deux autres sont signées « F. Gaillardet ». Il s'agit de la signature du rédacteur en chef. Nous n'avons pas croisé les articles de Degouve-Denuncques et de Chapeau. Sur une période de près d'une décennie, en incluant Chauveau, nous avons croisé les articles de seize

¹²⁵ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 244.

¹²⁶ *Ibid.*, f. 162.

¹²⁷ Les recherches qu'a menées Lucie Robert montrent que Chauveau signe de manière différente en fonction du journal auquel il collabore. Robert affirme que sa première signature, « P.C. », précède sa signature mieux connue et plus complète, « P.J.O. Chauveau ». Selon la chercheuse, la signature « P.C. » désigne « l'œuvre de jeunesse » de l'homme, soit celle qui s'étend de 1828 à 1851 et qui comprend sa collaboration aux journaux, *Le Canadien*, *Le Castor* et *Le Courrier des États-Unis*. L'article n'aborde cependant pas le travail éditorial et n'insinue pas que les signatures pourraient être tronquées par la rédaction. À ce sujet, consulter l'article suivant : Lucie Robert, « Étranger à son temps et à lui-même. L'écrivain et ses signatures », dans *Voix et images*, vol 30, n°1, automne 2004, p. 31-46.

¹²⁸ Nous rappelons que les articles de Chauveau ont été notre point d'ancrage et que nous avons dépouillé l'intégralité des articles du journaliste. Nous avons également dépouillé toutes les correspondances publiées dans les deux numéros précédant la parution de l'exemplaire contenant une correspondance du journaliste et dans les deux numéros suivant cette parution.

correspondants¹²⁹. Parmi eux, seuls le « Louisianais », « D. », « S. », « X. » et Chauveau se trouvent dans les Amériques, tous les autres écrivent leurs articles depuis l'Europe. Si l'identité de certains peut être déterminée hors de tout doute, comme dans le cas de Chauveau et de Frédéric Gaillardet, il est cependant ardu d'identifier les autres journalistes avec exactitude¹³⁰.

Lorsque nous pouvons parvenir à retracer l'identité d'un correspondant, elle demeure souvent trouble. À titre d'exemple, les initiales « P.D. » réfèrent, selon Grolleau-Fricard, au journaliste Pierre Durand. Il s'agit du prête-nom d'un rédacteur du *Siècle*, journal publié à Paris à partir de 1836. Le journaliste utilise cette appellation à la fin des années 1830 et dans les années 1840 pour signer des correspondances parisiennes dans d'autres journaux¹³¹. Il est fréquent que certains collaborateurs aient recours à des prête-noms, selon Éric Wauters. Souvent, « l'auteur est dissimulé derrière un prénom à la mode, un pseudonyme ou la mention "un de vos abonnés"¹³² », et ne pas connaître l'identité des correspondants est parfois déjà une source de frustration à l'époque. Un exemple révélateur se retrouve dans une lettre que signe un directeur de théâtre se trouvant en Louisiane. L'auteur écrit le passage suivant : « [j]e ne qualifierai donc pas M. X [le correspondant accusé] et je ne relèverai qu'une seule de ses insinuations malveillantes. Quant à M. X dont l'article fait tache dans votre journal consacré jusqu'ici à une utilité générale, je l'abandonne au mépris qui s'attache inévitablement aux hommes qui portent leurs coups dans l'ombre¹³³. » Ainsi, dès la publication de correspondances dans le *Courrier*, l'anonymat du collaborateur peut parfois être la cause de malentendus, voire de conflits.

Paradoxalement, selon Adeline Wrona, il existe une corrélation entre l'anonymat des journalistes et la montée en puissance de la professionnalisation du métier. Wrona stipule qu'en dépit du fait qu'au courant du XIX^e siècle on assiste à une « starisation » de certains

¹²⁹ Nous estimons que « Dr. A.D. » et « A.D. » sont la même personne, puisque les correspondances signées sont très semblables. Lorsqu'elles sont de nature scientifique, elles sont signées « Dr. A.D »; lorsqu'elle aborde un contenu politique, le « Dr. » est évincé de la signature. Nous sommes aussi assuré que les initiales « F.G » et « F. Gaillardet » font références au rédacteur en chef.

¹³⁰ Nous avons essayé de retracer l'identité de certains journalistes en fouillant dans l'index de *Médias 19*, une importante plateforme numérique qui collige notamment un nombre colossal de professionnels du journal du XIX^e siècle et qui retrace leurs activités dans plusieurs titres francophones. Malheureusement, nos recherches se sont révélées infructueuses. Consulter à ce sujet le lien suivant : <http://www.medias19.oro/index.php?id=1154>

¹³¹ Anthony Grolleau-Fricard, *op. cit.*, f. 161.

¹³² Éric Wauters, *op.cit.*

¹³³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°52, mardi 29 juin 1841, p. 213.

journalistes¹³⁴, plus le journalisme devient une profession, « plus sa manifestation dans le journal se voit contrée ou limitée par un discours sans signature¹³⁵. » Ce relatif anonymat est garant d'une part de liberté, parce que dans une période caractérisée par le contrôle et la censure politiques, il s'agit d'une manière d'éviter certaines sanctions, voire des poursuites. Par ailleurs, il est parfois complexe de retracer la provenance exacte d'un article : au XIX^e siècle, et au cours des siècles précédents, la provenance des articles n'est pas toujours mentionnée.

De surcroît, l'intitulé « lettre reçue de » n'est pas gage de véracité : le journaliste écrit parfois ses lettres dans des lieux moins exotiques que ceux qui sont revendiqués. Éric Wauters estime que les correspondances sont le plus souvent l'objet d'une revue de presse d'un chroniqueur local, que les articles indiquant « correspondance de » ne sont parfois qu'un simple « copier-coller » d'un article qui provient d'un autre journal¹³⁶. Dans le cas du *Courrier*, il n'est pas impossible que certaines lettres de correspondants soient la résultante du travail de rédacteurs du *Courrier*, en poste à New York. Nous pouvons dès lors nous demander à qui se destinent avant tout les correspondances. Se destinent-elles d'emblée à un lectorat nord-américain? Sont-elles plutôt des chroniques « recyclées », extraites de journaux parisiens et adaptées pour un autre lectorat?

La présence sporadique de quelques indices, dispersés de manière subtile, révèle les premiers destinataires des articles et laisse sous-entendre qu'ils sont rédigés à l'origine pour un public qui se trouve en Amérique. Dans une correspondance datant de la fin septembre 1841, nous retrouvons une interpellation explicite du correspondant E.B. à son destinataire, en l'occurrence le rédacteur en chef du *Courrier*. E.B. écrit : « [v]oici l'histoire d'une disparition mystérieuse qui a servi de thème à une habile escroquerie. Il s'agit d'une dame de votre pays¹³⁷. » Le « votre pays » fait ici référence aux États-Unis, le pays d'adoption de Gaillardet. Il est certes possible qu'un travail éditorial ait été effectué : la rédaction aurait pu remanier la phrase d'un article tiré d'un journal parisien de manière à

¹³⁴ Il suffit de penser à Eugène Sue, l'auteur des célèbres *Mystères de Paris*, œuvre dont le modèle est transposé dans de nombreux pays, dont au Canada.

¹³⁵ Adeline Wrona, « Écrire pour informer », dans *La civilisation du journal*, dans *La civilisation du journal*, Paris, Éditions du Nouveau Monde, 2012, p. 734.

¹³⁶ *Id.* Sur la reprise d'informations d'un journal à l'autre, par exemple un journal de Paris qui reprend des nouvelles venant de Londres, d'Amsterdam ou encore de Vienne, consulter l'article de Will Slauter, « Le paragraphe mobile : circulation et transformation des informations dans le monde atlantique du XVIII^e siècle », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 76, n°2, 2012, p. 363-389.

¹³⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365.

donner l'impression d'avoir été écrit pour le rédacteur en chef et, corollairement, pour un public de côté-ci de l'Atlantique. Il pourrait donc s'agir d'une fausse correspondance.

Dans certains cas, le correspondant dévoile de manière encore plus explicite à qui il s'adresse. C'est le cas du journaliste E.B. Au tout début de son article de juin 1841, il interpelle directement ses destinataires : « [ô] vous tous, Français habitant les Amériques, mais vous y reviendrez un jour, lecteurs du *Courrier des États-Unis*, sachez ce que Paris fait pour vos joies futures. Trois grandes directions, celle de l'État, celle de la ville de Paris et celle des particuliers, conduisent les travaux publics¹³⁸. » Il avance l'idée que l'identité du Français de France et de celle de l'expatrié quelque part dans les Amériques est indissociable, ce dernier allant apparemment retrouver ses origines en France. En septembre de la même année, le même correspondant n'évoque cependant plus ce retour assuré de ses compatriotes qui ont quitté le pays. Il se fait plutôt un devoir de relater avec rigueur les nombreuses transformations de la capitale. Il indique en ce sens que « Paris s'embellit chaque jour¹³⁹ » et que « [c]omme beaucoup de [...] lecteurs ont, depuis longtemps, quitté le sol de la France, [il] tâcher[a] de retracer autant que possible, à leur imagination la grande ville absente, en [...] tenant au courant des améliorations qui s'opèrent en son sein¹⁴⁰. » Manifestement, sa vision du lectorat évolue. Il a toutefois encore une fois conscience qu'il écrit principalement pour des Français s'étant expatriés dans le Nouveau Monde, ce qui laisse présager que ces articles ne sont pas simplement des chroniques parisiennes qui ont été recyclées. La perception du lectorat d'un autre collaborateur régulier du *Courrier*, A.P., inclut les Américains, donc un public qui n'est pas lié d'emblée à la France.

Sa vision de son lectorat est insérée dans une longue démonstration qui vise à miner les actions de sa sempiternelle rivale de l'époque, l'Angleterre :

[j]e cherche, vous le voyez, à ne pas en venir à une question dont la seule pensée fait trembler la plume de [s]es mains. Je veux parler de Taïti, de Dupetit-Thouars, de Bruat, de M. Guizot, de l'Angleterre, de notre marine... Mais que vous dire? Raconter, c'est déjà beaucoup trop... Ah! qu'au moins les Français d'Amérique et les Américains sachent bien que jamais, plus qu'en cette circonstance, la majorité de la chambre et le roi et le ministère n'ont été en désaccord avec le sentiment du pays. Qu'ils sachent bien

¹³⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°50, samedi 24 juin 1841, p. 205.

¹³⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365.

¹⁴⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365.

que jamais la haine pour l'Angleterre n'a été profonde, et le regret de nos incessantes concessions plus intimes à la fois et plus expansif¹⁴¹.

La vision qu'ont les correspondants parisiens de leur lectorat paraît ainsi assez malléable : elle inclut parfois une large part de la population américaine et non pas seulement les francophones, mais aussi d'éventuels francophiles qui s'intéressent pour diverses raisons à la France. En revanche, nous ne pouvons pas exclure hors de tout doute que ces passages qui visent à expliciter la connaissance du lectorat soient l'œuvre de la rédaction du *Courrier*. Il est possible qu'un travail éditorial soit effectué et serve à adapter les propos d'un chroniqueur parisien, qui aurait alors l'étoffe d'un correspondant. Il se peut que la rédaction recopie certaines chroniques extraites de journaux auxquels elle est abonnée tout en biffant, en ajoutant ou encore en remaniant certains passages. Une telle pratique ne paraît du moins pas systématique; elle est peu encline à être pratiquée de manière systématique durant l'ère de l'éditeur et rédacteur en chef Frédéric Gaillardet. Nous l'avons vu dans le premier chapitre, Gaillardet voyage en Europe à plusieurs reprises, entre autres dans le but de tisser un solide réseau de correspondants. Recopier simplement certaines chroniques, à moins que cela ne soit absolument nécessaire, notamment dans le cas où les bateaux accuseraient du retard dans la livraison des plus récentes versions des journaux, ne s'arrime pas à la mission qu'il s'est donnée à son arrivée à la tête du journal. Il s'agit de plus d'un travail fastidieux et chronophage, surtout qu'il doit être fait de manière à ce que les propos de la rédaction se fondent naturellement à ces deux chroniques. Autrement, le lecteur pourrait devenir suspicieux. Nous excluons ultimement que les correspondances publiées dans le *Courrier* soient majoritairement de simples retranscriptions de chroniques publiées à Paris et remaniées dans l'esprit qu'elles paraissent crédibles aux yeux des lecteurs.

Nous avons par ailleurs constaté que la régularité des correspondants parisiens est plus importante que celle de leurs confrères d'Amérique du Nord. La contribution de ces derniers est généralement épisodique : le point de vue nord-américain est sollicité lors d'événements exceptionnels qui risquent de toucher directement le quotidien des Français vivant dans les régions abordées¹⁴². À ce sujet, la correspondance portant sur le Mexique publiée à l'été 1847 est éclairante. Sa publication concorde avec le moment où fait rage la guerre américano-mexicaine, déclenchée à la suite de l'annexion du Texas aux États-

¹⁴¹ *Courrier des États-Unis, Organe des populations franco-américaines*, vol. XVII, n°17, samedi 6 avril 1844, p. 82.

¹⁴² Sauf dans le cas de Chauveau, nous y reviendrons plus en profondeur dans le prochain chapitre.

Unis¹⁴³. Auparavant, selon ce que nous avons pu remarquer, la réalité mexicaine ne fait pas partie des sujets abordés dans les correspondances, bien que le Mexique soit une terre fertile de l'immigration française¹⁴⁴. L'extrême sud de l'Amérique, quant à lui, n'est l'objet d'une correspondance que pendant la période où le blocus franco-anglais du Rio de la Plata (1845-1850) a lieu¹⁴⁵. La France étant directement impliquée dans le blocus – elle en est l'une des instigatrices – il tombe sous le sens qu'un tel événement soit relaté dans le *Courrier*.

À l'inverse, les correspondances françaises n'ont pas à rendre compte d'événements qui dérogent du quotidien. La vie mondaine parisienne et le cancan inhérent à cette vie sont jugés suffisants pour être les sujets principaux de nombreuses correspondances. Même lors des périodes plus creuses en matière d'actualité, la collaboration de journalistes parisiens continue d'être recherchée. Le correspondant A.T., conscient de ces périodes moins fastes, écrit dans un article que « [l]e monde politique est décidément en vacances. Paris n'est plus qu'une ville d'affaires et de curiosité pour les avocats et avoués de province¹⁴⁶. » Deux jours plus tard, le point de vue d'un autre correspondant, A.P., est alors publié, même si son article ne fait état d'aucun changement signifiant une reprise en matière d'actualité. Il écrit que « [n]ous sommes toujours sans grande affaire. La semaine n'a vu poindre aucune de ces questions qui fixent tous les regards, occupent tous les esprits, deviennent le point de mire de toutes les imaginations, l'objet de toutes les conjectures¹⁴⁷. » Quelques années plus tard, en 1849, est publié un résumé qui abonde dans ce sens. Le collaborateur souligne que « [d]epuis bien longtemps, nous n'avions pas vu s'écouler une huitaine aussi vide d'événements et d'émotions, et cependant nous sommes en plein juillet, dans ce mois aux terribles anniversaires¹⁴⁸ ». Nous voyons donc qu'à travers les années 1840, les

¹⁴³ Plusieurs Français vivent alors au Texas, et l'historien Claude Fohlen affirme même que le Texas « demeure, au XIX^e siècle, un des points d'ancrage de la colonisation française. » Voir à ce sujet la référence suivante : Claude Fohlen, « Perspectives historiques sur l'immigration française aux États-Unis », dans *Revue internationale des migrations internationales*, vol. 6, n°1, 1990, p. 36.

¹⁴⁴ Au sujet l'immigration française au Mexique, nous renvoyons à l'ouvrage de Guy-Alain Dugast, *La tentation mexicaine en France au XIX^e siècle : l'image du Mexique et l'intervention française (1821-1862)- Vol 1*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 366 p. Il semblerait que l'immigration française ait surtout débuté à partir de 1821, après que le pays est devenu indépendant.

¹⁴⁵ Le blocus, dont l'Angleterre et la France sont les instigateurs, vise à appuyer le Parti Colorado, lequel s'oppose à la Confédération argentine lors de la guerre civile uruguayenne.

¹⁴⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°96, mardi 4 octobre 1842, p. 397.

¹⁴⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°97, jeudi 6 octobre 1842, p. 401.

¹⁴⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. VXIII, n°78, samedi 4 octobre 1849, p. 463.

correspondances françaises abondent dans le *Courrier* malgré que leur contenu ne serve pas forcément à rendre compte d'éléments brûlants de l'actualité, le discours sur le manque de nouvelles récentes étant parfois saillant et récurrent.

2.2 L'importance générale accordée à la correspondance

Les correspondances se trouvent sur la première page du journal¹⁴⁹. Bien entendu, la portée de la première page au XIX^e siècle doit être relativisée, surtout en ce qui concerne les journaux qui se fondent sur le modèle d'affaires qui prévaut au *Courrier* des années 1840. Il est, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, vendu par abonnement, et non dans la rue, au numéro, comme c'est le cas pour un nombre croissant de titres de l'époque. Ainsi, la première page du journal n'a pas à séduire l'acheteur potentiel grâce à un contenu clinquant. La disposition des articles laisse tout de même présager une certaine hiérarchie dans l'importance des différentes sections. Dans la majorité des journaux français, nous retrouvons le « Premier-Paris », l'éditorial du journal comprenant les nouvelles jugées incontournables, suivi des nouvelles économiques et politiques. Sont ensuite abordés les sujets plus « légers », comme la littérature et la mode. En outre, il est fréquent qu'un trait divise les informations dites sérieuses de celles perçues comme plus triviales. Le meilleur exemple est le roman-feuilleton, qui se retrouve généralement tout en bas de page, séparé des sujets considérés comme indispensables par une ligne claire et épaisse. Puisque les correspondances publiées dans le *Courrier* sont placées directement à la suite des nouvelles jugées incontournables, à la suite du « Premier-Paris », nous sommes porté à croire qu'elles font partie intégrante des éléments considérés comme primordiaux au sein du journal produit à New York. Le lecteur est exposé à ces articles au tout premier regard et il est difficile pour lui de s'en soustraire vu leur emplacement stratégique.

Un autre élément qui met en relief l'importance accordée à la correspondance dans le *Courrier* est leur longueur : elle est considérable. Dans la plupart des cas, les correspondances dépassent une page, et le journal en comprend alors quatre. Dans certains exemplaires, la correspondance venant de l'étranger accapare plus de 50 % du journal. Les autres sections, entre autres celle se consacrant aux faits divers, jouissent rarement d'un espace aussi appréciable, ce qui laisse croire que la rédaction les considère

¹⁴⁹ La seule correspondance qui ne débute pas à la première page dans les éditions que nous avons parcourues est celle qui est publiée est celle du jeudi 5 décembre 1844. Elle est placée à la troisième page, car un message du président américain de l'époque, John Tyler, accapare les deux premières pages.

comme cruciales¹⁵⁰. Les commentaires qui précèdent le début des correspondances laissent également transparaître l'intérêt considérable que la rédaction leur porte. Il se trouve que seules les correspondances issues des Amériques comprennent des remarques éditoriales. Lors de notre dépouillement, nous n'avons croisé qu'une seule correspondance en provenance de Paris comprenant une quelconque préface, et elle se trouve dans l'édition du 22 novembre 1843 :

pendant la dernière quinzaine, il n'[est] survenu en Europe aucun événement grave, et les deux correspondants que nous donnons ci-dessus contiennent une revue et une appréciation trop complètes de tous les faits et gestes de la politique européenne, pour que nous ayons besoin d'y rien ajouter¹⁵¹.

Nous le voyons bien, des explications rigoureuses sur la politique européenne sont jugées suffisantes pour remédier au manque de nouvelles liées à l'actualité brûlante de l'Europe. Cela est, comme nous le verrons, rarement le cas pour les correspondances américaines. Ainsi, tout porte à croire que le contenu portant sur la France n'a pas à être introduit ni justifié : l'intérêt pour les nouvelles du pays va de soi.

En ce qui a trait aux correspondances canadiennes, elles comprennent régulièrement des commentaires de la part de la rédaction. Si certains de ces commentaires servent à expliquer des termes particuliers que Chauveau emploie, dont « bordée de neige », dans d'autres cas, ils visent à légitimer la présence des articles du *Canadien français*. À titre d'exemple, la rédaction publie la notice suivante le 28 novembre 1843, tout juste avant que la correspondance de Chauveau ne débute : « [I]es affaires du Canada acquièrent chaque jour un intérêt nouveau¹⁵² ». La rédaction souligne également l'expertise de son collaborateur :

[n]ous recommandons la lettre suivante de notre habile correspondant du Canada à ceux qui ont le désir de connaître à fonds la politique anglaise dans ce pays, si digne des sympathies de ce qui est Français et ami de l'équité. Cette politique, ses moyens et son but sont exposés avec un talent que tout le monde appréciera¹⁵³.

¹⁵⁰ Il s'agit aussi d'une réalité journalistique cruciale de l'époque : pour remplir toutes les pages, les journaux dépendent souvent d'autres journaux. Le contenu de certains articles en effet recopié, retranscrit et réutilisé. C'est une pratique qui semble particulièrement toucher les journaux américains : les rédactions de ces journaux reprennent de longs passages provenant de titres arrivant d'Europe, ce qui leur permet de bonifier substantiellement le contenu offert aux lecteurs. On peut même présumer que la viabilité de certains journaux dépend de la reprise de passages d'autres journaux.

¹⁵¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°119, mardi 28 novembre 1843, p. 497.

¹⁵² *Id.*

¹⁵³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°58, mardi 12 juillet 1842, p. 237.

Dans l'article de Chauveau publié le jeudi 25 décembre 1845, la rédaction réitère le talent de Chauveau par le truchement d'un autre commentaire élogieux. Ce commentaire suit le même modèle que le précédent : la rédaction justifie d'abord la pertinence de lire l'article dans le but de comprendre un conflit majeur pour ensuite faire l'éloge de Chauveau. Concrètement, la rédaction indique que « le rôle que le Canada peut être appelé à jouer, dans une guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, donne un vif intérêt à la lettre suivante de notre correspondant qui est, on le sait, un des membres les plus distingués de la législature et des jeunes chefs du parti libéral¹⁵⁴. » La rédaction se donne donc un double mandat dans ses brèves notices : elle défend d'une part la pertinence de consacrer une partie cruciale des pages de certains exemplaires de son journal aux questions canadiennes. D'autre part, elle défend le fait d'avoir choisi Chauveau comme collaborateur, celui-ci étant perçu comme un spécialiste de la vie sociopolitique de son pays.

Cette pratique particulière de la rédaction demeure constante dans toute la décennie 1840. Même après le départ de Gaillardet pour l'Europe, le bien-fondé de la publication de correspondances canadiennes et du recours à l'embauche de Chauveau, désormais un politicien aguerri, continue d'être défendu. En 1849, quelques mois après l'arrivée du nouveau directeur, Paul Arpin, nous pouvons lire qu'

à l'heure même où nous arrivaient ces premiers comptes rendus des actes de la Convention, nous recevions de la part de notre correspondant à Montréal une lettre, dans laquelle se trouvent présentées d'une manière aussi complète que lucide, l'attitude, la force et la composition des partis. Nos lecteurs ne verront certainement pas sans intérêts ces détails qui les mettront à même d'apprécier sainement, et dans toutes ses nuances si cela peut se dire, la situation vraie du Canada¹⁵⁵.

Aussi pourrions-nous être porté à croire que la rédaction se sert des correspondances pour réaffirmer une vision plurielle du monde francophone. Par exemple, lors des feux qui ravagent une partie de la ville de Québec au printemps et à l'été 1845, la rédaction en profite pour laisser entendre que l'identité française transcende les frontières de la France. Avant que l'article de Chauveau datant du 7 juin 1845 ne commence, la rédaction reprend les propos d'un journal canadien-français : « [l]es Canadiens, ainsi que le dit le *Castor*, n'ont jamais oublié qu'ils étaient des Français d'origine; les Français et descendants du Nouveau

¹⁵⁴ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°129, jeudi 25 décembre 1845, p. 555.

¹⁵⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XXIV, n°77, jeudi 2 août 1849, p. 455.

Monde montreront aux Canadiens qu'ils n'ont pas perdu non plus le souvenir de cette parenté, de cette fraternité nationale¹⁵⁶. »

Plus tard au courant de cette même année, lorsque Chauveau argue que les Français ont oublié les Canadiens depuis longtemps, la rédaction nuance les propos de son correspondant. Chauveau écrit qu'« il existe dans les colonies anglaises de l'Amérique près d'un million de descendants de français [...] conservant scrupuleusement les mœurs, la religion, l'esprit, les souvenirs de la France, et bien décidés, s'ils sont oubliés d'elle, à se venger... en ne l'oubliant jamais¹⁵⁷. » La rédaction insère qui plus est la brève nuance suivante à la fin de l'article qui vise à réfuter les propos de son correspondant canadien. Elle mentionne que « [le] correspondant se trompe; il n'y a point eu oubli de la part de la France¹⁵⁸. » Elle ne donne cependant pas d'explications supplémentaires, comme si son autorité pouvait parer toute critique et rassurer les lecteurs quant aux éventuelles fautes de leur mère patrie. Hormis cet épisode particulier, la rédaction abonde toujours dans le sens de son collaborateur canadien. Elle consolide même parfois ses propos en reliant la situation du Canada à d'autres territoires qui ont appartenu à la France, comme la Louisiane. Dans cette veine, dans l'édition du *Courrier* du 11 janvier 1842, il est indiqué en préambule de l'article de Chauveau que « [l]es Américains exploitent la Louisiane en amis, et les Anglais le Canada en ennemis; voilà la différence¹⁵⁹. »

La rédaction commente aussi les correspondances issues du reste de l'Amérique, notamment celle qui est consacrée au portrait de la situation socio-politique du Mexique, en octobre 1845 : « [u]n arrivage de La Havane à Charleston est venu nous apporter la lettre suivante de notre correspondant particulier de Mexico. Cette lettre, bien que n'allant pas au-delà des dernières dates, contient des détails intéressants¹⁶⁰. » Le surtitre de la correspondance est d'ailleurs « Nouvelles intéressantes de la Plata ». Ces notices semblent encore une fois être une manière de convaincre les lecteurs de la pertinence de publier des nouvelles portant sur un territoire à l'extérieur de la France. Elles confèrent une autorité

¹⁵⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 187.

¹⁵⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°102, jeudi, 23 octobre 1845, p. 438. Sur cette question de l'identité française commune, nous référons au troisième chapitre : une partie non négligeable de ce dernier est consacré à cette question.

¹⁵⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°102, jeudi, 23 octobre 1845, p. 438.

¹⁵⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°136, mardi 11 janvier 1842, p. 549-550.

¹⁶⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XX, n°53, mardi 29 juin 1847, p. 441.

supplémentaire aux correspondants, comme si le fait que la rédaction annonce que leurs articles contiennent des informations pertinentes contribuait à stimuler le désir de lecture des lecteurs. En d'autres mots, cela signifie que la rédaction considère que d'emblée, l'intérêt de la majorité de leurs lecteurs pour les territoires hors de France n'est pas particulièrement élevé.

Étant donné l'absence d'un espace récurrent et ouvert dédié aux commentaires sur les articles, nous ne sommes pas en mesure de vérifier si les propos des correspondants nord-américains se couplent à une véritable curiosité de la part des lecteurs. Leur intérêt pour le quotidien de leurs compatriotes français qui se sont établis ailleurs dans les Amériques demeure obscur. Dès lors, il est difficile de nous prononcer sur le fait que le *Courrier* parvienne ou non à fédérer les francophones d'Amérique, à être « l'organe » de ces populations comme il l'annonce dans son en-tête. Le désir d'appartenir à une communauté linguistique et culturelle est du moins présent chez le correspondant qui rend compte du quotidien particulier des Canadiens français de l'époque. Il s'agit d'un point névralgique des articles de Chauveau, ce que nous expliquerons dans le chapitre suivant.

La rédaction semble également se servir de ses textes de présentation pour réaffirmer son prestige au sein de la presse parisienne par le biais de quelques remarques insérées en marge des chroniques. Dans le premier article portant sur les incendies de Québec, elle affirme ceci : « [n]ous espérons que notre appel et celui des Canadiens auront de l'écho en France [...] et nous transmettons à cet égard à nos confrères de Paris, qui tous reçoivent le *Courrier*, le mandat qui nous a été confié¹⁶¹. » Sachant que son *Courrier* est distribué à travers les Amériques, la rédaction avance ici que sa place à Paris, le centre du journalisme français, est non négligeable. Nous sommes tenté de croire que le discours sur la correspondance devient alors un prétexte pour inclure un métadiscours, soit un discours sur le journal lui-même, pour affirmer son importance de manière oblique.

2.3 Poétiques de la correspondance

2.3.1 La chronique, au fondement de la correspondance

Nous constatons que la correspondance s'inspire de la chronique, genre auquel se sont notamment consacrés Thérenty et Pinson. La chronique semble en fait être l'une des grandes sources poétiques de la correspondance. Pinson argue que la chronique est un

¹⁶¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 187.

« genre souple et littéraire¹⁶² », qui se caractérise par une « grande plasticité¹⁶³ » et qui est gouvernée par le « règne de la fictionnalisation¹⁶⁴ ». Pinson affirme même « qu'il n'y a pas de limites au ton de la chronique¹⁶⁵ »; le journaliste qui s'y adonne jouit d'une liberté notable. Elle ne retient dans certains cas qu'un seul élément anecdotique de l'actualité. Dans d'autres, son contenu est dense, critique et empreint de démonstrations rigoureuses. La responsabilité de créer son espace propre incombe au chroniqueur¹⁶⁶.

Dans la même veine, Thérénty affirme qu'à l'instar des autres genres, la chronique du XIX^e siècle n'est définie par « aucun protocole spécifiquement informatif (ordre du discours, techniques de présentation)¹⁶⁷. » Pour pallier ce manque de repères, le journaliste, alors souvent écrivain, a tendance à convoquer une variété de « formes canoniques et livresques¹⁶⁸ ». Ces techniques d'écriture relèvent de ce que la chercheuse appelle la « matrice littéraire ». Cette matrice fait en sorte que pour composer ses textes, le journaliste a recours à des procédés poétiques comme l'ironie, la fiction, le modèle conversationnel ou encore l'écriture de l'intime. Même lorsqu'il rend compte de faits avérés, il fictionnalise ses observations et utilise des modes de mises en récit. Plus précisément, il écrit ses articles comme une œuvre de fiction et greffe à ses démonstrations des textes de dialogues imaginés, des plongées dans la psyché des personnages et des inventions de scènes¹⁶⁹.

Au XIX^e siècle, cette fictionnalisation de la réalité n'est nullement perçue comme un écueil à la pratique du métier de journaliste. La fiction, considérée par ailleurs comme un héritage du XVIII^e siècle, contribue à la lisibilité du texte et stimule le plaisir de lecture. Le roman, genre usant de la fiction par excellence, est perçu, autant chez les rédacteurs que les lecteurs, comme un moyen approprié pour rendre compte de la réalité¹⁷⁰. Quant au besoin « d'objectivité » que nous associons à la pratique journalistique, elle n'est pas encore un impératif¹⁷¹. Bref, pour reprendre les termes de Thérénty, le chroniqueur français d'une

¹⁶² Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 182.

¹⁶³ *Id.*

¹⁶⁴ *Id.*

¹⁶⁵ *Id.*

¹⁶⁶ *Ibid.*, p. 186.

¹⁶⁷ Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 121.

¹⁶⁸ *Id.*

¹⁶⁹ *Id.*

¹⁷⁰ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 150.

¹⁷¹ Il le deviendra des décennies plus tard, vers le tournant du XX^e siècle, lorsque des associations professionnelles, des syndicats et des écoles de journalisme seront créés. Au sujet de la naissance du journalisme d'information, voir Jean de Bonville, « Le "nouveau journalisme" américain et la presse

grande partie du XIX^e siècle procède à une « observation narrativisée » des faits. Elle est palpable dans les correspondances publiées dans le *Courrier*, et à ces passages s'ajoute une pratique qui consiste à lister brièvement différents faits d'actualité sans en rendre véritablement compte ni les expliquer. Il s'agit de la « poétique de la liste ». Elle s'arrime au modèle de ce que Pinson appelle la « chronique-liste ». Elle est, selon le spécialiste, la « première forme minimale de la chronique¹⁷² », présente dès le début du siècle. Cette manière consistant à lister des événements de l'actualité, à les présenter aux lecteurs dans leur forme la plus élémentaire, transparaît dans les articles des collaborateurs à l'étranger du *Courrier*. À cet amalgame entre l'observation narrativisée des faits et la poétique de la liste s'ajoute souvent, contrairement à la chronique typique, un « effet de distance », modulé en fonction de la perception qu'a le correspondant de son lectorat. Nous y reviendrons.

2.3.2 Traces de la matrice littéraire

L'influence de la matrice littéraire est présente dans les correspondances que nous avons dépouillées, autant dans celles du correspondant canadien que dans celles provenant de Paris. Pourtant, l'invention de scènes est particulièrement forte dans les articles des correspondants d'origine parisienne. Elle suit fréquemment une même manière de procéder. Souvent, au début de la correspondance, le rédacteur s'épanche sur quelques événements qui retiennent son attention. Après une brève description – que nous pourrions qualifier avec nos yeux de contemporains de factuelle ou d'objective – s'ensuit généralement un long passage fictionnalisé. La correspondance non signée du 7 juillet 1842 est éclairante à ce sujet. Nous pouvons lire vers le milieu de celle-ci que « [l]a semaine dernière, on demandait au roi [Louis-Philippe], avec toutes sortes de préoccupations oratoires fort gracieuses, si le temps des concessions était terminé¹⁷³. » Ensuite, le correspondant insère un discours rapporté de son cru, visant à relater la réaction du souverain :

[l]e roi, en répondant, s'échauffa peu à peu, et dit vivement : Je ne veux pas me brouiller avec l'Angleterre. Quoiqu'on fasse, je ne me brouillerai pas avec elle. [...] Mon fils, après moi, fera ce qu'il voudra; il sera libre; moi je n'ai qu'une mission à accomplir. Non, je ne ferai pas la guerre. Le roi s'arrêta, et reprit bientôt. Que peut-on me reprocher¹⁷⁴?

québécoise de la fin du XIX^e siècle » dans *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 73-100.

¹⁷² *Ibid.*, p. 238.

¹⁷³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°56, jeudi 7 juillet 1842, p. 229.

¹⁷⁴ *Ibid.*

Dans la même veine, en septembre 1844, le collaborateur A.P. rend compte d'une réaction du roi Louis-Philippe concernant une attaque de la France contre la ville marocaine de Mogador, aujourd'hui nommée Essaouira : « quand la nouvelle du bombardement est arrivée à Louis-Philippe, il était dans son jardin de Neuilly, occupé à examiner des constructions commencées. En la lisant, il se frotta les mains, et les ouvriers crurent qu'il allait se mettre à danser de joie¹⁷⁵. » En août 1841, le correspondant P. de A. met quant à lui en scène le roi de Prusse : « [i]l y a quelques semaines, le roi de Prusse se promenant seul [...] vit de loin une femme frappant à coups redoublés son âne [...] De retour au château, le roi raconta son aventure à la reine : "Mon cher Frédéric, comme prince royal, cela aurait pu aller, mais comme roi¹⁷⁶." ». Il est impossible pour les correspondants d'attester de la véracité des faits qu'ils évoquent dans ces passages, les individus mentionnés étant inaccessibles, même pour les journalistes ayant un réseau de contacts bien développé. Nous constatons donc que l'invention de scènes n'a pas de limite dans la chronique du XIX^e siècle et peut inclure des entités intouchables.

Les collaborateurs à l'étranger inventent aussi des personnages qui ne sont pas liés à un fait d'actualité quelconque; la fictionnalisation est poussée à son paroxysme. L'article d'E.B. dont nous avons déjà cité certains passages est un exemple révélateur. Nous lisons dans cette publication de l'été 1841 qu'« [i]l faisait hier un magnifique temps de dimanche [...] Ainsi pensa Laurent, grand promeneur. Il fallait cependant que Laurent jouit de son dimanche; c'était son idée fixe, il voulait se promener longuement, respirer l'air pur, et surtout faire un confortable dîner¹⁷⁷. » Nulle part il n'est mentionné qui est le Laurent auquel E.B. fait allusion et le long passage impliquant le personnage ne sert pas à exemplifier l'impact d'un événement de l'actualité, il semble avoir été inséré pour le simple plaisir de relater une anecdote.

Une autre trace de la matrice littéraire qui teinte l'écriture de la correspondance dans le *Courrier* est la présence de passages empreints d'ironie. Cette dernière ne se cantonne pas à une forme d'esprit moqueuse laissant sous-entendre le contraire de ce qui est indiqué. Elle se manifeste selon Thérénty d'une multitude de manières, soit par l'intermédiaire « [d'] essais d'écriture fantaisistes dérogeant à la chartre du journal, [...] [de] jeux narcissiques,

¹⁷⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°92, mardi 24 septembre 1844, p. 424.

¹⁷⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°71, jeudi 12 août 1841, p. 289.

¹⁷⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365.

[de] puffismes [...] [et de] parodies des genres journalistiques¹⁷⁸. » Dans les articles des collaborateurs de l'étranger de *Courrier*, l'ironie fait partie intégrante de ces pages. Les journalistes se permettent en effet des commentaires, des digressions et des critiques. L'article du collaborateur prolifique E.B de juin 1841 est un exemple intéressant. Dans son prélude, le journaliste inclut un commentaire conclusif incisif :

[l]a fameuse séance des Lettres à la Chambre des députés, [sic] était fort impatiemment attendue et recherchée avec beaucoup d'empressement. Il y a telle dame qui a eu la constance de revenir sept jours de suite au Palais-Bourbon, d'assister aux séances tout entières, de sourire aux chiffres du budget et d'accueillir avec un air gracieux les lois d'intérêt local, tout cela dans l'espérance de quelques heures de scandale! Quel héroïsme¹⁷⁹.

L'ironie se manifeste aussi par le biais de commentaires de journalistes sur leur situation particulière. Elle leur donne l'occasion de produire un discours sur le journal lui-même et de décrier certains aspects de la profession. C'est le cas des correspondants du *Courrier*, qui sont les auteurs d'un véritable méta-discours : ils dénoncent la pression constante de devoir relater les événements les plus récents à leurs lecteurs avides d'information. Soumis « aux diktats de l'actualité¹⁸⁰ », ils doivent impérativement produire le journal. Dès l'automne 1842, ils rendent compte des enjeux liés au fait de devoir poursuivre leur travail même dans les périodes plus creuses où les faits d'actualités ne sont pas jugés dignes d'être relatés. E.M. écrit dans son article d'octobre de cette même année que « le journal ne peut pas attendre, il ne peut pas jeûner de nouvelles ou de discussions; il ne peut pas dire à l'abonné qui attend bouche béante son journal tous les matins : "Aujourd'hui, faute de nouvelles, le journal ne paraîtra pas."¹⁸¹ » Le journaliste commente ici la manière de procéder à laquelle il s'adonne pour remédier au manque de nouvelles brûlantes. Il ajoute, non sans souligner le manque d'intérêt de la démarche, « [qu'] à défaut d'événements retentissants et actuels, nos journaux se sont emparés d'un fait qui s'accomplit sans bruit, sans éclat depuis quelques années, [...] la décomposition du parti légitimiste et son incorporation dans les partis existans¹⁸². » Ces passages dénonciateurs permettent de mieux comprendre le fonctionnement du journal : les journalistes avouent parfois effectuer un certain remplissage de ses pages avec des thèmes éculés afin de

¹⁷⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365.

¹⁷⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°50, samedi 24 juin 1841, p. 205.

¹⁸⁰ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 106.

¹⁸¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°99, mardi 11 octobre 1842, p. 409.

¹⁸² *Id.*

répondre à l'impératif de publication. Il arrive aussi qu'ils dévoilent, non sans une certaine lassitude, la compétition croissante à laquelle ils peuvent désormais difficilement s'extraire en raison de la montée en importance de la pression de l'actualité. Elle les amène à devoir publier leurs articles le plus rapidement possible. C'est ce que fait le collaborateur A.P. dans son article du début juin 1843. Il annonce qu'il « aurai[t] voulu pouvoir [...] adresser à tems sur l'inauguration des chemins de fer [...], mais depuis longtemps tous les journaux [l']ont devancé¹⁸³. »

L'esprit-Paris est une autre manifestation de la matrice littéraire. Il met en avant-plan des anecdotes amusantes, des jeux de mots, voire des « micro-événements¹⁸⁴ ». Véritable « contrepoint du discours sérieux du journal¹⁸⁵ », il divertit le lecteur, allège des sujets plus arides. Thérénty affirme par ailleurs que l'esprit-Paris est un « déraillement » du journaliste et que ses lecteurs doivent accepter un pacte de lecture qui déroge de celui d'une logique d'écriture événementielle sérieuse et efficace¹⁸⁶. Même si le *Courrier* ne se destine majoritairement pas à un lectorat parisien, les lecteurs sont exposés au même genre d'anecdotes que l'on retrouverait dans un journal produit à Paris. Par exemple, la correspondance du 24 juin 1841 s'ouvre sur une anecdote aucunement liée à un événement de l'actualité. Le journaliste s'attache à décrire en détail une partie de chasse : « on a perdu deux ou trois fois la piste que le cerf a si bien rusé que les chiens, mis en défaut, ont abandonné les brisées pour courir après un chien métis appartenant à un Anglais, M. Birkett¹⁸⁷. » Plus l'article avance, plus le sujet devient empreint d'un humour douteux :

-M., vous m'avez cassé la jambe.

-Ah! si cela était, monsieur, vous ne le diriez pas comme vous le dites.

-Je suis comme cela, monsieur, et je vous dis que j'ai la jambe cassée...

-C'était malheureusement vrai, un instant après, il fallut l'emporter...¹⁸⁸

Un exemple du même genre se niche dans une correspondance que signe le collaborateur A.P. Dans un style particulièrement imagé, il détaille le rôle qu'il s'est confié,

¹⁸³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°41, samedi 3 juin 1843, p. 171.

¹⁸⁴ Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, op. cit., p. 156.

¹⁸⁵ *Id.*

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 157.

¹⁸⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°51, samedi 26 juin 1841, p. 209.

¹⁸⁸ *Id.*

soit celui de colliger les meilleures anecdotes de la vie mondaine de Paris dans le but de les relater pour le simple plaisir :

[j]amais Paris n'a été plus rempli de bons mots et d'anecdotes. Toutes les conversations sont semées de cette poussière d'or dont le génie français est une mine si brillante, si unique au monde. Voici quelques échantillons de ce riche minerai, tels que je les ai ramassés pour vous dans les plus renommés de nos salons, ceux qui sont, en quelque sorte, des musées d'esprit. [...] Un des plus spirituels écrivains de ce temps-ci a dit, en parlant d'un crustacé qu'il aime, à ce qu'il paraît : « Le homard, ce cardinal de la mer. » Cet écrivain gastronome croit que le homard est rouge avant d'être cuit¹⁸⁹.

Aussi un effet de distance est-il souvent ajouté dans la correspondance. Le journaliste qui s'adonne à ce genre pourrait ainsi être considéré comme un chroniqueur pour lecteurs éloignés; le chroniqueur typique écrit quant à lui généralement pour des lecteurs situés géographiquement près de lui. Ces lecteurs comprennent alors le quotidien qu'évoque le chroniqueur, voire le partagent. Ce n'est pas le cas de la majorité des lecteurs du *Courrier*, qui, comme nous l'avons vu, sont en majorité séparés des correspondants parisiens par l'océan Atlantique. Nous avons aussi vu précédemment que quelques correspondants, dont le prolifique E.B., affirment qu'ils s'adressent à un lectorat francophone se trouvant dans les Amériques. Ils ne nient pas la distance qui les sépare de leurs lecteurs. Rappelons-nous la chronique d'E.B. de septembre 1841 qui débute avec le passage suivant : « Paris s'embellit chaque jour [...] Comme beaucoup de vos lecteurs [les lecteurs de Gaillardet] ont, depuis longtemps, quitté le sol de la France, je tâcherai de retracer autant que possible, à leur imagination la grande ville absente, en vous tenant au courant des améliorations qui s'opèrent en son sein¹⁹⁰. » La distance géographique non négligeable est donc prise en considération. Elle teinte non seulement les propos des collaborateurs, mais aussi la manière d'organiser les articles ainsi que les poétiques d'écriture.

Force est de constater que les caractéristiques de la matrice littéraire que Thérénty a identifiées, surtout la fictionnalisation et les échos de la conversation, se retrouvent dans les correspondances du *Courrier*. L'écriture de l'intime, s'y retrouve toutefois moins. De fait, nous n'avons pas vu de passages dans lesquels un collaborateur de la France ou de l'Amérique dévoile de quelconques états d'âme. Bien que des commentaires parsèment leurs textes et leur subjectivité est exprimée sans retenue, en aucun cas ils ne donnent accès à leur intériorité ou partagent des éléments de leur vie personnelle. Malgré tout, à

¹⁸⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°56, samedi 9 juillet 1842, p. 233.

¹⁹⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365.

l'instar de plusieurs reporters de la fin du siècle, il arrive parfois qu'ils se mettent en scène dans leurs articles et déclinent quelques informations sur leurs propres pratiques.

Un exemple de ce phénomène se retrouve dans l'article du collaborateur A.P. publié en juin 1843. Dans l'article en question, lequel concerne l'inauguration d'une gare ferroviaire, lesquelles prolifèrent de manière importante, le journaliste raconte son expérience de l'inauguration : « « [n]'ayant pu arriver au commencement [de l'inauguration de la station de train], nous étions fort en peine de nous placer, et nous avons improvisé un couvert, résolu à manger, s'il le fallait, avec les doigts¹⁹¹. » Dans cet exemple, le correspondant met en relief son propre corps. Cette corporéité est par ailleurs associée selon Mélodie Simard-Houde à un « mode d'immersion » journalistique particulier¹⁹². La chercheuse, qui s'est entre autres penché sur le reportage en France au XIX^e et au XX^e siècles, note que les modes d'immersion

[r]envoient à la recherche d'une implication ou d'une proximité particulière du reporter avec son sujet, de sorte que se trouvent mis en jeu, dans le récit de la collecte d'informations, soit les sens et la corporéité du reporter (immersion corporelle), soit son identité même (immersion identitaire)¹⁹³.

Une mise en scène minimale, comme dans l'extrait ci-dessus, est courante selon Simard-Houde. Il arrive néanmoins que l'immersion corporelle devienne le point nodal d'un article d'un reporter¹⁹⁴. Auquel cas, selon Paul Aron, nous devons parler de « journalisme de participation » (ou de « reportage vécu »), une forme d'enquête journalistique dont la subjectivité du journaliste est la pierre angulaire¹⁹⁵. Nous n'avons jamais observé une telle importance de la subjectivité dans les correspondances publiées dans le *Courrier*¹⁹⁶.

¹⁹¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol., 3 juin 1843, vol. XVI, n°41, samedi 3 juin 1843, p. 171.

¹⁹² Mélodie Simard-Houde, « Le reporter, médiateur, écrivain et héros », thèse en cotutelle, doctorat en études littéraires, Université Laval, Québec, et Université Paul-Valéry (Montpellier III), 2015, f.211.

¹⁹³ *Id.*

¹⁹⁴ *Id.*

¹⁹⁵ Paul Aron, « Les reportages de Marise Choisy, ou le genre en questions », dans Philippe Baudore et Caroline Casseville (dir.), *Les cahiers Mauriac*, n°18, 2010, p. 270, dans Mélodie Simard-Houde, *op. cit.*, f. 211.

¹⁹⁶ Cela dit, une nuance nous paraît essentielle. Martin et Simard-Houde avancent que le reportage en France se développe surtout dans le dernier tiers du siècle et qu'il devient un genre journalistique majeur vers les années 1880; notre corpus comprend les éditions du *Courrier* publiées entre 1841 et 1849. Il se peut que les correspondances des années 1880 soient davantage teintées par la subjectivité de ceux qui les rédigent. La mise en scène des journalistes, qui comprend l'explication de diverses expériences professionnelles et personnelles, devient donc potentiellement plus marquée quarante ans plus tard, et ce, peu importe le genre. En conséquence, le reportage, la correspondance, la chronique ou encore l'éditorial peuvent porter les traces d'une subjectivité plus

2.3.3 Traces de la matrice médiatique

À l'influence palpable de la matrice littéraire s'ajoutent certaines caractéristiques liées à ce que Thérénty appelle la matrice médiatique. Elle se développe alors que les impératifs de l'actualité, définie par la chercheuse comme « le champ des intérêts partagés par le public à un moment donné¹⁹⁷ », exercent une influence de plus en plus concrète dans le journal. Les journalistes doivent rendre compte des aléas de l'actualité, et ce, comme nous l'avons vu, avec célérité. Ils se sentent en fait parfois à la merci de leur travail, la pression de produire un journal bien documenté relatant les nouvelles les plus récentes de manière quasi exhaustive étant réelle. Cette pression est particulièrement forte auprès des journalistes qui agissent à titre de chroniqueurs. Thérénty affirme d'ailleurs que « la soumission à l'actualité constitue un des topoï de la chronique, qui se lamente continuellement de diktat¹⁹⁸ » et cette impression de soumission à l'actualité est présente auprès des collaborateurs du *Courrier*. Elle est d'ailleurs l'aspect de la matrice médiatique le plus perceptible dans le journal en question. Les autres éléments que Thérénty a identifiés, la rubricité, la périodicité et la collectivité, le sont moins.

Ce sont surtout les correspondants parisiens du journal français de New York qui dévoilent cette pression constante de devoir produire des articles que les lecteurs trouvent éclairants. Cette préoccupation se manifeste surtout par le fait que dans presque tous les articles des correspondants, à la toute fin, nous retrouvons souvent de nombreux événements d'actualité résumés en trois ou quatre lignes, à l'instar de ce qui se fait avant dans la « chronique-liste » du début du siècle. Ces événements suivent de longs passages narrativisés. Par exemple, nous lisons à la toute fin de la correspondance éditoriale de 1845 que signe le rédacteur en chef lors d'un voyage en Europe qu'

[e]n Espagne, la question du mariage de la reine et de sa sœur l'infante dona Maria-Luisa-Fernanda, est toujours à l'ordre du jour. En Portugal, la chronique scandaleuse a remplacé la chronique politique. Louis-Philippe est toujours au château d'Eu, mais il est attendu sous peu de jours à Paris, où il doit passer une grande revue de la garde nationale¹⁹⁹.

manifeste. Une étude complémentaire permettrait de remédier à ces lacunes dans les connaissances.

¹⁹⁷ Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle op. cit.*, p. 99.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 239.

¹⁹⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°101, mardi 21 octobre 1845, p. 433.

Dans une correspondance du 4 août 1849, le collaborateur A.T. conclut quant à lui son article avec quelques nouvelles européennes au contenu tout aussi peu développé : « [l]es nouvelles de Rome n'ont en ce moment aucun intérêt. Celles de la Hongrie ont repris un aspect peu favorable à la cause de la nation hongroise. Les insurrections hongroises ne sont pas entièrement comprimées²⁰⁰. » Ce format condensé et expéditif fait écho à la poétique de liste. Elle est aussi clairement montrée dans une correspondance scientifique datant de l'automne 1841. Dans un premier temps, tout comme ce que nous observons dans d'autres types d'articles se destinant à un public étranger, le journaliste expert du domaine de la science explique un phénomène en particulier de manière détaillée. Il termine ensuite l'article en se contentant de lister quelques avancées récentes, sans les expliquer. Dans son texte publié dans le *Courrier* en novembre 1841, le Dr. A.D. annonce un nouveau « procédé de culture [que] les inventeurs auraient obtenu sans sarclage et dans une mauvaise terre des blés dont la tige dépasse en hauteur et en grosseur celle des blés obtenus par notre agriculture²⁰¹. » À la toute fin, il ajoute les informations suivantes :

Voici quelques inventions nouvelles d'application domestique, que vos lecteurs ne trouveront peut-être pas sans utilité :

-La canne à parapluie

-Les Sièges confortables

C'est une chaise en fer dont le fond est garni et recouvert d'étoffe, ainsi que le dossier²⁰².

Comment pourrait-on expliquer que les correspondances sont souvent construites de manière à ce que le correspondant présente en profondeur un seul élément puis effleure ultimement quelques autres éléments d'actualité en les listant? Pourquoi une telle récurrence dans les manières d'organiser l'information alors qu'aucune manière d'écrire la chronique et la correspondance n'est alors encore pas explicitement prescrite? Nous serions porté à croire qu'il s'agit d'un effet de la rubricité, une caractéristique notoire de la matrice médiatique selon Thérénty. Selon elle, malgré la liberté évoquée, le journal « suscite une écriture en rubrique²⁰³ ». Dès lors, les journalistes doivent apprendre à s'exprimer « dans les limites génériques, thématiques et dimensionnelles de la "case"²⁰⁴ », soit l'espace

²⁰⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. VXIII, n°78, samedi 4 octobre 1849, p. 463.

²⁰¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol XIV, n°108, samedi 6 novembre 1841, p. 437-438.

²⁰² *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol XIV, n°108, samedi 6 novembre 1841, p. 437-438.

²⁰³ Marie-Ève Thérénty, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIX^e siècle op. cit.*, p. 48.

²⁰⁴ *Id.*

qui leur est alloué dans le journal. Les correspondants n'ont certes pas un espace illimité mis à leur disposition.

Cependant, ils bénéficient d'une marge de manœuvre substantielle. Ils doivent néanmoins restreindre l'analyse de certains sujets à quelques brèves lignes, faute d'avoir droit à un espace illimité. La poétique de la liste d'actualité donne l'impression que les nouvelles qui sont simplement listées sans être décortiquées sont d'une importance moindre. Nous remarquons d'ailleurs que ces nouvelles fragmentaires concernent majoritairement d'autres nations européennes que la France. Cela consolide une fois de plus le statut résolument français du *Courrier* : l'information étrangère, donc hors de la France et de ses anciennes et actuelles colonies, n'est pas jugée suffisamment importante pour qu'elle bénéficie d'une analyse substantielle de la part des collaborateurs à l'étranger. De plus, lorsqu'un correspondant parisien rend compte d'un fait d'actualité, il se contente plutôt de relater certaines bribes de journaux d'autres pays pour remédier à leurs lacunes dans sa connaissance des événements. C'est ce que fait le correspondant A.P. à la fin de l'été 1841. Il informe son public que « le *Courrier anglais* a annoncé le but du voyage du roi Léopold en Angleterre²⁰⁵ » et que « [d]es lettres d'Athènes [...] [lui] confirment aujourd'hui la formation du ministère grec²⁰⁶. » Le recours assez fréquent à d'autres journaux pour relater certains événements ainsi que la mobilisation de contacts directement sur le terrain montre en effet que la correspondance ne s'écrit pas en vase clos. Afin de donner une réalité plus complète à son lecteur, le correspondant s'abreuve lui-même à d'autres journaux, qu'il cite ou non. Nous retrouvons une bonne étendue de rapports d'autres titres dans un article datant d'août 1841 : « [l]e *Messenger* d'hier soir, après avoir raconté ces troubles à sa manière, ajoute : [...] D'un autre côté, nous lisons dans le *Moniteur parisien* les lignes suivantes qui nous paraissent beaucoup plus significatives. [...] Le *Journal des Débats* appelle M. Mahul un homme de cœur²⁰⁷. » La correspondance est donc, à l'instar des autres sections du journal, une section qui se consolide grâce à un travail souvent collectif.

²⁰⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°75, samedi 21 août 1841, p. 306.

²⁰⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°75, samedi 21 août 1841, p. 306.

²⁰⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°71, jeudi 12 août 1841, p. 289.

2.3.4 Traces de l'épistolaire

Au XIX^e siècle, selon Alain Vaillant, la lettre a encore une influence marquée sur le journal²⁰⁸. Elle tend à reproduire une conversation et à établir une structure d'interpellation entre deux instances, se trouve à modeler la manière dont se construisent les articles du journal. Le journal reproduit cette structure d'échange. Cette reproduction est particulièrement présente dans la correspondance étrangère du *Courrier*. Elle est constituée avant tout d'un échange entre le correspondant et le rédacteur en chef. Dans presque toute la décennie 1840, les lettres s'adressent à Gaillardet, et dans les quelques cas où il agit lui-même à titre de correspondant, les lettres s'adressent directement aux lecteurs du journal. Les marques énonciatives ponctuent chacun des articles : le recours systématique au pronom personnel « vous », surtout dans les correspondances de Chauveau, de même que la répétition du titre de politesse « Monsieur », parsème lesdits articles. Nous observons également dans les correspondances du *Courrier* les marques liminaires de la lettre, à savoir le lieu où elle a été écrite ainsi que la date. Dans certains cas précis, la mise en page traditionnelle de la lettre est respectée, elle est même reproduite telle quelle dans le journal, comme nous pouvons le constater dans l'édition du 28 septembre 1844 :

²⁰⁸ Alain Vaillant, « Le double jeu du journal : entre communication médiatique et correspondance privée », *Médias 19* [En ligne], Publications, Guillaume Pinson (dir.), La lettre et la presse : poésie de l'intime et culture médiatique, 1. La lettre, médiatique médiatique, mis à jour le : 15/02/2014, URL : <http://www.medias19.org/index.php.?id=341> (consulté le 9 août 2018)

Par ailleurs, la structure de la lettre ne favorise pas un échange qui a lieu entre deux entités exclusivement. Elle n'exclut pas que d'autres destinataires puissent être inclus de manière implicite²⁰⁹. Véronique Juneau argue d'ailleurs que dans une lettre publiée dans le journal, bien qu'un premier destinataire soit mentionné explicitement, en l'occurrence le rédacteur en chef, nous assistons à un « jeu à trois ». La troisième identité de cette triade, après le journaliste et le rédacteur, est les lecteurs. Ainsi la lettre peut-elle être considérée comme un « espace polyphonique²¹⁰ », dans lequel une multitude de voix se côtoient. Toujours selon Juneau, cet espace, en raison de sa pluralité, dévoile des « enjeux collectifs, de[s] valeurs sociales et culturelles communes [qui permettent] l'identification du public²¹¹ » qui transcendent un simple échange entre deux entités. Cet espace inclusif encourage alors l'adhésion du lecteur à ces mêmes valeurs, aux réalités qu'évoque le correspondant. La lettre fait toutefois davantage qu'inclure une troisième entité implicite : elle influence de manière profonde les poétiques d'écriture de la correspondance à l'étranger. D'ailleurs, l'influence du style conversationnel dans les différentes sections du journal est un « signe d'épistolarité » selon Vaillant. L'épistolarité révèle « la volonté mimétique de reproduire les usages de l'éloquence privée²¹² », laquelle se retrouvait dans le salon aristocrate des siècles précédents. En lisant les correspondances, le lecteur a alors l'impression qu'il est de connivence avec le journaliste et même qu'il jouit d'une proximité avec ce dernier. Le lecteur a en fait « l'illusion séduisante d'assister, de sa table de café ou de son intérieur bourgeois, à un dialogue qui [...] donn[e] un sentiment gratifiant de familiarité et de complicité ironique²¹³. » En d'autres mots, le lecteur se sent partie intégrante d'un échange même s'il ne converse pas directement avec le journaliste.

Une manifestation concrète de l'épistolaire dans l'écriture du journal est constituée par des renvois à des échanges antérieurs²¹⁴. Dans les articles des correspondants du *Courrier*, ces renvois sont pléthoriques. Presque tous les correspondants font référence à d'autres lettres qu'ils ont écrites auparavant. Aussi en résument-ils succinctement le contenu. Dans un article datant de novembre 1841, le correspondant canadien indique en ce sens que « [d]ans une lettre que vous avez bien voulu intituler : “De l'influence du clergé

²⁰⁹ Véronique Juneau, « Poétique et fictionnalisation du reportage de guerre sous le Second Empire », mémoire de maîtrise en études littéraires, Québec, Université Laval, 2011, f. 79.

²¹⁰ *Id.*

²¹¹ *Ibid.*, f. 80.

²¹² Alain Vaillant, *op. cit.*, p. 3.

²¹³ *Ibid.*, p. 1.

²¹⁴ Véronique Juneau, *op. cit.*, f. 77.

dans l'éducation populaire au Canada", je vous disais que nulle part ailleurs l'ascendant sacerdotal n'était plus avoué que dans mon pays²¹⁵. » Dans un article publié en avril 1844, aussi pouvons-nous lire dans un article de Chauveau « [qu'] [o]n se rappelle que ma dernière correspondance était presque toute employée à conjecturer ce que ferait le gouvernement anglais s'il lui devenait impossible de maintenir l'union des provinces²¹⁶ ».

Les correspondants français incluent eux aussi des renvois à des articles qu'ils ont écrits par le passé. Nous retrouvons ces renvois à des échanges antérieurs dans tous les types de correspondances, même dans les correspondances de nature scientifique, lesquelles portent généralement moins de traces de la conversation. Dr. A.D. écrit le passage suivant : « [v]ous n'avez peut-être pas oublié les détails que j'ai précédemment donnés sur le nouveau piano qu'un facteur-mécanicien, M. Isoart, soumit il y a quelques tems [sic] à l'examen de l'Académie²¹⁷. » Les références à des articles passés sont en somme abondantes dans les correspondances du *Courrier*. Elles témoignent d'un fort héritage épistolaire, et l'étude de ces dernières permet de constater qu'elles se construisent essentiellement de la même manière que les articles des autres sections du journal français. Nous sommes donc tenté de croire que les correspondants du *Courrier* ne modifient pas leur manière d'écrire en raison du fait qu'ils écrivent pour un public hors de leur nation. Ils ont recours aux mêmes procédés d'écriture que lorsqu'ils écrivent pour leur public parisien. Il faut dire que ces procédés, lesquels comprennent, nous l'avons vu, de fortes marques de l'épistolaire et une écriture empreinte des marques de fiction, sont partagées par un nombre de leurs confrères journalistes parisiens. Ils sont la norme, bien que les pratiques journalistiques ne soient pas encore normées de manière explicite, les écoles de journalisme et les associations professionnelles n'existant pas encore. Si les correspondants du *Courrier* ne semblent pas les appliquer de manière inconsciente, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un automatisme pour eux, même lorsqu'ils écrivent pour un public qui diffère de leur lectorat habituel. Thérenty affirme d'ailleurs que la manière d'écrire le journal du XIX^e siècle relève de certains automatismes bien ancrés chez les journalistes. Aussi certains correspondants perçoivent-ils le lectorat du *Courrier* comme étant français. Une adaptation des pratiques n'est donc pas jugée nécessaire.

²¹⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°109, mardi 9 novembre 1841, pagination manquante.

²¹⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVII, n°16, 4 avril 1844, p.77.

²¹⁷ *Courrier des États-Unis, Organe des populations franco-américaines*, vol XIV, n°138, samedi 15 janvier 1842, p. 557.

2.3.5 Liens avec le reportage

En plus des héritages épistolaires qui influent sur ses poétiques d'écriture, la correspondance partage certains éléments de ressemblance avec un genre du journalisme appelé à devenir incontournable au courant de la seconde moitié du XIX^e siècle, le reportage²¹⁸. Le journaliste qui le pratique, le reporter, doit se plonger tête première dans l'actualité brûlante, c'est sa raison d'être. Véronique Juneau montre que l'écriture du reportage est « soumise à l'urgence de publication²¹⁹ » et qu'elle est « rapide, éphémère, ponctuelle et juste²²⁰. » L'écriture de la correspondance à l'étranger répond parfois à la même logique que celle du reportage. Le spécialiste de l'histoire des médias Marc Martin affirme en ce sens que les fonctions des deux genres ne sont pas toujours distinctes. Un des points communs qui les rassemble est l'éloignement géographique. Le travail du reporter, comme l'indique Martin, « suppose une distance spatiale entre son objet et le lecteur²²¹ ». Même si certains journalistes pratiquent le reportage de manière locale, l'amélioration des moyens de communication vers la fin du siècle fait en sorte que les journalistes vont « de plus en plus loin²²² » et ont accès à des conditions de voyage plus facilitantes. Ces conditions favorisent l'émergence du « grand reportage »²²³. La « distance spatiale » n'est bien sûr pas l'apanage du travail de reporter, c'est aussi la raison d'être des correspondants, qu'ils soient locaux ou expatriés.

La plupart du temps, en revanche, le correspondant, comme c'est le cas pour Chauveau, ne relate pas d'événements exceptionnels. Il rend plutôt compte de divers éléments de la société à laquelle il est rattaché. Lorsqu'un événement véritablement hors du commun se produit, comme les incendies majeurs du printemps et de l'été 1845 à Québec, une certaine réactivité de la part du correspondant est néanmoins attendue. Dans

²¹⁸ L'utilisation du terme « reportage » est postérieure à la balise temporelle que nous avons fixée dans le cadre de cette étude. Juneau estime que le terme fait son apparition en France vers 1865; la première occurrence du terme se trouverait dans le journal *Le Figaro*. François Jules Edmond Got. aurait écrit écrit que « Le Figaro... ne va plus se préoccuper en toutes choses que de la rapidité de l'information, du reportage. » À ce sujet, voir Juneau, f. 9.

²¹⁹ Véronique Juneau, *op. cit.*, f. 11.

²²⁰ *Ibid.*, f. 54.

²²¹ Marc Martin, *Les grands reporters : les débuts du journalisme moderne*, Paris, Audibert, 2005, p.49.

²²² *Id.*

²²³ Albert Londres, Joseph Kessel, Jules Huret et Gaston Leroux sont des exemples de journalistes français pratiquant le « grand reportage ».

ce cas précis, il doit transmettre rapidement les nouveaux développements quant à l'état de la ville et des dommages matériels. C'est ce que Chauveau fait à l'été 1845 :

donner une idée de la rapidité, de l'intensité de l'incendie, est impossible. [...] Dans moins d'un quart d'heure, le feu a été allumé aux quatre coins, comme par une main invisible et le vent, furieux et changeant à chaque instant, dévoraient les rues entières dans toutes les directions [...] et tout cela dans moins de temps que je n'en mets à vous écrire²²⁴.

Une deuxième correspondance sur le sujet est publiée trois jours après la première, ce qui se révèle rare dans la collaboration de Chauveau au *Courrier*. En général, plusieurs semaines séparent la publication des articles du correspondant. Cela est sans doute attribuable au fait qu'il s'agit probablement de l'événement de l'histoire du Canada français des années 1840 qui suscite le plus grand intérêt pour les lecteurs du *Courrier*, encore plus que la crise ministérielle de 1843. Pendant cette période, le rôle de Chauveau s'apparente à celui d'un reporter et cela ne manque pas de troubler ses habitudes d'écriture : « il est temps que je termine cette lettre, comme vous voyez, dans le plus grand désordre, et qui, je le crains, manquera la poste d'aujourd'hui. Elle ne vous donnera qu'une faible idée du désordre et de l'épouvante qui règnent à Québec²²⁵. » Dans ce cas précis, l'écriture de ses articles se rapproche des caractéristiques que Juneau a identifiées à propos du genre du reportage. Une fois passé l'engouement pour la tragédie, cela dit, nous ne lisons plus que ses lettres ont été écrites dans la hâte, dans l'urgence. Chauveau reprend son ton posé, empreint d'un souci de didactique. Il continue ses comptes rendus et explications sur la vie politique canadienne-française avec minutie et précision. Cet exemple met en lumière le fait que le rôle du correspondant n'est pas cantonné à un seul modèle, il est empreint d'une forme d'hybridité. Aussi cet exemple montre-t-il que les caractéristiques fondamentales de la correspondance et du reportage s'imbriquent parfois à un tel point que les deux genres sont parfois difficilement dissociables. La correspondance ne se mue pas simplement en reportage, et c'est ce que nous nous attachons à montrer au courant des prochaines pages.²²⁶

²²⁴ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 187.

²²⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°44, mardi 10 juin 1845, p. 195-196.

²²⁶ Certains spécialistes semblent, dans une certaine mesure, voir le reportage comme une évolution du genre de la correspondance. Marc Martin argue que le correspondant de guerre et l'envoyé spécial sont les précurseurs du reporter, le reportage se développant en France surtout à partir du dernier tiers du XIX^e siècle. Une opposition entre les deux genres demeure tout de même selon nous palpable malgré l'hégémonie grandissante du reportage à la fin de ce siècle.

Le souci de vulgarisation est un autre élément qui rapproche les deux genres. Le reporter, parachuté dans un milieu inconnu, doit contextualiser certains événements et expliquer des éléments de la culture locale à ses lecteurs afin de faciliter leur compréhension et de stimuler leur curiosité. Juneau montre bien que « l'intention principale [du reporter] est d'attester l'évènement [sic] en tentant, dans la mesure du possible, d'éclairer le lecteur²²⁷. » Le travail du reporter est ainsi empreint d'un travail de didactique et il s'apparente même parfois à celui d'un professeur. C'est aussi le cas du correspondant à l'étranger qui tente de faire connaître une société qu'il juge méconnue de ses lecteurs. Chauveau est un cas symptomatique du correspondant dont le propos tend vers la didactique. Il doit contextualiser ses propos et expliquer ses démonstrations plus en profondeur que ses collègues parisiens. Nous l'avons vu, ces derniers ont parfois l'impression de s'adresser à des semblables. Ils tiennent pour admis que leurs lecteurs ont une bonne connaissance de la politique et la société françaises. Conséquemment, il tombe sous le sens que des explications élémentaires ne soient pas présentes dans leurs articles.

Mais alors, qu'est-ce qui distingue le rôle du reporter et celui du correspondant? Le reporter est un témoin dépêché sur les lieux et le correspondant est avant tout un acteur de la société qu'il dépeint dans le journal qui l'embauche. Il doit du moins avoir une connaissance profonde de cette société. Dans le cas de Chauveau, avant d'être correspondant pour le *Courrier*, il participe activement à la société canadienne-française. Au cours de sa vie, nous le verrons dans le troisième chapitre, il est politicien, journaliste, poète, écrivain, professeur et bibliothécaire. Citoyen de Québec et plus tard de Montréal, il connaît intimement les rouages de la politique de son pays et toutes ses complexités. Il connaît en profondeur les enjeux auxquels se heurtent les Canadiens français. Pour ce qui est des autres correspondants du *Courrier*, ils semblent eux aussi bien ancrés dans leurs sociétés respectives. Les correspondants parisiens, nous l'avons vu, sont souvent rattachés à d'autres journaux publiés dans la capitale française, ce qui suggère une connaissance intime de la ville et de ses mœurs particulières. L'accès à des milieux restreints au public général, la confiance que certains acteurs clés de la vie parisienne leur accordent et leur réseau de contacts privilégiés permettent à ces journalistes de rendre compte d'événements auxquels n'auraient pas accès des journalistes catapultés de manière provisoire dans la capitale.

²²⁷ Véronique Juneau, *op. cit.*, f. 10.

Un autre exemple tiré d'une correspondance publiée en ce même été 1841 montre que le correspondant jouit souvent d'un réseau efficace, lequel lui donne accès à des informations cruciales : « on m'écrit d'une ville de Pas-de-Calais, où il y a garnison, que dans un café tout le corps d'officiers s'est prononcé contre leur conduite [contre la conduite d'autres militaires]²²⁸. » Le correspondant du XIX^e siècle n'a pas nécessairement à sortir de chez lui, à aller interroger des témoins, à s'approcher du feu de l'action. À ce sujet, un correspondant louisianais transmet un *mea culpa* à son rédacteur en chef, ce qui ne l'empêche toutefois pas de faire le travail pour lequel il est employé :

[j]e vis bien retiré, mon cher rédacteur, pour ne pas être un triste correspondant. J'aurais désiré, à votre intention, m'initier un peu plus aux causeries de nos salons et de nos cafés, mais, pour cela, il faudrait faire violence à mes habitudes casanières, voir le monde [...]; c'est une entreprise qui m'effraie, je ne sais si j'oserai le tenter. [...] En attendant, je vous dirai deux mots de notre monde politique²²⁹.

Bien que le correspondant n'ait pas à faire preuve d'autant d'audace que le reporter et à toujours se déplacer près du feu de l'action, il a tout de même l'avantage de bien connaître les enjeux de la région dont il rend compte. Nous l'avons mentionné, souvent le correspondant est un acteur clé de la société à laquelle il est rattaché, comme dans le cas de Chauveau.

2.4 Poétiques des correspondances de Chauveau

Chauveau indique à plusieurs reprises que les Français connaissent peu le Canada et y accordent un intérêt négligeable. À l'automne 1844, après une période d'inactivité de plusieurs mois, il écrit « je n'ai pas besoin de [m]'excuser [...] de mon long silence. La seule inspection des journaux canadiens, depuis ma dernière lettre, a dû me justifier suffisamment. Ceux [...] [des] lecteurs [...] n'ont dans nos affaires qu'un intérêt de curiosité ou de sympathie²³⁰. » Il semble que Chauveau voit juste : les recherches d'Aurélio Ayala et de Françoise Lejeune, nous le verrons plus en profondeur dans le prochain chapitre, confirment ce manque d'intérêt des Français de l'époque pour le pays de Chauveau. Si « à l'occasion des Rébellions de 1837 et 1838, les relations franco-canadiennes se

²²⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°75, samedi 21 août 1841, p. 306.

²²⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°93, samedi 2 octobre 1841, p. 377.

²³⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVII, n°94, samedi 28 septembre 1844, p. 431.

renforcent²³¹ » et « que voyageurs, observateurs et journaux français redécouvrent le Canada et s'y attachent rapidement²³² », cet intérêt est éphémère. Ce sont plutôt les États-Unis qui fascinent les Français, le Canada ne suscitant qu'un « intérêt périphérique²³³ ». Chauveau se heurte par conséquent à un défi de taille : ses articles doivent retenir l'attention de son lectorat. Nous l'avons vu dans le premier chapitre, le fait d'accorder une place de choix au Canada dans le *Courrier* est une décision qui relève du chef de la rédaction, tourné vers la représentation de la francophonie américaine. Il pourrait aussi s'agir d'une stratégie de conquête de nouveaux lecteurs. Toutefois, cela ne signifie effectivement pas qu'à cette préoccupation se couple un intérêt criant de la part des lecteurs du *Courrier*.

Il semble qu'afin de rendre ses articles digestes, le correspondant canadien-français intègre des segments textuels visant à expliciter son raisonnement, à rendre limpide sa démarche intellectuelle. Cela confère l'impression qu'il est conscient des difficultés que peut poser la compréhension des enjeux évoqués pour un public non averti. Le travail de Chauveau s'apparente ici à celui d'un professeur soucieux que ses élèves comprennent son raisonnement et adhèrent au bien-fondé de ses explications. Chauveau manifeste autrement dit un souci de didactique dans ses articles. La correspondance du 29 juin 1841 est éclairante sur ce point :

[d]ans le Haut Canada, tous les partis excepté le plus faible, sont en faveur du bill d'Union. Le peuple de cette province se compose d'une population agricole, irlandaise, écossaise et yankée, d'une population mercantile anglaise et yankée, et d'un certain nombre de familles privilégiées qui ont eu, jusqu'à maintenant, le monopole des faveurs gouvernementales. Pour bien le comprendre [quelle alliance est possible entre une province réformiste et l'autre conservatrice], il est nécessaire de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la province inférieure, comme nous venons de le faire pour l'autre²³⁴.

Dans une correspondance publiée six ans plus tard, à l'été 1847, Chauveau détaille à nouveau sa démarche à ses lecteurs, de manière à ce que ces derniers sachent pourquoi il aborde certaines explications : « afin de mieux vous faire comprendre les avantages que l'opposition possède dans cette lutte, il est nécessaire que je vous rappelle en peu de mots ce qui s'est passé depuis la précédente session²³⁵. » Il ajoute un peu plus loin que :

²³¹ Aurélio Ayala et Françoise Lejeune, *Les rébellions canadiennes de 1837-1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 187.

²³² *Id.*

²³³ *Id.*

²³⁴ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°52, mardi 29 juin 1841, p. 213.

²³⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XX, n°53, mardi 29 juin 1847, p. 441.

quelques explications sur cet étrange personnage, qui apparaît toujours dans nos affaires en guise de trouble fête, comme la statue du Commandeur au festin de Pierre, sont absolument nécessaires, si vous et vos lecteurs, désirez connaître quelque chose à notre politique. M. Daly n'est ni orateur, ni législateur, ni publiciste, ni poète, ni diplomate; mais il possède une qualité supérieure à toutes celles-là : il est l'écho du gouvernement, quel qu'il soit, et ne l'abandonne pas plus que son ombre²³⁶.

Les justifications du raisonnement du journaliste et certaines explications accaparent une grande partie de l'espace auquel il a droit. S'il s'adresse d'emblée au rédacteur en chef, il ne fait aucun doute que ses articles se destinent au lectorat général du *Courrier*.

Aussi les articles de Chauveau prennent-ils aussi des allures de discussions entre le rédacteur en chef et lui. Presque tous ses articles débutent par « Monsieur » et il interpelle également fréquemment son interlocuteur en ayant recours au pronom personnel « vous ». Ces marques énonciatives sont pléthoriques; elles sont plus marquées que dans les articles des autres correspondants du *Courrier*. L'extrait de la correspondance suivante, publiée le samedi 8 octobre 1842, est révélateur de cette manière particulière d'organiser son discours en fonction de l'interpellation répétée d'un destinataire mentionné de manière explicite :

[d]ans une prochaine lettre, je vous [Gaillardet] parlerai de cette société et des motifs graves que l'on eus de la former; je vous rendrai compte aussi des progrès qu'a faits l'anglomanie parmi nous, et je vous laisserai juger à quel point il est vrai de dire que nous sommes une population française²³⁷.

Chauveau s'attache également à résumer certaines bribes de ses échanges personnels avec Gaillardet. C'est ce qu'il fait dans son article du printemps 1843 : « [v]ous avez suivi avec intérêts les péripéties si étranges de la maladie, de la convalescence et enfin de la rechute de Sir Bagot. Vous avez été frappé de l'effet immense qu'elles ont produit sur nos populations²³⁸ ». Un peu plus loin dans l'article, Chauveau s'adresse en outre à Gaillardet dans une longue série de questions :

ne trouvez-vous pas, en effet, que nous avons poussé l'oubli, je ne dirais pas du passé, mais l'oubli du présent jusqu'à l'héroïsme? Ne trouvez-vous pas enfin que les comptes-rendus des assemblées (car nous avons la manie anglaise et américaine des meetings de salutations et de félicitations, où l'on exalte chaque jour notre bonheur présent), contrastent étrangement avec la réalité de notre situation²³⁹?

²³⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XX, n°53, mardi 29 juin 1847, p. 441.

²³⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°98, samedi 8 octobre 1842, p. 406.

²³⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 167.

²³⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 16.

Les passages qui précèdent sont à l'origine de quelques interrogations. Même si Chauveau ne dispose pas d'une tribune aussi régulière que ses collègues parisiens, une grande partie de l'espace dont il dispose est consacrée aux interpellations directes à Gaillardet. Se pourrait-il que Chauveau l'interpelle constamment puisqu'il ressent un plus grand besoin de retenir son attention? Aspirerait-il à développer une relation exclusive avec Gaillardet qui inciterait celui-ci à continuer vouloir recourir à ses services? Le cas de Chauveau est-il exemplaire? Auquel cas, l'héritage épistolaire pourrait-il être plus fort dans les correspondances en provenance de l'Amérique du Nord? Nous éprouvons quelques réserves qui nous empêchent d'inférer que c'est bien le cas. Pour pouvoir nous prononcer, il faudrait que notre étude ratisse plus large. Nous aurions besoin de comparer les articles de Chauveau avec ceux d'autres correspondants issus du même territoire. Nous avons vu que la correspondance, laquelle s'inspire grandement de la chronique comme nous l'avons aussi montré, ne se construit pas sur un modèle figé. Une grande liberté est permise au journaliste, qui se fonde tout de même fréquemment sur un certain modèle au moment de bâtir son texte. Il est possible qu'il s'agisse simplement de la manière de faire du correspondant canadien-français.

Par ailleurs, la matrice littéraire influence aussi les poétiques d'écriture de Chauveau, mais de manière moins flagrante. D'une part, à l'instar de ses collègues correspondants français, Chauveau invente des scènes. Elles sont toutefois brèves et ne dépassent jamais quelques lignes, elles sont insérées entre deux passages plus sérieux. Le journaliste écrit notamment que « Sir Charles Metcalfe et M. Viger se sont endormis, bercés par de douces illusions, l'un songeant à ses cinquante années de travaux publics, l'autre rêvant à sa statue en Jamaïque²⁴⁰. » À l'occasion, il arrive également au collaborateur canadien d'insérer quelques dialogues qui relèvent de son imagination. C'est ce qu'il fait lorsqu'il relate un échange entre Lord Bathurst, ancien secrétaire d'État aux colonies canadiennes et Papineau, chef d'État de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada dès le début des années 1820. Chauveau relate plus précisément un échange entre les deux hommes comme s'il y avait assisté, tout en s'adressant explicitement à Gaillardet :

[p]eut-être que vos lecteurs ne seront-ils pas fâchés de voir cet échantillon de politique Anglaise à l'état fossile. « Je conviens, dit Lord Bathurst à M. Papineau, que pour des possessions continentales, où je crois même que les temps d'épreuve seront courts pour vous : catholiques Français, régis par des Anglais protestans votre position est forcée, il faut le reconnaître : elle est contre nature. [...] Après avoir rapporté les paroles

²⁴⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVII, n°94, samedi 28 septembre 1844, p. 431.

du ministre, M. Papineau ajoute : « je lui répondis que mon utopie différait de la sienne²⁴¹.

L'échange entre le dirigeant du Parti patriote et lui remonte probablement aux années 1820, soit la seule période au courant de laquelle les deux hommes ont pu être en contact. Bathurst demeure secrétaire d'État pour les guerres et pour les colonies jusqu'en 1827 et il meurt en 1834; Chauveau écrit sa correspondance en 1843, soit près de deux décennies après les événements relatés. Pour faire revivre cette politique « fossilisée » et la rendre limpide aux yeux des lecteurs, Chauveau invente vraisemblablement cet échange. Cette technique, nous l'avons vu, est fréquente dans le journalisme français de la première moitié du XIX^e siècle et elle est palpable dans les correspondances du *Courrier* provenant de Paris. Chauveau se laisse lui aussi tenter, même si cela arrive rarement, par une fictionnalisation de la réalité. Les écrits de Chauveau répondent ainsi généralement aux mêmes logiques d'écriture que celles des autres correspondants du *Courrier*.

Les articles de Chauveau contiennent eux aussi des passages ironiques. Son article publié en décembre 1845 est révélateur. La conclusion de cet extrait culmine par une formulation accrocheuse et revendicatrice, résolument ironique :

[i]mposer au Bas-Canada une constitution dictée par les représentants du Haut-Canada et qui devrait être commune aux deux provinces, punir l'une pour s'être rebellée, récompenser l'autre pour s'être insurgée, mettre en commun les épargnes de l'une et les dettes de l'autre, répartir les collèges électoraux de manière à donner à la population du Haut-Canada, moindre d'un tiers que la nôtre, la moitié de la représentation et à la population d'origine britannique, à nombre égal, le double de nos voix; compter ainsi chaque Anglais pour deux hommes [...] telle fut l'œuvre de haute sagesse politique que commit le ministère de lord John Russel, en 1841, et telle en est en substance la constitution sous laquelle nous avons le bonheur de vivre en l'an de grâce 1845²⁴².

Les termes connotés, comme la « haute sagesse politique » et le « bonheur de vivre », sont un moyen pour Chauveau de faire valoir son opinion à la fois de manière oblique et assumée. Il s'agit d'un autre élément qu'il partage avec ses confrères européens.

La matrice littéraire se manifeste aussi d'une autre manière pour Chauveau : l'intertextualité, utilisée pour faciliter la compréhension de certains éléments de la situation de son pays. Il convoque certains passages d'auteurs à la notoriété indéniable auprès du

²⁴¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 167.

²⁴² *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°129, jeudi 25 décembre 1845, p. 555-556.

lectorat du *Courrier*. Par exemple, dans un article qui sert essentiellement à faire l'apologie du clergé canadien-français, il commence par citer Chateaubriand :

[d]ans ce monde, a dit Chateaubriand, le ministre ne se précipite point au milieu du feu ou de la peste; il garde pour sa famille particulière les soins affectueux que le prêtre de Rome prodigue à la grande famille humaine. C'est encore plus vrai dans notre Canada que partout ailleurs. Les deux terribles visites du choléra-morbus ont vérifié à la lettre les paroles de M. de Chateaubriand. Les ministres ont gagné la campagne avec leurs femmes, et les prêtres des environs sont accourus à la ville!²⁴³

Chauveau, lui-même féru de littérature française, a une bonne idée des goûts et des intérêts de ses lecteurs. En intégrant des références à des auteurs qu'ils connaissent et apprécient, le journaliste peut retenir leur attention plus aisément. En janvier 1842, il compare cette fois-ci l'état dans lequel se trouvent les Canadiens français à un animal d'une fable de la Fontaine, un acteur littéraire du XVII^e siècle indéniablement connu des lecteurs :

[n]ous sommes placés entre les deux peuples à-peu-près comme maître Aliboron de la fable [de Lafontaine]. C'est ce qui fait que, sans vouloir y mettre plus d'énergie que le pauvre animal, nous ne pouvons nous empêcher de dire ceci avec lui : "Notre ennemi, c'est notre maître."²⁴⁴

À quelques endroits dans les correspondances de Chauveau se retrouvent donc des éléments intertextuels littéraires. Ils peuvent stimuler l'intérêt des lecteurs de la correspondance : les passages font référence à des canons de la littérature française de l'époque.

Hormis un souci de vulgarisation plus marqué et une structure faisant en sorte que le rédacteur en chef est interpellé constamment, nous n'avons pas constaté de particularités flagrantes dans les correspondances de Chauveau. Nous avons cependant remarqué que le ton des articles demeure sérieux et nous n'avons pas observé la présence ni l'influence de l'esprit-Paris. Les anecdotes ludiques, racontées pour le simple plaisir, ne font pas partie du contenu de ses articles; l'actualité est placée en avant-plan. Nous avons également constaté qu'à aucune reprise le correspondant ne liste des éléments d'actualité au moment de conclure ses articles : la poétique de la liste, signe manifeste de la chronique à partir de 1830 selon Thérénty, ne teinte pas les pratiques de Chauveau. Un plus grand échantillonnage canadien-français pourrait aider à saisir si cet esprit-Paris parvient tout de même à colorer l'écriture d'autres correspondants dans la partie francophone du Nouveau Monde. Il faut dire que certains journalistes canadiens-français, comme Ludger Duvernay

²⁴³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°92, jeudi 30 septembre 1841, p. 373.

²⁴⁴ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vo. XIV, n°136, mardi 11 janvier 1842, p. 549-550.

et Napoléon Aubin, le fondateur du journal *Le Fantasque*, ont la réputation de pratiquer « des formes très parisiennes et françaises de faire du journalisme culturel²⁴⁵. » Ils laisseraient une grande place dans leurs articles à la « flânerie parisienne²⁴⁶ », que Pinson lie à un « esprit-chronique », transposé de la Ville Lumière à l'Amérique du Nord.

²⁴⁵ Guillaume Pinson, *op. cit.*, p. 186.

²⁴⁶ *Id.*

Chapitre 3. La correspondance canadienne dans le *Courrier* : le cas particulier de Chauveau

Héritier de l'une des plus anciennes familles de descendance française de Charlesbourg, Chauveau voit le jour en 1820 dans un milieu aisé. La politique fait partie de sa vie dès son plus jeune âge et parallèlement à son cours classique au Petit Séminaire et à ses études de droit, il s'intéresse aux bouleversements que connaît la nation canadienne. Lors des soulèvements de 1837-1838, il soutient les patriotes par le truchement de ses poèmes. Étienne Parent, rédacteur du journaliste nationaliste *Le Canadien*, remarque le talent de Chauveau et publie deux de ses poèmes à caractère engagé : *L'Insurrection* et *Adieux à Sir John Colborne*. Au courant de la même période, Chauveau commence à exercer la profession d'avocat et à écrire son roman de mœurs, *Charles Guérin*²⁴⁷. Il fréquente également les cercles ainsi que les sociétés savantes et patriotiques de sa ville. Il fait partie intégrante de la jeunesse lettrée qui se réunit dans les locaux dans les locaux du journal *Le Fantasque*, où il rencontre l'influent journaliste et éditeur Napoléon Aubin²⁴⁸. Un autre de ses maîtres qui contribue à forger la pensée de Chauveau est Augustin-Norbert Morin, l'avocat et fondateur de la *Minerve*.

Aussi Chauveau s'implique-t-il dans la vie associative de Québec. Dans l'esprit d'assurer la promotion et la vitalité des mouvements littéraires et scientifiques de sa nation, il contribue, au cours de l'année 1842, à la fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'année suivante, il participe à la création de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques. C'est d'ailleurs dans ces sociétés « qu'il trouvera l'auditoire pour entendre ses premiers grands discours, comme celui qu'il prononce en 1842, devant la Société Saint-Jean-Baptiste, sur les idées libérales, où il profite de l'occasion pour dénoncer l'absolutisme et le colonialisme²⁴⁹. » En 1844, alors âgé de vingt-quatre ans, il fait le saut en politique et est élu député de Québec, sous la bannière du parti conservateur. Il fait reposer son programme sur trois piliers : la lutte pour l'obtention du gouvernement responsable, la valorisation de l'éducation et la stimulation du développement économique dans le but de mettre un frein à l'émigration des Canadiens français aux États-Unis. Sa carrière de politicien l'amène à occuper divers postes prestigieux. Il devient notamment surintendant de

²⁴⁷ Gilles Gallichan, « Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : portrait en trois temps », dans *Histoire Québec*, vol. 12, n°12, 2006, p. 24.

²⁴⁸ Jean Hamelin et Pierre Poulin, *op. cit.*

²⁴⁹ *Id.*

l'instruction publique en 1855, après avoir démissionné de son poste de député. Il a alors l'occasion de participer à la création d'un système scolaire confessionnel, dont les bases perdurent pendant des décennies. En fait, tout au long de sa vie, une de ses principales préoccupations demeure l'éducation. D'ailleurs, à l'automne 1855, Chauveau s'installe à Montréal avec sa famille, où il entreprend la tâche ardue de roder le système scolaire mis en place en 1841²⁵⁰.

La consécration de la carrière politique de Chauveau arrive en 1867 à la suite de la création du Dominion du Canada : il devient le premier individu à occuper la fonction de premier ministre du Québec. L'exercice de cette fonction se révèle ardu, et Chauveau est aux prises avec les nombreux problèmes d'une fédération alors à ses balbutiements. La pression devient insoutenable, ce qui amène le politicien à quitter ses fonctions six ans plus tard, en 1873. Jusqu'à sa mort, en 1890, Chauveau se consacre notamment à l'enseignement du droit à l'Université Laval à Montréal et à élargir sa collection colossale de livres.

Comme le confirme Labarrère-Paulé, Chauveau est un acteur incontournable de la vie canadienne-française du milieu du siècle, et pendant plus de cinquante ans, il est avocat, journaliste, politicien, poète, éducateur, romancier, bibliophile, biographe, professeur, historien et orateur²⁵¹. La question de l'émancipation de sa nation oriente l'exercice de l'ensemble de ses activités. Son travail de politicien l'inspire à contester l'administration coloniale; il dénonce l'oppression d'une génération entière de Canadiens et le marasme économique dans lequel ils sont plongés dans son roman de mœurs et dans ses divers poèmes²⁵². Dans ses allocutions publiques, Chauveau exalte les figures héroïques de la Nouvelle-France et de la guerre de conquête; sa collection de livres regorge d'œuvres s'intéressant à l'évolution de la nation canadienne, comme les livres de l'historien François-Xavier Garneau.

Les préoccupations nationalistes forment la base des articles de Chauveau publiés dans le *Courrier*. C'est par ailleurs au début des années 1840 que le rédacteur en chef du *Canadien* met Chauveau en contact avec le directeur du *Courrier*, Frédéric Gaillardet,

²⁵⁰ *Id.*

²⁵¹ André Labarrère-Paulé, *Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (textes choisis)*, Montréal, Fides, 1962, p. 5.

²⁵² À ce sujet voir l'article suivant : Véronique Roy, « La réception critique de *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau au XIX^e siècle. De l'émergence d'une littérature nationale. », dans *Voix et images*, vol. 26, n°2 (hiver 2001), p. 339-358.

lorsque celui-ci cherche à élargir son équipe de correspondants. Cette décision paraît surprenante : les Français n'ont alors pas encore d'intérêt marqué pour les questions canadiennes et leurs journaux relaient peu les préoccupations du peuple placé sous la tutelle de l'Angleterre²⁵³. De surcroît, même les rébellions des Patriotes bénéficient d'une maigre couverture médiatique en France. Cela n'empêche pas une figure incontournable de ces événements, Louis-Joseph Papineau, d'aspirer à obtenir le soutien des Français par l'intermédiaire de leurs journaux. Le patriote ne parvient cependant pas à instiller un réel intérêt auprès des journalistes français pour la réalité canadienne. Aucune correspondance n'est établie entre eux. Ainsi, deux des plus importants journaux parisiens de l'époque, *Le Siècle* et *La Presse*, ne portent que très modérément leur attention sur le Canada, même quand les affrontements sont poussés à leur paroxysme au courant de l'hiver de 1837-1838²⁵⁴. Ce désintérêt de la part des journaux français pourrait notamment s'expliquer, selon Lamonde, par le fait que la France, comme les États-Unis, ne souhaite pas intervenir dans le conflit. Selon l'historien des idées, « le vieil ennemi de la France, la Grande-Bretagne, est alors l'empire en pleine ascension après le traité de Vienne [1738] et [...] les grandes puissances de l'époque, la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis, ne vont pas mettre en péril leurs relations pour la cause du Haut ou du Bas Canada²⁵⁵. »

Lorsque la presse française rend tout de même compte de certains éléments du conflit, les journaux anglais sont leur source d'information principale. Ces derniers puisent leurs informations dans les journaux canadiens près du pouvoir ou encore dans la presse américaine. Ils en extraient certains passages et articles, les commentent et les publient à leur tour. C'est donc cette sélection préalable, effectuée en Angleterre, qui constitue l'essentiel de l'information qui parvient en France à propos du soulèvement des Patriotes²⁵⁶. L'information à laquelle s'abreuvent les journalistes français est teintée par le prisme de différentes instances qui n'adhèrent souvent pas aux revendications nationalistes des Canadiens français.

Après la fin des bouleversements, les journaux français continuent d'avoir accès à la réalité canadienne « presque toujours à travers le filtre de la presse anglaise²⁵⁷. » Cela témoigne du fait que pendant une partie importante du XIX^e siècle, les relations entre la

²⁵³ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 175.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 111.

²⁵⁵ Yvan Lamonde, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001, p. 139.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 106.

²⁵⁷ *Ibid.*, p. 2.

France et le Canada sont unidirectionnelles : ce sont les Canadiens qui portent un intérêt à la France et peu le contraire²⁵⁸. Qui plus est, en dépit du lien historique entre les deux nations, les journaux français n'accordent pas davantage d'importance à l'information provenant du Canada qu'à celle de n'importe quel autre pays. Autrement dit, l'information canadienne est traitée de la même manière que celle provenant des pays n'ayant pas de liens historiques étroits avec la France, comme l'Argentine ou l'Empire ottoman²⁵⁹. En conséquence, la décision du rédacteur en chef du *Courrier* d'embaucher un collaborateur canadien-français montre bien que le *Courrier* se distingue à cet égard des journaux parisiens même si, comme nous l'avons vu plus tôt, il calque une bonne partie de ses manières de faire sur les journaux publiés en France. Nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, le *Courrier* est essentiellement le journal de la communauté française de New York, et sa proximité géographique avec le Canada explique sans doute cet intérêt des Français de New York pour le pays de Chauveau. Il est aussi certain que le recours à des collaborateurs hors de la France s'inscrit dans ce mouvement en faveur des représentations des « Français d'Amérique » dont Gaillardet est l'un des fervents défenseurs au tournant des années 1840.

Bien que le rédacteur en chef du *Courrier* accorde une place de choix à Chauveau parmi ses correspondants, ce dernier annonce sans ambages qu'il reconnaît la portée limitée de ses articles. Il écrit en septembre 1844 qu'il n'a pas à s'excuser d'une absence de quelques mois, puisque les lecteurs du journal n'ont « qu'un intérêt de curiosité ou de sympathie²⁶⁰ » pour les affaires canadiennes :

[j]'espère à l'avenir, selon les sujets que me jeteront les événements, donner de toutes les phases des esquisses consciencieuses pour lesquelles je réclame votre indulgence et surtout celle de mes compatriotes, qui préféreraient peut-être se voir représentés à l'étranger par une plume plus habile que la mienne²⁶¹.

Les « sujets que lui jettent les événements » sont diversifiés. Le correspondant rend compte entre autres de l'Acte d'Union de 1840. Il résume aussi les différents modes de gestion du Canada-Uni de la part des gouverneurs généraux (Lord Sydenham, Charles Bagot, Lord

²⁵⁸ Ce sont plutôt les États-Unis qui enthousiasment les Français. La quantité d'ouvrages qui portent sur le pays en question publiés en France illustre ce fait : entre 1815 et 1852, 300 ouvrages traitant des États-Unis sont publiés en France. À titre comparatif, entre 1830 et 1842, Ayala et Le Jeune affirment que seuls une dizaine de livres produits en France ont pour sujet le Canada (p. 21).

²⁵⁹ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 106.

²⁶⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVII, n°94, samedi 28 septembre 1844, p. 431.

²⁶¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°73, mardi 17 août 1841, p. 298.

Elgin, Charles Cathcart). Il synthétise les effets de la crise ministérielle de la fin 1843, qui a impliqué la démission de nombreux ministres associés à la coalition La Fontaine-Baldwin. Il relate les dommages encourus à la suite des incendies majeurs de 1845 dans la ville de Québec. Aussi aborde-t-il certaines figures incontournables de son époque comme Louis-Joseph Papineau et Denis-Benjamin Viger.

3.1 La nostalgie d'une France disparue

Un thème récurrent se dégage des articles de Chauveau : le journaliste développe l'idée que le Canada a conservé de nombreux aspects de la France de l'Ancien Régime. Durant les dix années que dure sa correspondance, il cherche en effet à montrer comment son pays est proche de la société française d'autrefois. Pour parvenir à ses fins, il rappelle avec insistance comment se déploie l'identité de « Français de naguère » de ses compatriotes canadiens. Le correspondant met aussi en scène de façon répétée les problèmes qu'éprouve le Canada avec l'Empire colonial britannique, ravivant les rivalités historiques de l'Angleterre et de la France. Ainsi, il peut espérer retenir l'attention des lecteurs Français et francophones, et capter leur sympathie en focalisant son attention sur les ennuis causés par un opposant commun. Aussi le correspondant laisse-t-il transparaître dans ses articles l'importance croissante de la religion catholique – une institution phare de la France prérévolutionnaire – dans la société canadienne et faire la louange de ses impacts sur le développement de la société canadienne-française.

Dès les premiers mois de sa collaboration au journal de Gaillardet, Chauveau argue que le Canada est le lieu de la préservation d'une France disparue. Dans son article du 30 septembre 1841, le correspondant écrit à ce propos que « [c]'est cette conservation de ce qu'on veut bien appeler les vieilles idées, [sic] qui a conservé notre nationalité française²⁶². » Chauveau précise alors que « [l]e Canada est demeuré, à bien des égards, comme un des diamans de la couronne de Louis XV qu'on aurait serré avec soin dans cette partie reculée du globe²⁶³. » Cette vision correspond à celle d'observateurs français contemporains. Nous retrouvons parmi eux le philosophe politique Alexis de Tocqueville, qui séjourne brièvement au Bas-Canada au début des années 1830. Lors de son voyage, Tocqueville affirme que « [l]a vieille France est au Canada; la nouvelle est chez nous. Nous avons retrouvé là, surtout dans des villages éloignés des villes, les anciennes habitudes, les anciennes mœurs

²⁶² *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°92, jeudi 30 septembre 1841, p. 373.

²⁶³ *Id.*

françaises²⁶⁴. » L'explorateur et naturaliste Francis de Castelnau abonde dans le sens de Tocqueville. Il affirme qu'« aussitôt que vous gagnez le Saint-Laurent, un changement complet s'opère avec rapidité, et vous pourriez vous croire en France.²⁶⁵ » Aussi déclare-t-il que « ce pays [est] semblable à la momie égyptienne [et] traverse le temps sans se laisser entamer par sa faux inexorable; vous y trouverez même mœurs, mêmes expressions, mêmes sentiments; et les couvents d'autrefois, et la dîme du clergé, et le droit féodal, et la banalité du moulin²⁶⁶. »

Nous le voyons bien, ces observations sont influencées par l'idée que l'Ancien Régime a été transposé en terre nord-américaine, ce qui provoque un sentiment de nostalgie chez ces observateurs. Les voyageurs regrettent plus spécifiquement l'époque de la colonisation française et critiquent Louis XV pour la perte de la colonie; au contraire, la monarchie est connotée positivement lorsque l'ère de Louis XIV et son engouement pour la colonisation sont évoqués²⁶⁷. Les Canadiens sont quant à eux jugés affables, honnêtes et pieux. Leur caractère est relaté avec enthousiasme, car il rappelle celui des ancêtres des voyageurs. Castelnau stipule d'ailleurs que « le sang gaulois s'est ici conservé pur et isolé, au milieu de la race anglo-américaine, semblable à l'oasis dans le désert²⁶⁸. » Tocqueville affirme dans la même veine que « les Canadiens de langue française ont en eux tout ce qu'il faut pour créer un grand souvenir de la France dans le Nouveau Monde²⁶⁹. » L'explication proposée pour cette préservation des mœurs est simple : les Canadiens sont apparemment restés des Français d'autrefois en raison du fait qu'« ils n'ont point passé à travers notre Révolution qui a tant influé sur la nouvelle direction que notre caractère national a prise ; ils n'ont point comme nous l'attention fixée sur des intérêts politiques qui les préoccupent exclusivement²⁷⁰. » Les impressions de ces voyageurs, comme le remarquent Ayala et Le Jeune, sont avant tout sentimentales et identitaires. Elles « brouille[nt] leur lecture de la réalité canadienne. L'exaltation de l'histoire de la Nouvelle-France et l'insistance sur la conservation de l'Ancien Régime [...] renvoient à la construction de la définition romantique de la nation telle qu'elle apparaît en Europe dans les années

²⁶⁴ Alexis de Tocqueville, *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, 2003, p. 74, dans Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 32.

²⁶⁵ Francis de Castelnau, *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 68, dans Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 31.

²⁶⁶ Francis de Castelnau, *op. cit.*, dans Ayala et Le Jeune, *op. cit.*, p. 32.

²⁶⁷ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 34.

²⁶⁸ Francis de Castelnau, *op. cit.*, p. 34., dans Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 34.

²⁶⁹ Yvan Lamonde, *Un coin dans la mémoire. L'hiver de notre mécontentement*, Montréal, Leméac, 2017, p. 30.

²⁷⁰ Alexis de Tocqueville, *op. cit.*, p. 277., dans Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 35.

1830²⁷¹ » et l'intérêt pour l'histoire de la Nouvelle-France témoigne de la recrudescence des questions d'identité commune entre le Canada et la France²⁷².

Conséquemment, les spécificités propres au Canada, comme les aspects liés à sa modernité et à son appartenance à l'Empire britannique, retiennent peu l'attention. Son système parlementaire, sa liberté de presse et ses écoles d'assemblée, qui ont permis d'éduquer environ 50 000 élèves entre 1829 et 1836 sur une population totale oscillant alors autour de 550 000 individus, ne figurent pas dans les observations des voyageurs mentionnés²⁷³. Dès lors, pour un journaliste ou un écrivain canadien, l'exaltation du passé peut être une manière de stimuler l'intérêt de la France pour le Canada. Il peut s'agir plus spécifiquement d'une façon d'accentuer les intérêts communs entre les deux nations. Chauveau semble agir de la sorte et être conscient de ce curieux effet de nostalgie qu'éprouvent les voyageurs français qui visitent le Canada. Dans sa correspondance du 1^{er} juin 1843, le journaliste exalte ainsi ce passé regretté :

[I]es tendances sociales de notre population sont loin d'être démocratiques et révolutionnaires. Cela prouve ce que vous avez dit vous-même [Gaillardet], dans un article remarquable qui a été reproduit par tous nos journaux, que le paysan canadien est un Français d'autrefois, qui a un respect inné pour toutes les autorités. Il n'a pas soif, soyez-en persuadé, du sang de ses semblables; il ne demande que sa place au soleil et la liberté de continuer paisiblement sa vie à l'écart de tout le fracas de la race anglo-américaine qui l'entoure. S'il savait seulement s'y prendre on ferait de lui le meilleur sujet possible; car il ne demande pas mieux, le brave qu'il est, que de crier : « Vive le roi! Vive la reine! Vive notre bon gouverneur!²⁷⁴ »

En 1845, il reprend les mêmes propos pour affirmer « [qu'] il existe dans les colonies anglaises de l'Amérique près d'un million de descendants de français, parlant notre langue [et] conservant scrupuleusement les mœurs, la religion, l'esprit, les souvenirs de la France²⁷⁵. » Dans ces deux extraits, nous constatons que Chauveau adhère à la vision de Tocqueville et de Castelnau selon laquelle l'identité des Canadiens se coule dans celle des Français de l'Ancien Régime. L'attachement des Canadiens à la royauté et leur manque de velléités révolutionnaires expliquent l'idée de fusion identitaire avec leurs ancêtres. Or, serait-il possible que dans ses articles, Chauveau construise une vision romantique du Canada afin qu'elle se subordonne à celle que partagent les voyageurs dont les écrits ont

²⁷¹ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 189.

²⁷² *Ibid.*, p. 31.

²⁷³ *Ibid.*, p. 36.

²⁷⁴ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 167.

²⁷⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°102, jeudi 23 octobre 1845, p. 438.

eu une certaine influence auprès des Français? Le journaliste met-il consciemment de l'avant une vision de son pays dans l'optique qu'elle réponde aux raisonnements de Tocqueville et de Castelnau?

Nous pourrions effectivement croire que le journaliste convoque une stratégie rhétorique en récupérant une vision que développent certains observateurs célèbres de son temps. Il est d'ailleurs probable que le correspondant, lecteur vorace et bibliophile, connaisse les impressions de ces voyageurs grâce à la consultation de nombreux ouvrages rédigés par des Français. En effet, depuis la fin du XVIII^e siècle, la circulation de livres au Canada provenant de la France prend une importance de plus en plus cruciale²⁷⁶. Aussi, la presse française est importée dans le pays de manière régulière. L'accès à l'actualité et à la vie intellectuelle était aisé à l'époque de Chauveau et pour l'élite canadienne-française lettrée à laquelle il appartenait²⁷⁷.

Par ailleurs, malgré son intérêt sporadique pour le pays de Chauveau, la presse française consacre quelquefois certaines de ses pages à la description des mœurs et de l'histoire canadiennes. Ces descriptions recourent parfois celles des célèbres voyageurs que nous avons évoqués. C'est le cas du journal *Le National*, qui publie un article de son collaborateur V.V. en 1837²⁷⁸. Alors basé à New York, V.V. rédige une « correspondance américaine » dont le contenu s'articule autour des tensions croissantes au Canada entre un groupe engagé de citoyens canadiens-français, les patriotes, et l'administration coloniale britannique. Le journaliste avance aussi qu'à la suite de la conquête britannique, « on conserva [aux Canadiens] leur religion, leurs lois, leurs coutumes : si bien que celui qui visite aujourd'hui les paysans du Canada pourrait se croire transporté dans une campagne de France au temps de Louis XIV²⁷⁹. » À cette description romantique se greffe une remarque acerbe, qui rappelle la dialectique que Lord Durham développe dans son fameux rapport publié au courant des mêmes années. V.V. écrit que les Canadiens sont « des hommes sans instructions, [...] des esprits incapables par leur ignorance de porter leur attention sur

²⁷⁶ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 25.

²⁷⁷ À ce sujet, consulter Marie-Pierre Luneau, Jean-Dominique Mellot, Sophie Montreuil, *et al.*, *Passeurs d'histoire(s). Figures de relations France-Québec en histoire du livre*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture québécoise », 2010, p. 109-121. Notons que la source suivante est également éclairante : Patricia Fleming, Yvan Lamonde et Fiona A. Black [dir.], *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. II : De 1840 à 1918, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, 694 p.

²⁷⁸ Ayala et Le Jeune avancent qu'il pourrait s'agir du journaliste Vignaud de Vorys.

²⁷⁹ Ayala et Le Jeune, *op. cit.*, p. 113.

des questions de principe²⁸⁰. » Puisque Chauveau est un consommateur avide de journaux, il a probablement accès à de tels articles portant sur sa nation.

À l'occasion, le correspondant canadien consacre quelques lignes de ses articles à détailler des informations qu'il apprend par le biais de la lecture régulière de journaux étrangers. Il s'agit d'un moyen pour lui d'établir des liens entre le Canada et des pays étrangers, et c'est une source d'apprentissage cruciale pour lui. Par exemple, dans sa correspondance du 29 mai 1845, il synthétise certains événements qui se déroulent à la fois au Canada et dans plusieurs pays européens :

ici comme ailleurs, et vous le voyez par tout le globe il souffle un vent de questions universitaires qui amènera bien des tempêtes. En Suisse, on se bat pour et contre les jésuites; en France, M. Villemain a échoué dans une semblable question [...] en Angleterre, l'affaire du collège Maynooth a donné beaucoup de tablature à sir Robert Peel²⁸¹.

Ses propres observations lui permettent aussi de renforcer l'idée qu'il se fait de la vision qu'ont les Français des Canadiens. Le correspondant rapporte que « [b]eaucoup de gens instruits (même dans la capitale) ignorent [...] qu'il existe dans les colonies anglaises de l'Amérique près d'un million de descendants de français²⁸². ». Aussi avance-t-il que si les Canadiens « sont oubliés d'elle [la France]²⁸³ », [et sont] « bien décidés à se venger... en ne l'oubliant jamais²⁸⁴. » Chauveau semble de fait avoir en tête un objectif qui transcende la simple volonté de produire des comptes rendus portant sur l'actualité canadienne. Son article du 8 octobre 1842 trahit cette ambition. Le journaliste écrit que « dans une prochaine lettre, je vous parlerai de cette société et des motifs graves que l'on a eus de la former; je vous rendrai compte aussi des progrès qu'a fait [sic] l'anglomanie parmi nous, et je vous laisserai juger jusqu'à quel point il est vrai de dire que nous sommes "une population française"²⁸⁵ ». Montrer l'étendue des ressemblances entre les Canadiens français et les Français de l'Ancien Régime est donc un objectif assumé.

En ayant connaissance de ce qui intéresse les Français sur le Canada, le journaliste peut adapter ses articles en conséquence. Il peut focaliser son attention sur les

²⁸⁰ *Id.*

²⁸¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°39, jeudi 29 mai 1845, p. 167.

²⁸² *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°102, jeudi 23 octobre 1845, p. 438.

²⁸³ *Id.*

²⁸⁴ *Id.*

²⁸⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XV, n°98, samedi 8 octobre 1842, p. 405.

ressemblances entre son peuple et le reste des Français. S'il y parvient, les lecteurs pourront avoir l'impression que les problèmes auxquels les Canadiens se heurtent les touchent aussi. L'intime filiation revendiquée ferait des Canadiens les frères de Français d'Amérique et de France; Chauveau pourrait espérer aller chercher le soutien de ces derniers. Ce soutien s'incarne de manière symbolique, notamment lorsqu'accroître l'intérêt des lecteurs pour le Canada est le but convoité. Mais il peut aussi s'incarner de manière plus concrète, quand il s'agit de demander un soutien d'ordre financier. Ce type de support est recherché lors d'un moment tragique de l'histoire de Québec : à la fin mai 1845, de violents incendies détruisent la basse-ville de Québec. Un mois plus tard, jour pour jour, des incendies ravagent cette fois-ci un quartier de la haute-ville, le faubourg Saint-Jean. Chauveau relate cet épisode dans sa correspondance du 7 juin 1845, dont la publication est devancée en raison du caractère exceptionnel de ces événements²⁸⁶ :

[I]a moitié de Québec est en cendres, et les journaux ont dû vous porter déjà les terribles détails de ce malheur. [...] La population du faubourg Saint-Roch étant presque exclusivement française, comme vous le savez, elle n'a jamais oublié sa mère patrie, il serait bien ingrat de nous abandonner²⁸⁷.

Bien que la requête soit formulée de façon implicite, il semble sans équivoque que Chauveau demande ici une aide financière aux lecteurs français; souligner le fait que la population affectée par les incendies fait partie de leur descendance est le moyen retenu pour parvenir à ses fins.

Dans le même article, le correspondant s'adresse spécifiquement aux lecteurs new-yorkais. Il indique « [qu'il] est sûr que déjà des mesures sont prises à New-York pour venir à notre secours. Ce ne sont pas seulement des hommes, des habitants du même continent, ce sont d'anciens compatriotes que les Français de New-York ont à soulager²⁸⁸. » Quelques mois plus tard, en octobre 1845, Chauveau en profite pour louer les Français de New York en raison du fait qu'ils ont répondu à la demande d'aide des Canadiens :

[I]'offrande si libérale des Français de New-York, et la double souscription à New-York et à Québec de M. le marquis de la Talaru [Louis-Justin-Marie de Talaru, diplomate, militaire et politicien français] prouve, il est vrai, que si les Français de l'autre côté de

²⁸⁶ Normalement, on compte environ trois semaines entre la date de parution de la lettre de Chauveau et le moment où il indique l'avoir écrite. Dans le cas des articles portant sur les incendies, moins de dix jours séparent la date de publication et la date de l'écriture.

²⁸⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 186.

²⁸⁸ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 187.

l'océan nous ont oublié, ceux qui visitent ce continent trouvent en nous des frères inconnus²⁸⁹.

L'exaltation des liens de filiation semble donc être la manière privilégiée pour tenter de consolider l'intérêt que portent les lecteurs du *Courrier* à ses articles et à son pays.

Une autre manière de susciter l'intérêt que privilégie Chauveau est de tenter de démontrer que l'Histoire est en train de s'écrire dans son pays : il argue que la lutte opposant les Canadiens à l'Empire britannique transcende les frontières. Dans sa correspondance de janvier 1842, nous pouvons lire le passage suivant : « [m]ais de ces deux éléments contraires, lequel l'emportera? Le Français ou l'Anglais? C'est là une seule question, qui à elle seule, mériterait d'appeler sur nos affaires l'attention des hommes de tous les pays²⁹⁰. » Chauveau fonde son raisonnement sur le fait qu'« [i]ci, dans un coin du monde civilisé, se reproduit en miniature et dans toutes ses phases, la grande lutte sociale des deux races qui, depuis des siècles, se disputent l'empire du globe²⁹¹. » Chauveau qualifie même ce conflit qui se déroule dans son pays de « grande Iliade des tems modernes²⁹². » Encore une fois, il nous semble clair que Chauveau tente de retenir l'attention des lecteurs français.

Revenons à notre question initiale : la perception de l'identité canadienne-française que le journaliste partage avec ses lecteurs est-elle une construction qui servirait à retenir l'attention des lecteurs? Chauveau met-il de l'avant dans le *Courrier* une vision avec laquelle les lecteurs du journal sont familiers uniquement dans le but de prouver qu'ils sont au diapason? S'agit-il en d'autres mots d'un simple moyen de les intéresser à ses articles pour, ultimement, stimuler une aide financière lorsque cela est jugé nécessaire? Il est fort probable que le journaliste regrette effectivement l'époque où le Canada était sous le giron de la France. Après tout, le journaliste fait partie d'une génération qui se heurte à « [l']incertitude tragique du présent²⁹³ », laquelle incite les Canadiens à se complaire dans le passé plutôt que de créer des plans pour le présent et le futur. Selon l'historien Éric Bédard, l'échec des rébellions de 1837-1838 induit un traumatisme chez les Canadiens français. Ils sont contraints de devoir évoluer dans une société qui se transforme – il suffit de penser aux impacts de l'Acte Union de 1840 et au ton de l'Empire colonial qui se durcit,

²⁸⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°102, jeudi 23 octobre 1845, p. 438.

²⁹⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vo. XIV, n°136, mardi 11 janvier 1842, p. 549.

²⁹¹ *Id.*

²⁹² *Id.*

²⁹³ Éric Bédard, *Survivance : histoire et mémoire du XIX^e siècle canadien-français*, Montréal, Boréal, 2017, p. 42.

notamment sous le contrôle du gouverneur général Lord Sydenham. Le sociologue Fernand Dumont, dont Bédard reprend les propos, affirme dans cette veine que puisqu'une génération complète se heurte à une impasse sociétale et politique, le recours à l'exaltation de la mémoire collective est une manière de survivre collectivement²⁹⁴. Seul le passé procure donc l'assurance d'exister, du moins pour une élite qualifiée de pusillanime. Pour cette élite, à laquelle appartient Chauveau, la regrettée mère patrie attise davantage l'intérêt que l'Amérique. En conséquence, la pratique ancestrale traditionnellement associée à l'essor économique de la nation canadienne-française, en l'occurrence l'agriculture, suscite davantage l'intérêt que les innovations industrielles du moment²⁹⁵. Il est donc sensé de rattacher Chauveau à une élite qui regrette de fait des temps considérés comme plus glorieux de la nation canadienne-française, c'est-à-dire avant qu'ils soient placés sous le giron colonial anglais. Le journaliste aspire à séduire son lectorat en mettant à l'avant-plan une vision de l'identité canadienne-française, traversée par les influences de ses ancêtres français, à laquelle il adhère.

Chauveau souligne la portée de l'engouement pour un passé regretté dans sa correspondance du mois de septembre 1841 : « la société [canadienne], dans sa formation, n'a pas suivi les mêmes lois que dans les autres parties de l'Amérique. Là, elle s'est trouvée tout de suite avec des institutions qui sont dans l'avenir de l'Europe, ici, elle semble vouer un culte éternel au passé²⁹⁶. » Dans le cas qui nous intéresse, ce culte a l'avantage de concorder avec ce qui intéresse les Français à propos du Canada : leurs liens avec la France de l'Ancien Régime. Chauveau met donc l'accent sur les similitudes entre l'identité des Canadiens français et des Français préévolutionnaires. Ainsi peut-il aspirer à intéresser son lectorat avec des préoccupations communes. Si l'intérêt est au rendez-vous, Chauveau peut espérer désenclaver la nation qu'il est chargé de représenter dans le *Courrier* et à la sortir métaphoriquement de l'enclave dans laquelle la puissance coloniale la conserve.

3.2 Un discours à contre-courant : critique du modèle de gestion des Anglais

Chauveau souhaite rattacher son pays à la communauté des Français d'Amérique et d'Europe, puisqu'il a l'impression que son peuple souffre d'être placé sous la domination

²⁹⁴ *Ibid.*, p. 43.

²⁹⁵ *Ibid.*, p. 39.

²⁹⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°109, mardi 9 novembre 1841, pagination manquante.

de la Grande-Bretagne. L'expression de cette souffrance est accentuée par le fait que le pouvoir aspire à contrôler une multitude des sphères de la vie de ses sujets. L'Acte d'Union, proclamé un an avant le début de la collaboration de Chauveau au *Courrier*, en 1840, est associé à cette volonté d'assimiler les Canadiens français²⁹⁷. Les effets de cette union sont multiples. Sur le plan linguistique, la survivance du français est fragilisée : la langue française est interdite au Parlement, et l'immigration massive en provenance d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse est considérée par des hommes politiques comme Chauveau comme une manière de propager l'anglais dans les campagnes. L'Acte d'Union est également l'instigateur de changements politiques : les élites francophones perdent leur majorité au sein du nouveau Parlement en raison du fait que la représentation égale plutôt que proportionnelle est désormais imposée. Aussi, la situation financière des Canadiens français se précarise. En s'unissant avec le territoire anciennement connu sous le nom de Haut-Canada, les Bas-Canadiens héritent d'une partie de la dette astronomique des Canadiens anglais²⁹⁸.

Dans certains cas, l'action politique, malgré ses irritants de plus en plus importants, est la manière que retiennent certains Canadiens français pour contrecarrer les impacts d'une telle fusion. Certains d'entre eux se font même élire sur la promesse de veiller à la révocation de l'union : l'anti-unioniste Denis-Benjamin Viger, le cousin de Louis-Joseph Papineau, est l'un d'entre eux. D'autres voient dans le journalisme une meilleure avenue. C'est d'ailleurs l'apanage de journalistes affiliés à des journaux nationalistes comme *Le Canadien* d'Étienne Parent. La portée de ces journaux est toutefois limitée. Les considérations nationalistes des Canadiens, nous l'avons vu, suscitent en effet peu d'engouement de la part de la presse étrangère. Elles sont rarement relayées et ont principalement droit à un traitement anecdotique.

Quant au correspondant canadien régulier du *Courrier*, Chauveau, il utilise sa tribune pour s'inscrire dans la mouvance nationaliste de ses confrères. Bien qu'il n'exige jamais la révocation de l'Acte d'Union – ce n'est d'ailleurs pas une de ses revendications ni celle voulant que l'annexion aux États-Unis soit une meilleure option –, il dénonce toutefois ses conséquences à moult reprises. Un passage révélateur se trouve dans son article de juillet 1842 :

²⁹⁷ Dans son rapport, l'administrateur Lord Durham avait d'ailleurs recommandé une telle union dès la fin des années 1830 dans le but d'annihiler la crise coloniale.

²⁹⁸ Nova Doyon, *op. cit.*, p. 300.

[v]oulez-vous savoir quelle est la part d'influence qu'on a laissée, dans le gouvernement aux colons français, c'est-à-dire la majorité? [...] Le conseil exécutif [...] a été composé sur une échelle de partialité encore plus révoltante. Sur 8 conseillers, 3 seulement ont été choisis dans le Bas-Canada, un seul est natif du Canada et pas un n'est d'origine française. Vous voyez donc que la réunion des 2 provinces, et l'agiotage qui l'a accompagnée, ont agi comme un siphon qui transporte toute la substance d'une section du pays dans l'autre, ou plutôt comme une double pompe aspirante qui, d'un côté, doit nous ruiner, et, de l'autre, nous opprimer²⁹⁹.

Deux ans plus tard, en 1844, Chauveau continue de faire référence à l'union avec des termes peu élogieux. Il affirme que l'union des Canadiens est « une monstruosité, en équité, en morale, en législation et en politique³⁰⁰. » Le journaliste consacre également une partie importante de ses articles à mettre en lumière la demande liée à l'obtention d'un gouvernement responsable et du contrôle des finances publiques. Chauveau rend aussi compte des quelques avancées auxquelles son peuple a droit, notamment lorsque Lord Elgin autorise la mise en place d'un gouvernement responsable en 1848-1849. Cela dit, le journaliste relate principalement les problèmes qui affectent sa nation. Les critiques qu'adresse le correspondant aux autorités coloniales s'articulent d'une part autour de la dénonciation d'une certaine inertie. Le pouvoir est en effet perçu comme inactif, ce qui est décrié dans la question rhétorique que le journaliste pose dans son article de septembre 1841 : « [q]u'ont fait la nouvelle domination et nouvelle religion qui, protégée par le pouvoir, a établi parmi nous ses pénates? Ils n'ont rien élevé, ni entreprise même dans leur intérêt, qui vaille la peine d'être cité³⁰¹. » Dans un autre article, Chauveau argue que « [j]usqu'à présent, la chambre n'a rien fait. Au milieu des incroyables supercheries et des intrigues sans nombre qui les enveloppent, c'est presque miracle qu'ils n'aient pas déjà fait beaucoup de mal³⁰². » D'autre part, lorsque les Anglais instaurent certains changements et lois, Chauveau s'insurge et les dénonce. Un exemple révélateur est associé à l'obligation d'entretenir le territoire en tout temps, malgré les aléas du climat canadien, ce que Chauveau juge dérisoire. Il le signifie dans une de ses correspondances et indique que « [n]os Anglais ne tiennent compte de rien. Le climat est pour eux un fait non avenu. Ils se sont dit qu'il n'y aurait point d'aspérités ni de cavités dans nos chemins, en dépit de

²⁹⁹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°136, 12 juillet 1842, p. 237.

³⁰⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVII, n°122, mardi 3 décembre 1844, p. 544.

³⁰¹ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°92, 30 septembre 1841, p. 373.

³⁰² *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°73, mardi 17 août 1841, p. 297.

l'hiver³⁰³. » Ainsi, Chauveau consacre une partie cruciale de ses pages à dénoncer les autorités coloniales en place, et les critiques du correspondant concernent autant les actions que les inactions de ces autorités. Les articles de Chauveau qui traitent de la dénonciation du pouvoir anglais affichent ainsi une argumentation souvent antinomique : les critiques sont axées sur le manque d'initiative et la dénonciation d'actions jugées à la fois futiles et nuisibles.

Les passages les plus incisifs servent à dénoncer ce que Chauveau identifie comme le désir de la puissance coloniale d'éradiquer la constitution française des Canadiens. Il dénonce autrement dit l'assimilation culturelle à laquelle sont assujettis ses semblables et lui : encore ici, la dialectique du journaliste comprend un aspect identitaire. Selon le journaliste, aux yeux des Anglais, « [i]l faut que tout disparaisse; on fouille jusqu'au cœur du pauvre patient pour en extirper jusqu'à la dernière goutte de son sang français³⁰⁴. » Une façon d'y arriver est de neutraliser les pouvoirs de « la vieille noblesse française³⁰⁵ » en l'opposant à un conseil exécutif aux pouvoirs notables et au droit de veto du gouverneur en place. Qui plus est, aux yeux de Chauveau, il s'agit d'un jeu pervers auquel se livre l'administration britannique, laquelle « boulevers[e] toutes les institutions d'un pays, pour le plaisir de tout arranger à leur mode » et « [c'est un] malheur [pour les] pauvres qui tombent sous sa main, qui ont à subir les taillades de son scalpel³⁰⁶. » Il résulte ultimement selon Chauveau un fervent sentiment d'aliénation collective, qui est mis en évidence sans ambages dans une correspondance d'avril 1842 :

[l']Angleterre, par son monopole universel, par l'espèce de succion qu'elle fait de nos ressources, a tellement rendu nos intérêts distincts des siens; elle a tellement pris soin de nous faire sentir la haine qu'elle porte à notre origine [...] elle a réussi à nous faire sentir une nation étrangère au milieu de ses possessions américaines³⁰⁷.

Le journaliste rend flagrante la marginalisation du sort des Canadiens, et ce, en s'adressant à un public courroucé par ses propres complications avec l'Angleterre. Au courant de la décennie de la collaboration de Chauveau au *Courrier* et de celle qui la

³⁰³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, Vol. XV, n°20, jeudi 14 avril 1842, p. 77.

³⁰⁴ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*. Vol. XV, n°20, jeudi 14 avril 1842, p. 77.

³⁰⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVIII, n°129, jeudi 25 décembre 1845, p. 555.

³⁰⁶ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*. Vol. XV, n° 20, jeudi 14 avril 1842, p. 77.

³⁰⁷ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°136, 11 janvier 1842, p. 549.

précède, les relations entre la France et l'Angleterre sont tendues. La rancœur liée aux guerres napoléoniennes est encore tangible, et l'alliance entre les deux nations est instable, particulièrement sous la monarchie de Juillet. Du côté de la population française, la grogne s'intensifie, car le roi Louis-Philippe, perçu comme un anglophile notoire, conclut des ententes qui se révèlent être bénéfiques à l'Angleterre, notamment au sujet de la question belge et de l'insurrection polonaise de 1830³⁰⁸. En outre, au moment où les correspondances de Chauveau débutent, au tournant des années 1840, les tensions entre la France et l'Angleterre s'exacerbent. Les deux puissances coloniales s'opposent dans le contexte des luttes entre absolutistes et libéraux au Portugal et en Espagne. En même temps qu'a lieu la crise canadienne, les conflits franco-britanniques culminent lors de la crise égyptienne entre 1839 et 1840 et les deux pays se disputent le contrôle des pays de la Méditerranée d'Orient et de l'Europe balkanique³⁰⁹.

Or, les relations franco-britanniques ont un impact souvent oublié. Elles influencent la relation franco-canadienne des années 1830 :

[l]'attitude de l'ambassadeur Pontois lors de son passage au Bas-Canada, suggérant à Molé une non-ingérence dans les affaires britanniques, ou les commentaires de l'ambassadeur Sébastiani sur l'appréciation par Lord Palmerston de la marque de sympathie du gouvernement de Louis-Philippe à l'égard de la couronne britannique sont révélateurs du souhait du gouvernement français de ne pas prendre position pour les Français dans cette crise coloniale³¹⁰.

La position de statu quo dans le conflit est certes une manière de respecter la souveraineté britannique et de veiller au maintien de l'alliance fragile entre la France et l'Angleterre. Cela dit, la neutralité du gouvernement du roi Louis-Philippe est parfois critiquée dans les journaux français. Certains journalistes et observateurs comprennent que la relation entre le Canada et la France est sacrifiée « sur l'autel des relations franco-britanniques³¹¹. » Le public français risque d'être sensible à la dénonciation du pouvoir anglais et de sa décision d'aller de l'avant avec l'Acte d'Union. En d'autres mots, dans une certaine mesure, Chauveau écrit ses articles dans le but d'attirer la sympathie de son lectorat face aux problèmes des Canadiens avec l'Angleterre. De surcroît, pour Chauveau, décrire les problèmes auxquels se heurte son peuple, et ce, de manière répétée, pourrait se révéler

³⁰⁸ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 122.

³⁰⁹ *Id.*

³¹⁰ *Ibid.*, p. 188.

³¹¹ *Id.*

une encore ici une stratégie rhétorique. Cette fois, la stimulation de l'intérêt du lectorat se fait en exaltant les défis face à un opposant commun.

Une telle dénonciation de la part des Canadiens parvient rarement à l'attention des Français. Nous l'avons évoqué plus tôt, ce qui est écrit sur les Canadiens dans la presse étrangère, et dans le cas qui nous intéresse tout particulièrement dans la presse française, présente rarement le point de vue canadien-français nationaliste. De plus, l'information sur le pays publiée à l'étranger est principalement tirée de la presse proche du pouvoir colonial. Seuls quelques journaux français semblent prendre le parti des Canadiens et décrier les impacts de l'inaction de leur propre gouvernement sur la crise canadienne. Or, Chauveau se sert de sa tribune pour affirmer que l'image de son pays à l'étranger, dont il est manifestement conscient en raison de sa consultation frénétique de journaux, est présentée de manière erronée. Le journaliste déclare en ce sens que « nous sommes loin de mériter cette réputation de cannibales que cherche à nous faire la presse anglaise du pays³¹². » L'utilisation du terme fortement connoté « cannibales », fort probablement lié aux insurrections ayant eu lieu quelques années plus tôt, n'est pas fortuite. Il met en évidence que le sentiment d'être représenté d'une manière qui suggère l'incapacité de s'autogérer, et la sauvagerie et la non-civilisation, ce qui cautionne une mise en tutelle. Chauveau décline aussi un certain projet de société en dépit de la marginalisation : l'éducation de son peuple. C'est la religion catholique, laquelle fait alors aux yeux de plusieurs partie intégrante de l'identité canadienne-française, qui est associée au projet de société que le journaliste tente de défendre.

3.3 Apologie du clergé : défense des bienfaits de la religion catholique dans l'éducation des Canadiens français

Chauveau utilise en effet sa tribune pour affirmer que les Canadiens Français peuvent vivre de manière éclairée grâce au clergé; il consacre une dimension considérable au corps ecclésiastique dans ses articles. Pour le correspondant, la mobilisation du clergé permet de lier le Canada à son passé d'ancienne colonie française et de contribuer à l'instruction du peuple canadien-français. À l'automne 1841, le correspondant indique que le clergé catholique est, à l'instar du gouvernement français, « le seul pourvoyeur des besoins de la

³¹² *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 167.

colonie³¹³ », et « le dispensateur unique de la haute éducation³¹⁴ ». Le clergé est en effet présenté comme la quintessence de la bonté. Chauveau l'oppose d'ailleurs à d'autres confessions pour affirmer que « dans tous les pays du monde, le clergé catholique est toujours un corps mieux organisé, mieux discipliné, et plus susceptible d'agir sur la société en général que le clergé d'aucune autre communion³¹⁵. » De surcroît, aux yeux du Canadien français, l'homme d'Église est l'incarnation des vertus magnifiées de sa confession. Le prêtre est alors décrit comme le « fils, le plus souvent du laboureur ou de l'ouvrier³¹⁶ » et même s'il appartient « aux basses classes par naissance; par son instruction il est au niveau des plus élevées, et par la mission qu'il remplit il est au-dessus de toutes³¹⁷ »; « [sa personne] se traduit par un culte plein de simplicité et de poésie³¹⁸ ». Le dévouement de l'homme d'Église est en fait présenté comme sans bornes. Par ailleurs, lorsque Chauveau évoque les ravages de l'épidémie de choléra, il contraste la lâcheté de l'homme politique avec l'abnégation inhérente à la vocation de prêtre, comme on peut le voir dans ce passage que nous avons déjà cité :

[d]ans ce monde, a dit Chateaubriand le ministre ne se précipite point au milieu du feu ou de la peste. [...] Cela est encore plus vrai dans notre Canada que partout ailleurs. [...] Les ministres ont gagné la campagne avec leurs femmes et les prêtres des environs sont accourus à la ville³¹⁹.

De tels passages dithyrambiques masquent l'unique concession d'un écart de conduite que l'Église aurait pu commettre. Chauveau indique certes que « la population du clergé avait souffert, dans quelques endroits, de la conduite, peut-être un peu outrée et anti-nationaliste, qu'elle avait tenue vis-à-vis des insurgés de 1837³²⁰ », mais l'étendue de l'engouement du correspondant canadien-français pour la religion catholique et ses représentants reprend rapidement le dessus.

Chauveau est loin d'être l'unique Canadien français à faire l'éloge de la religion catholique. En effet, selon Hardy, « au début du XIX^e siècle, le catholicisme est devenu l'un des traits identitaires des Canadiens français [et ce] malgré que les élites politiques

³¹³ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°92, 30 septembre 1841, p. 374.

³¹⁴ *Id.*

³¹⁵ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XIV, n°92, jeudi 30 septembre 1841, p. 373.

³¹⁶ *Id.*

³¹⁷ *Id.*

³¹⁸ *Id.*

³¹⁹ *Id.*

³²⁰ *Id.*

s'opposent à l'Église et tentent de limiter son influence, ils la reconnaissent comme une institution essentielle à la survie de la nation³²¹. » La vision de Chauveau en ce qui a trait à la religion s'inscrit donc dans la mouvance d'un réveil religieux qui traverse alors le pays. Ce réveil est la résultante d'une profonde crise multidimensionnelle : politique, économique, sociale et idéologique. L'économie rurale est un aspect de cette crise : entre 1830 et 1840, l'économie du blé s'effondre, nous l'avons évoqué brièvement dans le premier chapitre, essentiellement en raison de la montée en puissance de la concurrence venant du Haut-Canada³²². La paysannerie s'appauvrit et doit jongler avec des conditions de vie précaires et angoissantes. Elles « constitue[nt] les bases d'un ébranlement général de la société³²³. » Les pressions démographiques participent aussi à cet ébranlement sociétal, parce que la croissance de la population fait en sorte qu'il est de plus en plus complexe de trouver des terres à exploiter. Les gens doivent dès lors se déplacer plus loin pour refaire leur vie et dans la première moitié du siècle. L'émigration vers les terres disponibles, qui se situent principalement dans la région de Montréal, s'accroît. Les Canadiens français sont de plus en plus nombreux à occuper un espace de vie qui rétrécit inexorablement. C'est le début d'une grande mobilité de la population.

Les tensions socioethniques sont également imputables à la crise qui mène au retour de l'intérêt pour la religion catholique. Nous l'avons évoqué, dans les années 1820, mais surtout dans la décennie qui suit, l'immigration en provenance de la Grande-Bretagne s'intensifie : ces immigrants modifient l'équilibre ethnique et religieux du Bas-Canada. Dans le monde rural, l'immigration anglo-protestante cherche à éviter la cohabitation franco-catholique. Ces deux mondes se heurtent cependant à une cohabitation inévitable en raison du nombre restreint de terres disponibles. Ce voisinage forcé provoque la montée d'une polarisation ethnique³²⁴. Dans les années 1830, ces multiples difficultés s'amplifient. On entre dans une période « de distorsion culturelle globale³²⁵ » : tout le savoir-faire, toutes les institutions semblent totalement incapables de pallier la prolifération de ces problèmes variés³²⁶.

³²¹ René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec 1830-1930*, Cap Saint-Ignace, Boréal, 1999, p. 214.

³²² Louis Rousseau et Frank W. Remiggi [dir.], « Le réveil religieux : une interprétation », dans *Atlas historique des pratiques religieuses : Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses Universitaires de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 2.

³²³ *Id.*

³²⁴ *Id.*

³²⁵ *Ibid.*, p. 3.

³²⁶ *Ibid.*, p. 3.

L'implication politique des Canadiens français étant confrontée à une impasse en raison du refus de Londres d'assouplir ses politiques d'assimilation coercitives, la mobilisation populaire se déplace du Parlement à la rue et aux campagnes. Les soulèvements atteignent leur paroxysme avec les insurrections de 1837-1838. La suite est connue : la mobilisation citoyenne est réprimée et certains patriotes et sympathisants sont emprisonnés, exilés ou encore exécutés. Une partie importante de leurs droits sont neutralisés, voire retirés. La nation canadienne-française sombre dans le marasme. La solution à ses problèmes prend « la forme d'un retour à l'héritage catholique, mais sous sa modalité nouvelle ultramontaine [doctrine qui veut l'autorité du pape soit totale et irrévocable]³²⁷ et c'est dans ce contexte particulier que sont prises les premières initiatives visant le réveil religieux de la population³²⁸ ».

Rapidement, le réveil religieux s'étend à l'éducation, mais à la suite des soulèvements de 1837-1838, le système d'instruction publique se heurte à un imbroglio administratif et juridique. Ce système est en fait dans un état désastreux³²⁹. L'instruction publique est tout de même perçue comme importante aux yeux des élites : le principe de l'éducation universelle est, dans les esprits des élites libérales, un élément essentiel de la démocratisation des pouvoirs. L'éducation est de plus considérée comme « une condition essentielle à l'exercice du rôle de citoyen³³⁰. » Des réformes éducatives ont lieu au début des années 1840, les écoles de commissions scolaires prenant alors la place des écoles royales et de syndics. Si ces nouveaux établissements sont en théorie laïques, ils sont en réalité confessionnels. Cela s'explique par l'opposition du clergé catholique au projet des députés francophones, lesquels aspirent à mettre en place un système scolaire libéral et laïque. Même si, d'emblée, l'éducation n'est pas l'apanage du clergé, ce dernier développe l'idée que la religion doit être le fondement de l'éducation³³¹.

L'État exige cette confessionnalité des institutions scolaires depuis le début du siècle. Mais, de fil en aiguille, les religieux accaparent de plus en plus les postes d'instituteurs : ils forment 10 % d'entre eux au milieu du siècle et près de la moitié à la fin

³²⁷ *Ibid.*, p. 2.

³²⁸ *Ibid.*, p. 3.

³²⁹ Guy Mongrain et Frank W. Remiggi, « Le paysage scolaire », dans Louis Rousseau et Frank W. Remiggi [dir.], *Atlas historique des pratiques religieuses : Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 116.

³³⁰ Nova Doyon, *op. cit.*, p. 73.

³³¹ Yvan Lamonde, dans Doyon, p. 73.

des années 1880³³². Alors traversée par la vague de l'ultramontanisme, l'Église tire bien son épingle du jeu malgré le contexte social difficile. L'union des provinces du Haut et du Bas-Canada lui est par ailleurs bénéfique : l'Église conclut une alliance avec le parti conservateur³³³, dans lequel Chauveau s'implique. Le clergé sait aussi « user de la liberté religieuse pour construire un ensemble remarquable d'institutions fondées à la fois sur la sociabilité paroissiale et sur la dynamique de l'ordre religieux en pleine expansion³³⁴. » Chauveau se réjouit donc de la place grandissante qu'occupe la religion dans sa société, lui qui est un fervent pratiquant³³⁵. Le correspondant est de surcroît de connivence avec l'Église en raison du pacte qu'elle signe avec son parti, ses liens étroits avec le clergé, nous l'avons mentionné, lui permettent de prendre part à l'avancement et à la refonte de sa nation et de ses institutions. Sa participation active à la création d'écoles confessionnelles lui confère le pouvoir d'assouvir certaines ambitions. Il paraît donc sensé que la religion occupe une place de choix dans les correspondances de Chauveau. La religion permet une forme d'émancipation, laquelle est difficile à obtenir en raison de l'inclémence de l'administration coloniale.

L'insistance placée sur les bienfaits de la religion catholique fait aussi resurgir ce sentiment de nostalgie que nous avons déjà évoqué, car la religion rappelle le côté « vieille France » du Canada. Effectivement, l'Église catholique avait longtemps fait office de lien entre le Canada et la France, et tout particulièrement sous le Régime français, de 1608 et jusqu'à 1759, alors qu'elle jouissait de pouvoirs notables. Elle avait droit à une « reconnaissance certaine de la part du roi de France³³⁶ » et possédait des seigneuries, dont l'île de Montréal. Elle veillait à pérenniser ses relations avec son bailleur de fonds, la métropole. L'Église était aussi chargée de diriger l'éducation. À la suite de la guerre de Conquête et de la Révolution française, elle est cependant sortie passablement affaiblie et appauvrie³³⁷.

³³² Guy Mongrain et Frank W. Remiggi, « Le paysage scolaire », *op. cit.*, p. 116.

³³³ Nova Doyon, *op. cit.*, p. 158.

³³⁴ Éric Bédard, *op. cit.*, p. 65.

³³⁵ Nous pouvons observer quelques-unes de ses pratiques dans l'article que Jocelyne Mathieu à l'étude des journaux des filles de Chauveau. Voir : Jocelyne Mathieu, « Journaux personnels des filles de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1855-1976) : Deuxième partie : de la chronique à la réflexion », dans *Le Cahier des Dix*, n°67, 2013, p. 75-105.

³³⁶ Nova Doyon, *op. cit.*, p. 128.

³³⁷ *Id.*

Nous l'avons évoqué brièvement, l'Acte d'Union lui permet cependant de regagner certains pouvoirs, dont la gestion de l'éducation. Aussi tisse-t-elle à nouveau des liens étroits avec la France. C'est d'ailleurs grâce à celle-ci que le clergé canadien se renforce, notamment en raison de l'arrivée de quarante-deux prêtres français qui ont fui la Révolution pendant la dernière décennie du XVIII^e siècle³³⁸. Qui plus est, le missionnaire ultraconservateur français évêque de Nancy et de Tours, Monseigneur Charles de Forbin-Janson, appuie le réveil religieux qui a cours lors de sa tournée au Canada en 1840³³⁹. Dans une de ses correspondances datant de 1847, Chauveau détaille ce lien avec la France qui s'opère par le biais de la religion et de son influence sur les établissements éducatifs :

l'influence que le clergé exerçait déjà par ses collèges dépositaires de la haute éducation, va s'étendre aux plus humbles études. L'introduction progressive des Frères de la Doctrine dans toutes les paroisses, est une chose arrêtée depuis le voyage récent de l'évêque de Montréal à Paris. Dans la nouvelle loi sur l'éducation, on a mis un provisoire pour lever l'obstacle que présentait leur qualité d'étranger. [...] Rien n'égale l'habileté qui a présidé aux choix des sites pour ces dernières institutions, si ce n'est de la disposition des forts détachés dont le génie militaire de la vieille France avait autrefois parsemé la nouvelle. Mais ne sont-elles pas aussi les forteresses intellectuelles de la nation?³⁴⁰

Chauveau remarque en effet que l'éducation du peuple canadien-français peut mettre un frein à l'hégémonie du pouvoir de l'administration coloniale, du moins en ce qui a trait à l'assimilation culturelle. Si dans le Canada des années 1840, les « collèges » se révèlent des « forteresses intellectuelles », le « génie militaire de la vieille France » permettait naguère la création de forteresses tangibles visant à protéger les Canadiens français des attaques des Anglais. L'éducation est donc perçue cette fois-ci une manière de protéger intellectuellement les Canadiens français; nous l'avons affirmé précédemment, l'éducation est considérée comme la façon d'accéder au rôle de citoyen.

Même si la revendication d'un système d'éducation est une requête éminemment moderne, c'est-à-dire qu'elle vise à outiller la nation canadienne pour faire face aux défis de son temps, un parallèle est encore fait avec la société française d'autrefois. Au terme de nos démonstrations, nous constatons bien que pour le correspondant, il s'agit d'une obsession récurrente qui teinte les autres thématiques de sa correspondance. La mise en contexte sociopolitique a permis de constater que pour une génération de Canadiens, du moins pour l'élite, l'exaltation d'un passé regretté et idéalisé est un réflexe de survie.

³³⁸ Aurélio Ayala et Françoise Le Jeune, *op. cit.*, p. 26-27.

³³⁹ *Ibid.*, p. 27.

³⁴⁰ *Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines*, vol. XX, n°53, mardi 29 juin 1847, p. 441.

Chauveau est donc un homme de son époque, qui, confronté à l'instabilité et les troubles liés à l'Acte d'Union, regrette des jours plus glorieux. L'économie des années suivant les insurrections du tournant des années 1840 est par ailleurs moribonde, et les écoles peinent à remplir leur mission d'instruction primaire. Le retour de la religion, associée au bon fonctionnement de la société, est considéré comme un moyen de rétablir des relations étroites avec la France et a lieu dans ce contexte de marasme économique et social.

Conclusion

Dans le premier chapitre, nous avons vu que l'immigration française et canadienne-française aux États-Unis est particulièrement forte entre 1830 et 1850. C'est au cours de cette période que des communautés francophones se forment à New York. Cette ville est le point tournant de « l'autoroute de l'information nord-américaine ». Des journaux écrits en français y sont fondés. Nous retrouvons entre autres le *Messenger franco-américain* et *l'Amérique française*. Le *Courrier des États-Unis* est le plus important de tous ces titres en raison de sa circulation, de sa stabilité et de son influence exceptionnelles. L'hypothèse la plus probable concernant sa création veut que Félix Lacoste, un proche de Joseph Bonaparte, soit le fondateur du journal. Au départ, Lacoste promet un contenu en faveur des Bonaparte. Pendant la période où Frédéric Gaillardet est éditeur et directeur du journal, le journal entre alors dans sa période « d'âge d'or » et devient un organe plus rassembleur. Les différents voyages de Gaillardet lui permettent de constater le dynamisme des communautés francophones des Amériques; le *Courrier* devient un moyen de promouvoir un sentiment d'appartenance auprès de ces communautés et de favoriser une pluralité de représentations. L'embauche de collaborateurs à l'étranger est une manière privilégiée pour parvenir à de telles fins. Pierre-Joseph-Olivier Chauveau est recruté et son embauche marque le début d'une collaboration d'une durée hors du commun.

La majorité des correspondants écrivent principalement leurs articles depuis Paris et les signent de leurs initiales. Si certaines initiales révèlent des noms connus des francophones de l'époque, retracer l'identité de la majorité d'entre eux constitue un défi de taille pour le lecteur d'aujourd'hui. Aussi est-il parfois ardu de déterminer à quel journal se destinent initialement leurs articles. Par ailleurs, la rareté des publications en provenance de l'Amérique du Nord oblige les correspondants qui s'y trouvent à dresser un portrait général de la situation politique de leur région d'attache, comme c'est le cas pour Chauveau. Pour ce qui est de la disposition des correspondances, elle révèle l'intérêt que la rédaction leur porte. Situées en première page, à la suite de l'éditorial, elles occupent à elles seules entre un quart et la moitié du journal. Il arrive que la rédaction les introduise et les commente. Ce sont presque exclusivement les correspondances provenant des Amériques qui sont précédées de commentaires éditoriaux : l'intérêt pour les nouvelles sur la France et l'Europe est perçu comme évident.

Dans le deuxième chapitre, nous avons observé que la correspondance à l'étranger dans le *Courrier* répond aux mêmes logiques d'écriture que les autres genres journalistiques

de l'époque, en particulier la chronique. Ainsi la correspondance pourrait-elle être considérée comme une forme de chronique à laquelle se greffe la composante « hors du pays ». Pour remédier au manque de balises sur la manière d'écrire le journal, le chroniqueur, et corollairement le correspondant, ont recours à ce que Thérenty appelle des « formes canoniques et livresques ». Elles relèvent de la matrice littéraire; certains procédés d'écriture poétiques et des modes de mise en récit sont convoqués. Aussi avons-nous exposé que l'écriture de Chauveau est également influencée par la matrice littéraire. Elle transcende donc les frontières de la France. Le correspondant canadien laisse également une place à l'intertextualité littéraire, ce que nous n'avons pas perçu dans les articles de ses confrères européens, ni même dans ceux provenant d'autres régions des Amériques. Aussi, Chauveau explique certains éléments de la situation sociopolitique de son pays en convoquant des exemples tirés de figures littéraires incontournables de la littérature française comme Chateaubriand et La Fontaine. Une autre spécificité que nous avons relevée concerne l'absence de l'effet de la « chronique-liste » dans ses articles. Aussi son ton demeure-t-il résolument sérieux. Si ses textes sont par moments empreints d'une ironie indéniable, l'esprit-Paris, lequel met en relief des anecdotes ludiques et s'inscrit en faux avec une écriture événementielle austère, est absent des articles de l'homme de lettres originaire du Canada. Une nuance paraît impérieuse : Chauveau ne jouit pas d'une tribune aussi régulière que ses collègues parisiens.

Nous avons également montré que l'héritage épistolaire infléchit l'écriture de la correspondance dans le *Courrier*. L'influence de cet héritage se manifeste notamment par le biais d'interpellations récurrentes à un destinataire nommé de façon explicite. Les correspondances conservent en fait de nombreuses traces de ce qu'elles sont initialement : des lettres. Les articles de Chauveau sont de bons exemples. De fait, ils prennent l'allure de vives discussions entre le rédacteur en chef et lui. Nous nous sommes d'ailleurs posé la question à savoir si les héritages épistolaires pouvaient être plus marqués auprès des journalistes nord-américains. Selon Pinson, l'entrée dans l'ère médiatique est un changement culturel fondamental qui survient en plein dix-neuvième siècle de façon relativement synchrone dans le monde occidental. Se pourrait-il néanmoins que les journalistes nord-américains conservent certaines pratiques, l'héritage épistolaire notamment, qui tendent à être moins présentes dans le journal? Le changement de certaines pratiques, serait-il, en d'autres termes, plus rapide en France? Comme nous l'avons indiqué, nous ne souhaitons pas tirer de conclusions trop hâtives. Il pourrait simplement s'agir d'une manière de faire de Chauveau. Après tout, le correspondant, à

l'instar du chroniqueur, dispose d'une liberté appréciable dans la manière de bâtir ses textes, et ce, malgré certaines récurrences communes à plusieurs journalistes. Nous ne pouvons donc pas nous prononcer hors de tout doute sur cette question. Quant aux similitudes avec le reportage, elles concernent surtout le travail didactique inhérent à l'éloignement géographique du correspondant et du reporter avec leur lectorat. Certains journalistes – et Chauveau fait partie du lot – prennent des moyens pour faciliter la compréhension de leurs lecteurs. D'ailleurs, Chauveau procède à un travail de vulgarisation plus frappant que ses collègues en raison de la méconnaissance du Canada des lecteurs et de leur probable manque d'intérêt général pour ce pays. Il s'agit de la principale différence que nous avons observée.

Ces bases historiques et contextuelles ayant été posées, nous avons pu nous concentrer exclusivement sur la figure du correspondant canadien-français. Il s'intéresse tôt aux bouleversements sociopolitiques que traverse sa nation. L'écriture est pour lui une façon d'appuyer les revendications nationalistes de ses confrères et de critiquer le pouvoir colonial britannique. Sa collaboration au *Courrier des États-Unis* commence alors qu'il est dans le début de sa vingtaine; il s'attache alors à rendre compte des bouleversements de la décennie 1840 au Canada. L'intérêt des lecteurs du *Courrier* pour ces événements, et pour le Canada en général, est difficile à évaluer. Même les insurrections du tournant des années 1840 n'inspirent pas un fort intérêt de la part de la presse française. Pour rendre compte d'événements touchant le Canada, les journaux français ont recours à des articles provenant de sources britanniques. Tout de même, au courant de ces mêmes années, certains voyageurs français jouissant d'une notoriété certaine s'intéressent un tant soit peu au Canada. Un consensus se dégage de leurs observations : le Canada leur rappelle la France prérévolutionnaire. L'intérêt des voyageurs français pour le Canada serait donc principalement attribuable à une forme exacerbée de nostalgie, le côté moderne du pays et de ses institutions étant peu relevé.

Dans ses articles, le correspondant canadien regrette lui aussi le temps où la France avait la mainmise sur le territoire qui constitue le Canada. Il met en lumière que l'identité canadienne-française n'a pas été altérée par plus d'un siècle de domination anglaise. Ses descriptions concernant l'identité de ses compatriotes recoupent celles de Castelnau et de Tocqueville. De surcroît, il est manifestement conscient du fait que le Canada est perçu comme un Français d'avant la Révolution; il peut aspirer à retenir l'attention de ses lecteurs en exploitant lui-même cette perception. Cela nous laisse croire qu'exalter l'identité de

Français d'autrefois du Canada est une stratégie du correspondant pour stimuler l'intérêt de ses lecteurs. S'ils adhèrent à l'idée d'une étroite filiation malgré une distance géographique considérable et des relations interétatiques plutôt unidirectionnelles, ces lecteurs peuvent être sensibilisés au soutien que recherche le correspondant. Ce soutien est certes souvent de nature symbolique. La nation de Chauveau peine à s'émanciper politiquement, mais elle peut cependant aspirer à être rattachée au reste de la « francophonie » en arguant, voire en répétant à outrance, qu'il existe une filiation indéniable entre les Canadiens français et les autres Français d'Amérique et d'Europe. Il s'agit dès lors d'un soutien majoritairement symbolique.

Cela ne signifie pas que le correspondant exalte les liens entre les Français et les Canadiens dans le seul but d'attirer la sympathie et l'attention de son lectorat. Nous avons vu que pendant la période de collaboration de Chauveau au *Courrier*, les Canadiens français traversent une période ardue au courant de laquelle ils ont tendance à se tourner vers un passé jugé plus glorieux. Le correspondant se sert donc de sa tribune pour dévoiler cette valorisation de l'héritage français. Nous avons également vu que Chauveau se sert de ses articles pour critiquer l'administration coloniale. Les critiques les plus virulentes concernent les mesures qui favorisent une assimilation coercitive du peuple canadien-français. C'est plutôt le clergé catholique qui est perçu comme un moteur de développement qui permet l'éducation et le rayonnement de la nation. Nous avons relevé que pour le correspondant, le corps ecclésiastique est l'organe qui favorise l'éducation de son peuple et le maintien de la vertu. Le correspondant collabore d'ailleurs avec les membres du clergé dans la fondation d'un système d'éducation confessionnel. Il ne serait pas à son avantage de le critiquer dans sa tribune, d'autant plus qu'il a la réputation d'être particulièrement dévot. Par ailleurs, exalter le pouvoir du clergé au Canada permet encore ici de tabler sur un point commun avec la France d'Ancien Régime, tout comme cela est possible avec la critique récurrente d'un opposant commun : l'Angleterre.

À la lumière de l'exercice se déclinant en trois chapitres, nous espérons être parvenu à redonner les lettres de noblesse qui reviennent à la correspondance étrangère dans un journal francophone d'Amérique du Nord incontournable du XIX^e siècle. Notre objectif initial était de susciter l'intérêt pour ce genre — encore souvent oublié comme nous l'avions mentionné d'emblée — et de démontrer l'importance de la collaboration d'un correspondant prolifique provenant d'une aire géographique peu représentée dans la presse internationale. Nous sommes conscient que notre étude, en raison de sa nature fort circonscrite, suscite

des questions auxquelles nous ne sommes pas en mesure de répondre. Nous espérons néanmoins qu'elle suscitera l'intérêt de futurs chercheurs, parce que l'étude du *Courrier* est encore lacunaire. Une bonne piste de départ, dans le cadre d'une analyse de plus longue haleine, pourrait être de transcender l'ère Gaillardet. Les correspondances dans le *Courrier* semblent continuer d'être publiées avec une relative régularité même lorsque Paul Arpin devient le directeur au tournant des années 1850. Continuer la recension des correspondances sous la direction d'Arpin pourrait permettre de vérifier si la correspondance est teintée par des poétiques qui se transforment, en raison de la montée en importance d'un genre similaire comme le reportage. Nous avons brièvement exposé les relations entre les deux genres, mais il serait intéressant de vérifier comment ils continuent, ou non, de s'influencer au courant de l'ère où le journalisme se professionnalise, à partir des années 1870-1880.

Aussi pensons-nous qu'une attention plus importante devrait être consacrée à l'étude de Chauveau et à son travail d'écrivain. Son œuvre, *Charles Guérin*, rédigée au cours des mêmes années où il est le correspondant canadien du *Courrier*, est publiée de manière anonyme en 1846 dans *L'Album littéraire et musical de la Revue canadienne*. Quelques années plus tard, en 1853, *Charles Guérin* est publié sous forme de livre. La mention « roman de mœurs canadiennes » est alors greffée à la suite du titre initial. Véronique Roy affirme que l'ouvrage suscite « depuis sa parution jusqu'à l'aube du XX^e siècle [...] un vif intérêt tant de la part du lectorat français que canadien-français, et ce, en plus de récolter une large audience auprès d'un public non initié³⁴¹. » Il s'agirait de surcroît du « premier roman canadien-français à obtenir un écho de la France³⁴². » D'inspiration balzacienne, la véritable intrigue se cache derrière une « histoire d'amour conventionnelle et psychologiquement peu vraisemblable³⁴³. » En effet, le nœud de l'intrigue sont plutôt les combats que mènent les Canadiens pour leur épanouissement autant collectif qu'individuel³⁴⁴. L'intérêt pour le roman semble s'être éteint quelque part au XX^e siècle, et sa présence au sein des ouvrages en histoire littéraire est désormais irrégulière, même marginale. Pourtant, si les critiques s'entendent pour dire qu'il ne s'agit pas d'un chef-d'œuvre littéraire, le roman a une influence significative. Hamelin et Poulin affirment même que par le truchement de sa création littéraire, « Chauveau s'affirme comme [le] meilleur

³⁴¹ Véronique Roy, *op. cit.*, p. 340.

³⁴² *Id.*

³⁴³ Jean Hamelin et Pierre Poulin, *op. cit.*

³⁴⁴ *Id.*

prosateur de sa génération [et] donne [à un] genre littéraire encore naissant au Canada français une portée sociale et politique qui oriente la production future dans le domaine³⁴⁵. »

Nous croyons que les chercheurs en histoire littéraire de la presse pourraient se pencher sur l'étude de l'œuvre et vérifier si elle contient des passages qui rappellent le contenu de certaines correspondances. À première vue, ces liens apparaissent éloquentes et nombreux. Les principaux thèmes que nous avons relevés dans les articles de Chauveau se transposent effectivement dans son œuvre de fiction. L'étude des propos du narrateur omniscient est révélatrice; il intègre certains commentaires sur l'impasse économique et sociale qui affecte toute une génération de Canadiens français des années 1830-1840. Ce narrateur contraste plus précisément ces possibilités limitées à la pléthore d'avenues envisageables par les Français de la même génération :

[s]ous tout autre gouvernement que sous le nôtre, les carrières ne manquent pas à la jeunesse. [...] L'armée et la gloire bruyante [...]; la grande industrie commerciale ou manufacturière, que l'opinion publique a élevée partout au niveau des professions libérales, et sur laquelle Louis-Philippe a fait pleuvoir les croix de la Légion d'honneur [...]; la marine nationale [...]; le génie civil, les bureaux publics, la carrière administrative [...] voilà autant de perspectives séduisantes qui attendent le jeune Français au sortir du collège. Pour le Canadien doué des mêmes capacités, et à peu près du même caractère, rien de tout cela! Nous l'avons dit : son lit est fait d'avance : prêtre, avocat, notaire ou médecin, il faut qu'il s'y endorme³⁴⁶.

Confronté à ce manque de dynamisme au Canada et incapable de tolérer de vivre dans une société gangrénée par une corruption grandissante, le frère du protagoniste, Pierre Guérin, opte pour la fuite. Le constat sur le Canada est sombre, mais une certaine forme d'espoir est tout de même palpable. Dans une lettre destinée à sa mère, Pierre Guérin annonce dans cette veine qu'il « compte bien que les choses iront mieux dans ce pays d'ici à quelques années. Mais [il] n'a pas le temps d'attendre, et [il] s'en [va]³⁴⁷. » Outre l'exposition des problèmes qui entravent l'ambition des Canadiens français, nous retrouvons dans *Charles Guérin* des passages qui servent à contester la gestion des Anglais. Maurice Lemire, dans l'introduction de l'œuvre, remarque d'ailleurs que

Chauveau voulait bel et bien remonter jusqu'à la source du mal qui affligeait la société canadienne et dénoncer ouvertement les responsables. [...] L'encombrement des professions, la disparition de la classe seigneuriale, le retour à la terre ne sont pas des problèmes séparés, mais s'inscrivent sous un même dénominateur commun que Chauveau a le mérite de trouver, l'aliénation sociale des Canadiens, aliénation causée

³⁴⁵ *Id.*

³⁴⁶ Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, *Charles Guérin : roman de mœurs canadiennes* (édition présentée et annotée par Maurice Lemire; bibliographie d'Aurélien Boivin), Montréal, Fides, 1978, p.36.

³⁴⁷ *Ibid.*, p. 21.

par l'accaparement au profit de la bourgeoisie anglaise du sommet de la pyramide sociale³⁴⁸.

De plus, comme le montre Lemire, Chauveau ne focalise pas son attention sur un malaise en particulier, mais s'attache plutôt à montrer que la société canadienne est « malade » et « anormale », la fuite de Pierre Guérin étant un effet de ce malaise social³⁴⁹. Puisque les préoccupations du journaliste que nous retrouvons dans ses correspondances contaminent son travail d'écrivain, il pourrait être éclairant de rattacher les pratiques de Chauveau à toute une génération d'écrivains-journalistes français. Leurs propos et préoccupations teintent à la fois leur production journalistique et littéraire. Leurs activités de journalistes et d'écrivains sont en fait indissociables. Force est de constater que c'est aussi le cas pour Chauveau, et un travail d'analyse se fondant sur une approche comparative pourrait révéler l'étendue des liens entre sa production journalistique et littéraire.

Se pencher sur davantage de correspondants nord-américains pourrait également être une piste de recherche féconde. En écartant la barrière de la langue, nous pourrions vérifier l'influence du journalisme anglophone sur la correspondance rédigée en français avec davantage de certitude. D'ailleurs, focaliser son attention sur les correspondants – et les correspondantes, qui devraient faire partie intégrante de davantage d'études³⁵⁰ – de quelques journaux new-yorkais, francophones et anglophones, des collaborateurs du *Courrier* et du *Herald*, pourrait être un bon point de départ. Ces deux journaux sont incontournables dans leur communauté respective de lecteurs, comme nous l'avons vu.

Pour le chercheur qui s'intéresse à la correspondance à l'étranger, il est ardu de ne pas opposer la vitalité de l'âge d'or du genre, plus ou moins de la seconde moitié du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, au sort incertain de la profession des années 2010. Tandis que par le passé les médias investissaient massivement pour envoyer des correspondants sur le terrain, la diminution des revenus liée à la publicité et la modification de la consommation des nouvelles a laissé plusieurs médias exsangues. Nous l'avons malheureusement observé à plusieurs reprises, partout en Occident, certains médias ont réduit la taille de leurs effectifs, d'autres ont mis un terme à leurs activités. La diminution de

³⁴⁸ *Ibid.*, p. 16.

³⁴⁹ *Id.*

³⁵⁰ Les récits de grandes correspondantes paraissent malheureusement encore peu explorés. Pensons entre autres au travail de Judith Jasmin, première femme correspondante à New York pour Radio-Canada dans les années 1960 et plus récemment au travail de Lucie Pagé, correspondante en Afrique du Sud pendant l'apartheid. Nous pensons également au travail de la Française Anne Nivat, somme toute encore peu étudié, en Tchétchénie au tournant des années 2000.

la taille de la salle de nouvelles a affecté les correspondants, lesquels coûtent particulièrement cher en assurances, en équipement et en déplacements³⁵¹.

Au Canada, même dans les grands médias disposant de budgets colossaux comme Radio-Canada, on ne compte plus qu'une poignée de journalistes basés à l'étranger. À l'automne 2018, on recensait sept correspondants et correspondantes réguliers pour le service en français du diffuseur public canadien. Ce nombre a diminué à l'été 2019 : le diffuseur public a annoncé, au début de l'hiver 2019, que le bureau de Beyrouth allait être fermé au début de l'été. Certes, certains postes de correspondants dits plus traditionnels, à savoir ceux qui s'établissent dans un territoire pour une période de quelques années, demeurent garantis pour le moment. Cela est le cas pour les postes de Washington et de Paris, deux capitales qui bénéficient, on le sait, d'une couverture médiatique soutenue. En revanche, d'autres correspondants seront remplacés par des envoyés spéciaux dont les affectations à l'étranger seront de durée variable. Tout semble indiquer qu'ils seront responsables de rendre compte des aléas du Moyen-Orient après le départ de la correspondante Marie-Ève Bédard. Ils feront partie intégrante de la « nouvelle approche de couverture internationale » préconisée par le diffuseur public canadien en raison de sa plus grande souplesse³⁵².

Le travail de correspondant, à l'instar des autres spécialisations de la profession de journaliste, est désormais multiplateforme et incorpore une pléthore d'avancées technologiques comme les réseaux sociaux, la vidéo et la baladodiffusion. Depuis environ une décennie, certains spécialistes s'intéressent tout particulièrement aux impacts de l'irruption de cette nouvelle réalité à laquelle ces professionnels de l'information peuvent difficilement s'extraire. La chercheuse Antonella Agostino s'est intéressée à l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux chez des correspondants affectés en France et en Italie et accrédités auprès de l'Union européenne. Elle arrive à la conclusion que pour le moment,

³⁵¹ Pour en savoir davantage sur les conditions de travail des correspondants à l'étrangers (contexte canadien), voir les ouvrages biographiques remarquables des deux dernières décennies de Jean-François Lépine et encore une fois de Lucie Pagé, tous les deux affiliés à Radio-Canada. Leur quotidien de correspondant et de correspondante est toutefois caractérisé par des contrastes marqués; il pourrait être éclairant de les comparer. Lucie Pagé, *Mon Afrique*, Montréal, Libre Expression, 2004, 570 p.; Jean-François Lépine, *Sur la ligne de feu*, Montréal, Libre Expression, 2014, 443 p.

³⁵² Le diffuseur canadien stipule d'ailleurs que la décision de fermer le bureau du Moyen-Orient permettra d'engendrer des économies substantielles qui serviront à « faire rayonner davantage la couverture internationale de Radio-Canada. » Voir l'article du journaliste Richard Therrien : Richard Therrien, « Radio-Canada ferme son bureau de Beyrouth », *Lesoleil.com*, Le Soleil, 7 février 2019, [En ligne], 7 février 2019.

le Web et les réseaux sociaux n'ont pas altéré la nature du travail des correspondants de manière fondamentale³⁵³. Ils restent par ailleurs relativement optimistes par rapport à leur avenir : les répondants de l'étude d'Agostino continuent de croire que leur expertise et leurs aptitudes de chercheurs sont impérieuses dans le contexte actuel, caractérisé par un accès à une information plus abondante que jamais. Bref, se consacrer de manière approfondie à l'histoire de la correspondance en Occident, depuis son avènement au XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui permettrait de mieux saisir les mutations actuelles qu'elle a subies à travers l'histoire. Nous espérons ultimement qu'une histoire plus complète des réseaux de la correspondance, de part et d'autre de l'Atlantique, qui intégrerait l'intense circulation des journalistes, verra le jour au courant des prochaines années. La vitalité de l'histoire littéraire de la presse serait plus riche, complète et bien mise en lumière.

³⁵³ Antonella Agostina, « Les accrédités auprès de l'UE et les correspondants français français et italiens face au défi numériques », dans *Sur le journalisme, About Journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], vol 5, n°1 – 2016, mis en ligne le 15 septembre 2016.
URL: <http://surlejournisme.com/rev> (consulté le 18 mars 2019)

Bibliographie

AGOSTINA, Antonella, « Les accrédités auprès de l'UE et les correspondants français et italiens face au défi numérique », dans *Sur le journalisme, About Journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], vol 5, n°1 – 2016, mis en ligne le 15 septembre 2016.

URL: <http://surlejournalisme.com/rev> (consulté le 18 mars 2019)

AYALA, Aurélio, et Françoise LE JEUNE, *Les rébellions canadiennes de 1837-1838 vues de Paris*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 203 p.

BÉDARD, Éric, *Survivance : histoire et mémoire du XIX^e siècle canadien-français*, Montréal, Boréal, 2017, 238 p.

BÉLISLE, Alexandre, *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, Ateliers typographique de « L'opinion publique », 1911, 434 p.

BONVILLE, Jean de, « Le “nouveau journalisme” américain et la presse québécoise de la fin du XIX^e siècle », dans *Variations sur l'influence culturelle américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1999, p. 73-100.

BOUCHER T., Marc, « Les Québécois au “pays des rêves” : nouveaux enjeux, nouvelles tendances en Californie », dans *Franco-Amérique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Québec, Septentrion, 2017, p. 161-179.

CAMBRON, Micheline [dir.], *Le journal Le Canadien : littérature, espace public et utopie, 1836-1845*, Saint-Laurent, Fides, 1999, 419 p.

CASTELNAU, Francis de, *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 1842, 165 p.

CHARTIER, Armand, *The Franco-Americans of New England: a history*, Manchester, Institut français of Assumption College, 1999, 537 p.

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier, *Charles Guérin : roman de mœurs canadiennes*, édition présentée et annotée par Maurice Lemire; bibliographie d'Aurélien Boivin, Montréal, Fides, 1978, 392 p.

CHAUVEAU, Pierre-Joseph-Olivier, *De Québec à Montréal. Journal de la seconde session, 1846 suivi de Sept jours aux États-Unis, 1850*, introduction et notes par Georges Aubin, Québec, Éditions Nota Bene, 2003, 148 p.

COLE, Jaci et John MAXWELL HAMILTON, « The History of a Surviving Species », dans *Journalism Studies*, vol. 9, n°5, 2008, p. 798-812.

CROUTHAMEL, James L., « The Newspaper Revolution in New York 1830-1860 », dans *New York History*, vol. 45, n°2, 1964, p. 91-113.

CROUTHAMEL, James L., *Bennett's New York Herald and the Rise of the Popular Press*, Syracuse, Syracuse University Press, 1989, 202 p.

DEMERS, François et al. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre journalismo* [en ligne], vol 5, n°1 – 2016, mis en ligne le 15 septembre 2016.
URL: <http://surlejournalisme.com/rev> (consulté le 23 janvier 2019)

DUGAST, Guy-Alain, *La tentation mexicaine en France au XIX^e siècle : l'image du Mexique et l'intervention française (1821-1862)- Vol 1*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2008, 366 p.

DUPUIS, Serge, « La Floride canadienne-française d'hier à aujourd'hui » dans *Franco-Amérique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Québec, Septentrion, 2017, p. 149-160.

DOYON, Nova, *Formation des cultures nationales dans les Amériques : le rôle de la presse dans la constitution du littéraire au Bas-Canada et au Brésil au début du XIX^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 366 p.

FLEMING, Patricia, Yvan LAMONDE et Fiona A. BLACK (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, vol. II : De 1840 à 1918*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2005, 694 p.

FOLHEN, Claude, « Perspectives historiques sur l'immigration française aux États-Unis », dans *Revue internationale des migrations internationales*, vol. 6, n°1, 1990, p. 29-43.

FOUCRIER, Annick, « Français et Canadiens français en Californie », dans FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc SAINT-HILAIRE (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 173-178.

FOUCRIER, Annick, *Le rêve californien. Migrants français sur la côte Pacifique (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Belin, 1999, 428 p.

FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc SAINT-HILAIRE [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 310 p.

GALLICHAN, Gilles, « Pierre-Joseph-Olivier Chauveau : portrait en trois temps », dans *Histoire Québec*, vol. 12, n°12, 2006, p. 24-30.

GRANGER-REMYNGTON, Françoise, « Étude du journal politique et littéraire le "Courrier des États-Unis" de 1828-1870 », thèse de doctorat en littérature et civilisation, Paris, Paris-Sorbonne, 1981, 772 f.

GROLLEAU-FRICARD, Anthony, « Le Courrier des États-Unis entre France, États-Unis et Canada », thèse de doctorat en histoire, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009, 643 f.

GUILLERM, Sandrine, « Regards français sur le journalisme en Amérique (1880-1900) », dans BAUTIER, Roger, Elisabeth CAZENAVE et Michael PALMER [dir.], *La Presse selon le XIX^e siècle*, Paris, Université Paris-III-Université Paris-XIII, 1997, p. 62-71.

HAMELIN, Jean et Pierre POULIN, « CHAUVEAU, PIERRE-JOSEPH-OLIVIER », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003–2019, http://www.biographi.ca/fr/bio/chauveau_pierre_joseph_olivier_11F.html (consulté le 10 septembre 2019)

HARDY, René, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec 1830-1930*, Cap Saint-Ignace, Boréal, 1999, 284 p.

HARVEY, Louis-Georges, « Importing the Revolution: The Image of America in French-Canadian Political Discourse, 1805-1837 » thèse de doctorat en histoire, Ottawa, Université d'Ottawa, 1990 (nombre de feuillets non disponible).

JEHIN DE PRUME, Jules, *Les Canadiens Français à New York : historique de la Colonie Canadienne-Française et de la Société Saint-Jean-Baptiste de New York*, Montréal, Impression A. P. Pigeon, 1920, 70 p.

JUNEAU, Véronique, « Poétique et fictionnalisation du reportage de guerre sous le Second Empire », mémoire de maîtrise en études littéraires, Québec, Université Laval, 2011, 143 f.

KALIFA, Dominique [dir.], *La civilisation du journal : histoire culturelle de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Nouveau Monde, 2011, 1762 p.

KAREL, David, « Les institutions franco-américaines pertes et progrès », dans Dean LOUDER [dir.], *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*, 1991, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 13-22.

LABARRÈRE-PAULÉ, André, *Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (textes choisis)*, Montréal, Fides, 1962, 95 p.

LAMARRE, Jean et Marc SAINT-HILAIRE, « Les Canadiens français du Midwest américain », dans FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc SAINT-HILAIRE (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 133-142.

LAMONDE, Yvan, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Éditions Nota Bene, 2001, 265 p.

LAMONDE, Yvan, « Le Bas-Canada et *Le Courrier des États-Unis* de New York (1828-1840) » dans *Le Cahier des dix*, n°56, 2002, p. 217-233.

LAMONDE, Yvan, *Un coin dans la mémoire. L'hiver de notre mécontentement*, Montréal, Leméac, 2017, 117 p.

LAMONTAGNE, Sophie-Laurence, *Canadiens français et Québécois en Californie*, Montréal, INRS Urbanisation, Culture et Société, 2002, 62 p.

LAVOIE, Yolande, « Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les États-Unis au XIX^e et au XX^e siècle : étude quantitative », dans Hubert CHARBONNEAU [dir.], *La population rétrospective du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1973, p. 73-88.

LEAL-ADGHIRNI, Zelia, PINSON, Guillaume, et Denis RUELLAN, « Correspondant à l'étranger, Introduction », dans *Sur le journalisme, About Journalism, Sobre jornalismo* [En ligne], vol. 5, n°1 – 2016, mis en ligne le 15 septembre 2016.
URL : <http://surlejournalisme.com/rev> (consulté le 12 mars 2019)

LEJEUNE, Françoise, « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 4 (printemps 2003), p. 481-512.

MAIRE, Camille, *En route pour l'Amérique : l'odyssée des émigrants en France au XIX^e siècle*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, 187 p.

LÉPINE, Jean-François, *Sur la ligne de feu*, Montréal, Libre Expression, 2014, 443 p.

LUNEAU, Marie-Pierre, Jean-Dominique MELLOTT, Sophie MONTREUIL, et al., *Passeurs d'histoire(s). Figures de relations France-Québec en histoire du livre*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture québécoise », 2010, p. 109-121.

MARTIN, Martin, *Les grands reporters : les débuts du journalisme moderne*, Paris, Audibert, 2005, 399 p.

MATHIEU, Jocelyne, « Journaux personnels des filles de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau (1855-1976) : Deuxième partie : de la chronique à la réflexion », dans *Le Cahier des Dix*, n°67, 2013, p. 75-105.

MONGRAIN, Guy, et Frank W. REMIGGI, « Le paysage scolaire », dans Louis ROUSSEAU et Frank W. REMIGGI [dir.], *Atlas historique des pratiques religieuses : Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses Universitaires de l'Université d'Ottawa, 1998, 235p.

MUHLMANN, Géraldine, *Une histoire politique du journalisme XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Points, 2007, 488 p.

PAGÉ, Lucie, *Mon Afrique*, Montréal, Libre Expression, 2004, 570 p.

PINSON, Guillaume, *Développement et expansion de la culture médiatique francophone de 1760 à la veille de la Seconde Guerre mondiale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, 359 p.

QUINTAL, Claire, « Les institutions franco-américaines pertes et progrès », dans Dean LOUDER [dir.], *Le Québec et les francophones de la Nouvelle-Angleterre*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 61-80.

ROBY, Yves, *Histoire d'un rêve brisé? Les Canadiens français aux États-Unis*, Québec, Septentrion, 2007, 148 p.

ROBY, Yves, et Yves FRENETTE, « L'émigration canadienne-française vers la Nouvelle-Angleterre, 1840-1930 », dans FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc SAINT-HILAIRE (dir.), *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p.123-132.

ROBERT, Lucie, « Étranger à son temps et à lui-même. L'écrivain et ses signatures », dans *Voix et images*, vol 30, n°1 (automne 2004), p. 31-46.

RODRIGUE, Barry, « Francophones pas toujours, mais toujours Franco-Américains », dans LOUDER, DEAN et Éric WADDELL, *Franco-Amérique. Nouvelle édition revue et augmentée*, Québec, Septentrion, 2017, p. 121-145.

ROUSSEAU, Louis et Frank W. REMIGGI (dir.), « Le réveil religieux : une interprétation », dans *Atlas historique des pratiques religieuses : Le Sud-Ouest du Québec au XIXe siècle*, Ottawa, Presses Universitaires de l'Université d'Ottawa, 1998, 235 p.

ROY, Véronique, « La réception critique de *Charles Guérin* de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau au XIXe siècle. De l'émergence d'une littérature nationale. », dans *Voix et images*, vol. 26, n°2 (hiver 2001), p. 339-358.

RYGIEL, Philippe, *Le Temps des migrations blanches. Migrer en Occident, du milieu du XIXe siècle au milieu du XXe siècle*, Paris, Éditions Publibook, 2010, 155 p.

SANFILIPPO, Matteo, « Les immigrants franco-européens », dans FRENETTE, Yves, Étienne RIVARD et Marc SAINT-HILAIRE [dir.], *La francophonie nord-américaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 83-88.

SÉNÉCAL, Joseph-André, « De "Canadiens français aux États-Unis" à "Franco-Américains", : What's in a name? », dans *Francophonies d'Amérique*, n°2, 1992, p.209-217.

SIMARD-HOUBE, Mélodie, « Le reporter, médiateur, écrivain et héros », thèse en cotutelle, doctorat en études littéraires, Université Laval, Québec, et Université Paul-Valéry (Montpellier III), Paris, 2015, 909 f.

SLAUTER, Will, « Le paragraphe mobile : circulation et transformation des informations dans le monde atlantique du XVIIIe siècle », dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 76, n°2, 2012, p. 363-389.

THÉRENTY, Marie-Ève, *La littérature au quotidien : poétiques journalistiques au XIXe siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2007, 400 p.

THÉRENTY, Marie-Ève, « Pour une histoire littéraire de la presse au XIXe siècle », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 3 (hiver 2003), p. 625-635.

TERRIEN, Richard, « Radio-Canada ferme son bureau de Beyrouth », *Lesoleil.com*, Le Soleil, 7 février 2019, [En ligne], 7 février 2019.

TOCQUEVILLE, Alexis de, *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes de présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, 2003, 336 p.

VAILLANT, Alain, « Invention littéraire et culture médiatique au XIXe siècle », dans MOLLIER, Jean-Yves, Jean-François SIRINELLI et François VALLOTTON [dir.], *Culture de masse et culture médiatique en Europe et dans les Amériques 1860-1940*, Paris, PUF, coll. « Le nœud gordien », 2006, p. 11-22.

VAILLANT, Alain, « Le double jeu du journal : entre communication médiatique et correspondance privée », *Médias 19* [En ligne], Publications, Guillaume PINSON [dir.], La lettre et la presse : poétique de l'intime et culture médiatique, 1. LA LETTRE, MÉDIATION MÉDIATIQUE, mis à jour le : 15/02/2014, URL : <http://www.medias19.org/index.php.?id=341> (consulté le 9 août 2018)

WAUTERS, Éric, « Le procédé épistolaire dans la presse française de la Révolution à la Restauration », *Médias 19* [En ligne] Publications, Guillaume PINSON (dir.), *La lettre la presse : poétique de l'intime et culture médiatique*, 1. LA LETTRE, MÉDIATION MÉDIATIQUE, mis à jour le : 21/09/2012, URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=327> (consulté le 28 juillet 2018)

WEIL, François, *Histoire de New York*, Paris, Fayard, 2000, 369 p.

WILLIAMS, Kevin, *International Journalism*, Londres, SAGE Publications Ltd, 2011, 205 p.

WRONA, Adeline, « Écrire pour informer », dans KALIFA, Dominique [dir.], *La civilisation du journal : histoire culturelle de la presse française au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Nouveau Monde, 2011, p. 717-743.

Correspondances parisiennes

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°47, jeudi 17 juin 1841, p. 189-190.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°50, samedi 24 juin 1841, p. 205-206.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°51, samedi 26 juin 1841, p. 209-210.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n° 52, mardi 29 juin 1841, p. 213-214.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°71, jeudi 12 août 1841, p. 289-290.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°75, samedi 21 août 1841, p. 305-306.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°90, samedi 25 septembre 1841, p. 365-366.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°93, samedi 2 octobre 1841, p. 377-378.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°94, mardi 6 octobre 1841, p. 381-382.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°108, samedi 6 novembre 1841, p. 437-438.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°138, samedi 15 janvier 1842, p. 557-558.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n°56, jeudi 7 juillet 1842, p. 229-230.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n°56, samedi 9 juillet 1842, p. 233-243.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n°96, mardi 4 octobre 1842, p. 397-398.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n°97, jeudi 6 octobre 1842, p. 401-402.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n°99, mardi 11 octobre 1842, p. 409-410.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 167-168.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVI, n°41, samedi 3 juin 1843, p. 171-172.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVII, n°17, samedi 6 avril 1844, p. 81-82.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°92, mardi 24 septembre 1844, p. 423-424.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°41, lundi 2 juin 1845, p. 179-180.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 187-188.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°44, mardi 10 juin 1845, p. 195-196.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°101, mardi 21 octobre 1845, p. 433-434.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°53, samedi 29 juin 1847, p. 442-443.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°78, samedi 4 octobre 1849, p. 463-464.

Correspondances de Chauveau

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°35, jeudi 20 mai 1841, p. 139-140.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°52, mardi 29 juin 1841, p. 213-214.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°73, mardi 17 août 1841, p. 297-298.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°92, jeudi 30 septembre 1841, p. 373-374.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°109, mardi 9 novembre 1841, pagination manquante.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XIV, n°136, mardi 11 janvier 1842, p. 549-550.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines. Vol. XV, n°20, jeudi 14 avril 1842, p. 77-78.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n°58, mardi 12 juillet 1842, p. 237-238.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XV, n° 98, samedi 8 octobre 1842, p. 405-406.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVI, n°40, jeudi 1^{er} juin 1843, p. 167-168.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVI, n°119, mardi 28 novembre 1843, p. 497-498.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVII, n°15, mardi 2 avril 1844, p.73-74.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVII, n°16, 4 avril 1844, p. 77-78.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVII, n°94, samedi 28 septembre 1844, p. 431-432.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVII, n°122, mardi 3 décembre 1844, p. 543-544.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°38, mardi 27 mai 1845, p. 175.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°39, jeudi 29 mai 1845, p. 167.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°43, samedi 7 juin 1845, p. 187-188.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°44, mardi le 10 juin 1845, p. 195-196.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°56, mardi 8 juillet 1845, p. 250-251.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°102, jeudi 23 octobre 1845, p. 438-439.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XVIII, n°129, jeudi 25 décembre 1845, p. 555-556.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XX, n°53, mardi 29 juin 1847, p. 441-442.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XXIII, n°56, mardi 28 décembre 1848, p. 333-334.

Courrier des États-Unis. Organe des populations franco-américaines, vol. XXIV, n°77, jeudi 2 août 1849, p.455-456.